L… BERTÉ ET LE PATRIOTE

Vol. 4 —No 2 ST-BONIFACE, MANITOBA, VENDREDI 14 AVRIL 1961 PRIX: 10c

Présence du Canada français dans les dix provinces du pays

WINDSOR — "Nous entendons être présents dans les dix provinces", a déclaré M. Roger Duhamel, imprimeur de la reine, au banquet de la solidarité française tenu à l'auditorium Cleary de Windsor à l'occasion de la Semaine française 1961.

"Le Canada français est un signe historique remarquable qui désigne une réalité dynamique s'étendant aux dix provinces où nous entendons être présents," a déclaré le conférencier devant un auditoire de près d'un millier de personnes rehaussé par la présence de Son Exc. Mgr Paul-Emile Charbonneau, évêque auxiliaire d'Ottawa, et des principaux dignitaires civils et ecclésiastiques du sud de l'Ontario.

"Nous représentons une réalité spirituelle et vivante qui désire réaliser un accord plénier et généreux à la patrie canadienne. Voilà le sens du travail souvent obscur et méritoire des minorités des groupes français du Canada. C'est parce que nous avons conscience de constituer un ensemble de valeurs que nous entendons les faire rayonner. En agissant ainsi, nous avons la conviction que nous apportons des biens que nous sommes seuls à apporter."

Politique de "présence"

Après avoir exprimé sa joie de participer "aux états généraux du Canada français en Ontario", le conférencier constate avec émotion qu'à la pointe extrême de l'Ontario, il existe une minorité agissante, éclairée et convaincue de ses droits et de ses responsabilités. Il est frappé de l'équilibre que nos groupes minoritaires ont établi entre ces deux réalités qu'on oublie trop facilement. "Vous avez compris, dit-il, que vous deviez payer de votre personne et non pas seulement réclamer ce qui vous appartient. Dans tous les domaines vous avez voulu être présents et vous avez constaté la nécessité d'adopter des méthodes modernes pour arriver à vos fins. Il n'aurait pas été sage de vous lier à des méthodes vétustes qui sont des routines vidées de substance."

Le distingué conférencier a affirmé que sans les Canadiens français il n'y aurait probablement pas aujourd'hui de Canada indépendant. "S'il n'y avait pas de Canadiens français," a expliqué M. Duhamel, "le Canada serait sans doute une partie du pays au drapeau étoilé. Nous apportons un élément original et c'est encore par l'éducation que nous parachèverons l'oeuvre que nous avons entreprise."

Frontières naturelles

Pa[illegible] de nos deux cultures qui sont [illegible] l'une de l'autre, M. Duham[illegible] qualifié de niaiserie l'opinion de certains qui ne veulent qu'une seule culture canadienne. Le Canada sera bilingue ou bien il sera une entité amorphe.

Le conférencier a également déclaré qu'il existe des frontières naturelles capables d'être des traits d'union, des moyens de rapprochement, et qu'au sein de notre vaste pays chacun conservera le meilleur de ses traditions, de sa langue et de sa foi.

Un avocat du Canada au procès Eichmann

MONTREAL — Me Phil Cutler, avocat de Montréal, est parti pour Israël où il assistera au procès d'Adolf Eichmann, en qualité d'observateur pour le Barreau canadien.

Sa mission est de voir si le procès est juste. A son retour, il fera rapport de ses constatations.

L'avocat montréalais se propose d'étudier tout particulièrement les implications d'un principe juridique nouveau sur lequel repose le procès, à savoir, que tout homme peut être jugé pour un acte qu'aucune loi n'interdisait au moment de sa commission, mais qui constitue un crime selon la conscience de l'immense majorité de la population du globe.

"Ce sera la première fois, à dit Me Cutler, qu'un Etat jugera un homme qui n'en est pas citoyen, pour de présumées actions commises en dehors de son territoire, et avant la promulgation de la loi en vertu de laquelle il sera jugé."

Eichmann, a continué l'avocat montréalais, sera jugé en vertu d'une loi d'Israël promulguée en 1950, alors que les crimes qu'on lui reproche étaient antérieurs.

Principes de loi

Un principe de droit qui semblait indiscuté jusqu'à ces dernières années veut qu'une personne ne puisse être jugée que pour des actes violant des lois promulguées et dont le responsable pouvait avoir connaissance.

Mais de plus en plus, a dit Me Cutler, on tend à accepter le principe selon lequel une personne peut être jugée pour des actes considérés comme crimes par l'immense majorité de la population, même si aucune loi nationale ou internationale ne l'interdit spécifiquement.

Comparant le procès d'Eichmann à ceux de Nuremberg qui ont suivi la deuxième guerre mondiale, Me Cutler a dit qu'il y avait entre eux des différences marquées.

Les procès de Nuremberg reposaient en partie sur la force du vainqueur, en partie sur le droit naturel et aussi sur un avertissement qui avait été donné par les alliés, aux Allemands.

Au cours de la guerre, les alliés avaient averti les Allemands que s'ils étaient vainqueurs, ils jugeraient ceux qui se seraient rendus coupables de crimes de guerre.

L'un des alliés

Dans le cas d'Eichmann, a expliqué Me Cutler, l'Etat d'Israël réclame juridiction en vertu de cette déclaration. Il se considère comme l'un des alliés, étant donné que son territoire était alors sous protectorat britannique.

Le procureur de l'Etat d'Israël, dit Me Cutler, prétend d'autre part que le procès d'Eichmann sera plus juste que ceux de Nuremberg.

En Israël, la poursuite communique à la défense tous les noms des témoins qu'elle pourra interroger, ainsi que les matières sur lesquelles ces témoins pourront être interrogés. L'accusé sera jugé selon un texte de loi précis, alors qu'à Nuremberg, il n'y avait aucun texte de loi.

C'est en regard de ces diverses questions que Me Cutler se propose d'observer la marche du procès d'Eichmann. Le rapport qu'il fera sera probablement publié plus tard dans la revue du Barreau.

Don de tous les petits Canadiens aux enfants pauvres du monde

NATIONS-UNIES — Un élève âgé de 12 ans de l'école St-Paul-de-la-Croix de Montréal, Robert Leblanc, a remis jeudi dernier au directeur exécutif du Fonds international de secours à l'enfance (FISE), M. Maurice Pate, un chèque de $260,000, représentant les sommes recueillies par les enfants du Canada à l'occasion de la "Journée du FISE" en octobre dernier.

Les fonds recueillis par quelques milliers d'enfants canadiens suffiront à financer les opérations du FISE dans le monde entier pendant trois jours et demi.

Au cours de la cérémonie de remise du chèque, Robert Leblanc a déclaré: "Nous voudrions que le FISE accepte ce don pour aider les enfants du monde entier à recevoir des vivres et des médicaments. Cette souscription provient de pièces de monnaie qui ont été recueillies dans tout le Canada pendant la journée du FISE et nous espérons qu'elle apportera le bonheur aux jeunes de quelques pays moins favorisés".

Après avoir fait son compliment, Robert Leblanc, qui est parfaitement bilingue, l'a répété en anglais.

M. Pate a remercié les jeunes Canadiens de leur générosité et a rappelé que depuis 1955, lorsque la Journée du FISE a été organisée pour la première fois au Canada, ils ont donné $750,000 aux enfants moins fortunés de 104 pays. "Au nom de 55 millions d'enfants et de mère du monde entier qui reçoivent des secours du FISE, dit-il, je voudrais remercier par votre intermédiaire tous les enfants du Canada pour le magnifique travail qu'ils ont accompli".

M. Wallace Nesbitt, vice-président de la délégation canadienne à l'ONU, a transmis au FISE un message de l'honorable Howard Green, ministre des Affaires extérieures, qui remercie les enfants du Canada des collectes qui ont été faites dans les écoles et les églises ainsi que parmi les groupements de jeunesse. Il fait remarquer que le gouvernement canadien contribue au FISE par une aide directe, qui s'ajoute aux contributions privées volontaires. "Depuis la création du FISE, dit-il, le Canada a montré un vif intérêt pour son travail par un soutien financier fourni de bon coeur et par des contributions en nature. Par exemple, pendant l'année 1960, le Canada a accordé un prêt de $650,000 auquel s'ajoute un don de 15,600,000 livres de lait entier canadien.

"Une fois de plus je crois que cette campagne, en particulier, fournit un exemple de soutien combiné public et privé à l'oeuvre des Nations-Unies qui est si nécessaire pour le succès de l'organisation. Le domaine particulier du FISE fournit une occasion pour une telle coopération dans laquelle tous peuvent participer sans réserve d'aucune sorte."

Le Cercle Molière jouera à Montréal le 19 mai

MONTREAL — Les huit pièces choisies pour le Festival Dramatique National qui aura lieu à Montréal du 15 au 20 mai ont été annoncées dimanche dernier par le lieutenant-colonel Yves Bourassa, de Montréal, président du Festival. Le Cercle Molière a été proclamé et jouera "Chambre à louer" de Marcel Dubé le vendredi soir 19 mai.

Bon succès à la troupe du Cercle Molière



L'on voit ci-dessus les six participants du concours provincial de bonne expression française qui mettait fin, le mercredi soir 5 avril, devant les centaines de congressistes du 39e congrès annuel de l'Association des instituteurs de langue française du Manitoba dans la salle académique de l'Institut Collégial St-Joseph à St-Boniface, aux concours locaux organisés dans les écoles par la Relève manitobaine: de gauche à droite, Antoine Geirnaert, 9e année, Mariapolis, Division de la Montagne; Jacqueline Comeault, 10e année, St-Jean-Baptiste, Division de la Rouge; Georgette LeGal, 11e année, St-Adolphe, Division de la Seine; Laurette Legault, 12e année, Elie, Division de la Prairie du Cheval Blanc; Gabrielle Péloquin, 10e année, Laurier (représentante des écoles qui ne sont dans aucune Division française), et Agnès Morin, 7e année, école du Précieux-Sang, Division de St-Boniface. Chacun des concurrents tient précieusement son trophée que venait de lui remettre M. Hervé Sala, vice-président de l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba. Mlle LeGal tient de plus le prix décerné à la gagnante de toute la province par M. Damien Giordani, consul de France, et que lui remit M. Gabriel Dufault, président de la Relève.

(Photos: Napoleon Studios)



Les jeunes instituteurs et institutrices de langue française du Manitoba ne manquent certainement pas de travail durant l'année scolaire, mais quelques-uns trouvent quand même le temps de se réunir de temps en temps à St-Boniface — même s'ils enseignent à La Broquerie, Elie, Lorette, St-Norbert, etc. — pour se perfectionner dans l'art du beau chant, sous la direction de M. Marcien Ferland. La photographie ci-dessus nous montre "Les Intrépides", nom choisi par cette chorale qui sut réjouir les oreilles de leurs auditeurs lors de l'ouverture du 39e congrès annuel des instituteurs et aussi du grand gala-folklore de jeudi soir dernier. L'on voit de gauche à droite, première rangée: Florence Balcaen (Précieux-Sang, Norwood), Berthe-Eva Lemoine (Précieux-Sang, Norwood), Germaine Gosselin (Immaculée-Conception, Winnipeg), Thérèse Alarie (Ecole Normale), Gisèle Dubé (Lorette), Alma Dayon (St-Norbert); deuxième rangée, Lorraine Beaudette (Assomption, Transcona), Cécile Levasseur (Marion, St-Boniface), Monique Boily (Marion, St-Boniface), Odile Lambert (Action Catholique), Yvette Bell (Ecole Normale), Odette Jamault (Précieux-Sang, Norwood), Louise Lord (St-Norbert), Marie-Louise Bérard (Assomption, Transcona), Raymond Painchaud (St. James), Gilbert St-Amand (Université), Paul Régnier (Université), Gérald Carrière (St-Joseph Ouvrier, Transcona), Jean-Léon Bruyère (St-Pierre), Pierre Bosc (St-Norbert), Alphonse Tétrault (St-Eustache) et Marcien Ferland (La Broquerie). Ils ont chanté trois chansons de folklore (A la claire fontaine, Descendez à l'ombre, Ah! qui marierons-nous?), une danse basque (Tambourin) et une histoire du 16e siècle (Ma femme est morte), en plus d'un vibrant "O Canada" (trois couplets) et du chant de l'Association (C'est une histoir'). Les applaudissements frénétiques des auditeurs furent la reconnaissance de leur art parfait.

(Voir d'autres photos en page 12)



Les "majorettes" de nos processions ou démonstrations sportives nord-américaines font toujours preuve de souplesse et d'aisance, moins parfois de dignité. Celles de l'école de Mariapolis se méritèrent justement des applaudissements d'admiration et d'approbation, parce que leurs brillants costumes et leur gymnastique rythmée respectaient plus que les lois de la simple élégance. Les garçons qui composaient l'orchestre d'occasion les accompagnèrent avec un soin méticuleux pour le rythme. Merci à la "directrice" qui prit une telle initiative.

Au congrès des instituteurs

On publie cette semaine la liste complète des instituteurs et institutrices qui ont inscrit leurs noms dans le registre, lors du récent congrès. Tous ont travaillé ferme dans la journée du jeudi 6 avril, dans les sections A, B et C, quoiqu'il soit difficile d'obtenir des rapports détaillés des études plutôt techniques et professionnelles qui les ont intéressés: place de la Relève Franco-Manitobaine dans les années du cours élémentaire, même dès la première année; préparation d'un cours de chant pour faire aimer et chanter le français; critique constructive du programme; ce qu'on veut dans le Bulletin, etc., etc.

La semaine dernière, on donnait un résumé de la soirée d'ouverture de ce congrès, spécialement du concours provincial de bonne expression française qui mit aux prises six représentants des écoliers de langue française de la province. Cette semaine, on publie un résumé du discours de Son Exc. Mgr Maurice Baudoux, lors du banquet de jeudi dernier, et plusieurs photos prises à l'occasion du grand gala-folklore qui clôturait ce fructueux congrès.

(Suite à la huitième page)

Quatre volumes en quinze tomes renferment les sondages antépréparatoires au Concile

CITE DU VATICAN — Le 28 mars, Mgr Pericle Felici, secrétaire général de la Commission pontificale centrale pour le deuxième Concile oecuménique du Vatican, a présenté de la phase antépréparatoire du grand événement historique.

La série complète est composée de quatre volumes en quinze tomes rédigés par le secrétariat de la Commission centrale et imprimés par la Typographie Polyglotte Vaticane qui en a assuré la digne présentation.

Documents pontificaux

Le premier volume est constitué par un tome unique, qui contient les "Actes du Souverain Pontife Jean XXIII", de la fameuse allocution du 25 janvier 1959 au "Motu proprio" "Superno Dei nutu" du 25 juin de la même année par lequel furent institués les commissions et les secrétariats préparatoires.

Un premier appendice réunit les lettres des 26 cardinaux qui furent les premiers à exprimer à Sa Sainteté leur approbation et leur satisfaction pour la convocation du Concile.

Dans un second appendice figure le compte rendu de la conférence de presse tenue le 30 octobre par le cardinal Tardini, secrétaire d'Etat, et de l'interview qu'il accorda le 24 janvier 1960 à la télévision française. Le volume a paru en juillet 1960.

Opinions épiscopales

Le second volume, intitulé "Concile et voeux des évêques et prélats", contient les lettres des évêques du monde entier, présentées par continents. Le vaste matériel constitué par plus de deux mille lettres et documents se trouve réuni dans huit tomes, auxquels viennent s'ajouter deux autres d'index analytiques. Il s'agit de plusieurs milliers de propositions concernant des questions doctrinales, le droit canon, la discipline du clergé, les séminaires, les laïcs, les sacrements, les lieux de culte, l'action charitable et sociale de l'Eglise, etc.

Opinions curiales

Le troisième volume porte comme titre: "Propositions et suggestions des Congrégations de la Curie Romaine"; il ne compte qu'un seul tome qui contient les documents présentés par les dix dicastères ecclésiastiques. Chacun d'eux a traité, dans le cadre de sa compétence particulière, les problèmes et les questions les plus importantes et fondamentales en relation avec les besoins et exigences des temps présents et a présenté des propositions qui constituent une précieuse contribution, parce que basée sur la longue expérience de gouvernement et résultant de la qualification particulière des organes centraux de l'Eglise.

Le travail des Congrégations fut accompli par des Commissions internes d'études, constituées spécialement et composées non seulement des officiers de la Curie, mais aussi de consulteurs et spécialistes de toutes les nations.

Opinion universitaire

Enfin, le quatrième volume présente en trois tomes les "Etudes des universités catholiques et des facultés ecclésiastiques de Rome et du monde". C'est la première fois que, en vue du Concile oecuménique, il a été demandé aux Instituts supérieurs de culture de préparer des études approfondies sur les problèmes qui pourraient être utilement discutés au sein du Concile. La collection réunit les travaux de 49 universités ou facultés, qui ont répondu avec un zèle louable à l'appel du Saint-Siège. Dans la première partie sont publiées les études des universités Grégorienne et du Latran, et de l'athénée "de Propaganda Fide"; dans la seconde partie, celles des autres universités romaines. La troisième partie offre les études de 37 universités et facultés ayant leur siège hors de Rome.

Diffusion limitée

A l'exception du premier volume, qui est déjà du domaine public, et qui concerne les Actes du Souverain Pontife, tous les autres sont destinés seulement à la consultation et à l'étude des membres des commissions pontificales.

Ils offrent un matériel doctrinal et pratique aussi vaste que de grande valeur, qui constitue la pensée et la physionomie de l'Eglise à l'heure actuelle. Les questions qui y sont traitées exigent, en raison de leur délicatesse, une discrétion qui permette à ceux qui travaillent pour le Concile d'accomplir leur travail avec une sérénité que ne troublent point des ingérences indues ou une publicité inopportune.

Prochaine étape

Cette première série antépréparatoire sera suivie, en temps voulu, et complétée par une seconde, la série préparatoire, destinée à recueillir les actes et documents de la Commission centrale, des Commissions particulières et des Secrétariats. Il n'est pas possible pour le moment de dire ce que sera le nombre des volumes et des tomes de la seconde série; mais de bonnes raisons font prévoir que ceux-ci dépasseront dans une large mesure ceux de la phase antépréparatoire.

La présentation des 15 tomes imprimés, même si elle apparait synthétique et limitée à des idées générales et simples renseignements qui en précisent la structure, est toutefois suffisante pour donner une idée de cette gigantesque documentation, d'une ampleur vraiment oecuménique même dans cette première phase.

Le mérite de cette oeuvre revient au Souverain Pontife Jean XXIII, qui, en dirigeant les grandes phases de la préparation, voulut qu'elles fussent fixées, au moyen de la publication des actes et des documents, en un monument durable qui témoigne de la force et de la vitalité de l'Eglise.

Inauguration d'un Pavillon au Collège de St-Boniface

La bénédiction et l'ouverture du nouveau pavillon universitaire du Collège de St-Boniface aura lieu le samedi après-midi 15 avril, à 3 h. 30 p.m. Voir l'article spécial en page trois.

☆ ☆ ☆

Son Exc. Mgr G. B. Flahiff, C.S.B. sera sacré à Toronto, le 31 mai

On apprend de source sûre que Son Exc. Mgr G. B. Flahiff, C.S.B., archevêque-élu de Winnipeg, sera sacré dans la cathédrale St-Michel de Toronto, par Son Em. le cardinal James McGuigan, le 31 mai.

Les co-consécrateurs seront LL. EE. NN. SS. P. F. Pocock, archevêque-coadjuteur de Toronto, et M. C. O'Neill, archevêque de Regina.

L'installation aura lieu vraisemblablement à Winnipeg le 25 juin.

☆ ☆ ☆

Le major Gagarin, premier homme à voyager dans l'espace libre

Moscou a annoncé mercredi que le major Yuri Gagarin avait pénétré dans l'espace libre, fait un tour de la terre et en est revenu sain et sauf à un endroit prévu en Russie.

L'avion astronautique aura pesé quelques 10,000 livres, voyagé entre 110 et 188 milles au-dessus de la terre, pendant 108 minutes à une vitesse de 17,000 milles à l'heure.

Les scientistes du monde entier applaudissent ce triomphe.

☆ ☆ ☆

Louis Riel, à la télévision

Nous avons annoncé la semaine dernière la présentation en deux tranches d'un film sur Louis Riel au réseau CBC.

Les finales du hockey ont empêché la réalisation de ce programme.

Le film passera au poste CBWT, au programme GM, les dimanches soirs 23 et 30 avril.

L'Ontario autorise l'usage d'un manuel d'Histoire du Canada rédigé au Québec

WINDSOR, Ont. — Un manuel d'Histoire du Canada, oeuvre d'éducateurs canadiens-français, a reçu l'approbation officielle du ministère de l'Instruction publique de l'Ontario.

Rédigée à l'intention des jeunes Franco-Ontariens, cette Histoire du Canada sera traduite en anglais à l'intention des écoliers de cette langue.

Elle servira de complément à l'Histoire du Canada présentement en usage chez les écoliers de langue anglaise. La version française de l'édition anglaise actuelle jouera le même rôle chez les élèves franco-ontariens.

Le R. F. Omer, l'un des directeurs de l'Association de l'enseignement français de l'Ontario, a révélé que c'est à la suggestion même du ministère que sa communauté, celle des Frères des Ecoles chrétiennes, a décidé de mettre le projet à exécution.

Refus

Le religieux a rappelé qu'en 1956 le ministère avait refusé d'adopter les manuels d'Histoire du Canada utilisés dans le Québec.

Le refus reposait principalement sur trois raisons: les manuels québécois n'étaient pas suffisamment adaptés aux Franco-Ontariens; ils étaient rédigés en fonction d'un enseignement concentrique, tandis qu'en Ontario on préfère un enseignement chronologique et enfin, le vocabulaire des manuels de la province voisine ne répondait pas aux besoins des jeunes Canadiens français habitant un milieu où ils sont en minorité. Le vocabulaire québécois est légèrement trop supérieur.

De plus, tout comme le Québec refuse généralement les manuels des autres provinces, l'Ontario agit de façon réciproque.

L'Histoire du Canada, préparée par deux religieux d'origine ontarienne, le Frère Charles, directeur de l'Institut de pédagogie de Montréal, et le Frère Léon, professeur d'Histoire à l'Académie de la Salle d'Ottawa, comporte six volumes.

Les volumes

Deux d'entre eux sont déjà en usage: "La Découverte" et "La Nouvelle-France". Un troisième, "Les deux Canadas", vient de sortir de l'imprimerie et sera remis entre les mains des élèves en septembre prochain.

Le quatrième portera le nom de "Notre héritage européen" et tracera un parallèle entre les histoires de France et d'Angleterre. Seule l'Histoire britannique était mise en lumière sous le présent régime.

Le cinquième volume sera intitulé "La Confédération" et le dernier, dont le titre sera le "Canada contemporain" racontera l'histoire du pays de 1900 à nos jours.

L'ouvrage sera terminé d'ici deux ans.

La rédaction du dernier volume a été confiée à M. Lucien Brault, historien et archiviste d'Ottawa.

Un professeur d'histoire de l'Université d'Ottawa, M. Roger St-Denis, est le grand responsable de l'orientation de l'histoire, a dit le Frère Omer.

M. Pierre Daviault, une autorité en linguistique et surintendant des bureaux de traduction du gouvernement fédéral, a revisé tous les textes.

Enfin, dans le but d'éviter toute critique possible de la part d'adhérents de religions autres que le catholicisme, on a demandé à M. Marsh Jeanneret, protestant d'origine française et professeur d'Histoire à l'Université de Toronto, de donner son appréciation. Le Frère Omer a dit qu'il a eu des termes élogieux à l'endroit de l'ouvrage.

Histoire sociale

C'est la première fois que des volumes originaux en langue française sont utilisés dans les écoles séparées de l'Ontario, si l'on fait exception évidemment des manuels utilisés pour l'enseignement de la langue française.

On a fait remarquer que l'ouvrage s'attache beaucoup plus à la vie sociale des Canadiens qu'au passé militaire de notre pays.

Différents aspects de l'Histoire franco-ontarienne y sont également soulignés de façon spéciale.

Chronique de CBWFT

Arts et lettres

La série "Arts et lettres" s'est consacrée entièrement, cette année, à la littérature canadienne. L'avant-dernière émission, le samedi 15 avril, à 8 h. 15 p.m., sera dédiée au romancier bien connu Roger Lemelin. Signalons en passant que le samedi 22 avril il n'y aura pas d'émission. La dernière émission de la série "Arts et lettres" passera donc le 29 avril à l'heure habituelle.

Henri Genès

Ce rugbyman de Tarbes, escrimeur, joueur de pelote basque, est aussi devenu champion du lancer du disque. C'est ainsi qu'on qualifie le plus comique des sportifs, le chanteur français Henri Genès qui sera la vedette et l'animateur du prochain "Music-Hall", le dimanche 16 avril, à 8 h. p.m.

A "Music-Hall", il interprétera plusieurs de ses succès. Agissant aussi à titre d'animateur, il présentera aux téléspectateurs la troupe d'acrobates Wazzan, les danseurs-pantomimes-acrobates Christine et Moll, et le joueur d'harmonica Bernie Fields.

Emissions sur la messe

Depuis quelques années, on a apporté certaines modifications à la messe qui contribuent à ce renouveau liturgique demandé par l'Eglise. Ainsi, dans certaines paroisses, on peut assister à des messes dialoguées. On invite de plus en plus l'assistance à répondre et à chanter. On a aussi pu se rendre compte, lors de la messe dominicale, diffusée à la télévision, que l'Epître et l'Evangile sont lus en français, que les servants sont des adultes et non des enfants. Certains sont aussi portés à croire que la messe a changé.

Le réseau français de Radio-Canada présentera à compter du lundi 17 avril, une série spéciale sur la messe où l'on mettra en relief l'aspect communautaire du culte eucharistique et les expériences de renouveau liturgique dans des paroisses de chez nous. Toutes les questions qui surgissent à l'esprit des chrétiens à ce sujet seront posées et les invités, prêtres et laïcs, s'efforceront d'y répondre le plus adéquatement possible.

L'on constatera alors que la messe n'a pas changé, mais que ce sont les chrétiens qui avaient besoin de redécouvrir la messe et de réaliser qu'elle n'est pas une prière comme les autres et qu'elle exige d'eux un comportement différent.

Ces émissions spéciales passeront dans le cadre de la série "Les uns les autres", les lundis à 7 h. p.m. Cette série, préparée en collaboration avec la Commission diocésaine de liturgie de Montréal, sera animée par le R. P. Louis-Marie Gignac, O.P.

Adolf Eichmann

Le lundi 10 avril s'ouvrit à Tel-Aviv le procès d'Adolf Eichmann, ancien Obersturmbannfuhrer des S.S., accusé d'être le principal responsable de l'extermination systématique de 6,000,000 de Juifs durant la dernière guerre mondiale.

Le lundi 17 avril, à 9 h. 30 p.m., "Premier plan" consacrera une émission d'une heure à cette honte dont le monde fut témoin.

Gérard Pelletier sera l'animateur de cette émission spéciale à laquelle participera Didier Lazard, journaliste qui était présent au procès de Nuremberg, et Jean Cayrol, auteur du commentaire du Film d'Alain Resnais: "Nuit et brouillard".

Les téléspectateurs pourront aussi voir ce film qui recompose les ruines des camps de Belsen, Ravenbruck, Dachau, Auschwitz. La caméra nous montre ce qui reste des camps de concentration nazis où les déportés vivaient et mouraient. Voici la "chambre à gaz" camouflée en salle de douche, le "four crématoire", curiosité des touristes.

Des documents d'époque montrent ensuite comment étaient alimentés ces camps. De tous les pays occupés partaient des trains entiers où, comme des bestiaux, on entassait hommes et femmes dont les places étaient préparées derrière les barbelés électrifiés. Une fois franchie la porte où s'inscrivaient les mots "Nuit et brouillard", ceux qu'on ne désignait pas pour une mort immédiate, parce qu'ils avaient la force de travailler, tombaient sous la loi du détenu de droit commun au-dessus duquel régnait le S.S.

Eichmann, l'un des responsables de ce génocide, recherché depuis quinze ans dans le monde entier par les agents secrets israéliens, sera maintenant jugé par ceux-là mêmes qu'il a voulu exterminer.

Ces dames aux chapeaux

Chapeaux de fleurs, chapeaux roses, chapeaux de paille, chapeaux menus . . . Dans un grand magasin à rayons de Montréal, la caméra "Vu", cachée sans doute entre deux miroirs, regarde ces dames essayer des chapeaux de toutes les couleurs et de toutes les formes imaginables.

La saison de Pâques n'est-elle pas la raison d'étrenner un nouveau "bibi" qui certifie, en quelque sorte, que le printemps est arrivé?

Mais comme il est difficile de choisir, celui qui convient le mieux (au minois comme au porte-feuille).

Le jeudi 20 avril, à 7 h. 45 p.m., l'émission "Vu" nous présentera ce que la caméra a enregistré alors que ces dames se choisissaient des chapeaux, quelques jours avant Pâques.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires ou pour exprimer des opinions sur les émissions de CBWFT, signalez SPruce 4-2541, local 249, ou écrivez au Service (Français) d'Information Société Radio-Canada, C.P. 160, Winnipeg. Adressez-vous en Français.



Au poste CBWFT

SAMEDI 15 AVRIL

2.00—Domino
3.00—Fon Fon
4.00—Professeur Calculus
4.30—Coucou
5.00—Walt Disney présente
6.00—Le roman de la science
6.30—Histoire à suivre
6.45—Nouvelles
7.00—Orientation
7.30—Cinéfeuilleton
7.45—Club des autographes
8.15—Arts et lettres
8.45—Où chante l'alouette
9.00—Long métrage "Lumière immortelle"
10.30—Défi au danger
11.00—Long métrage "L'entrée du destin"

DIMANCHE 16 AVRIL

2.00—Les travaux et les jours
2.30—Signes de vie
3.00—Concert
4.00—L'heure des quilles
5.00—La bonne nouvelle
5.30—Frontières de la science
6.00—Les apprentis
6.30—Robin des bois
7.00—Papa a raison
7.30—Edition spéciale
8.00—Music-Hall
9.00—Passe-d'armes
9.30—Théâtre du dimanche
10.30—Tribune libre
11.00—Passe-partout

LUNDI 17 AVRIL

4.00—Bonjour Madame
4.30—Bobino
5.00—Courrier du Roy
5.30—La boite à surprises
6.00—Opération mystère
6.30—Histoire à suivre
6.45—Nouvelles
7.00—Les uns les autres
7.30—Cinéfeuilleton
7.45—Les affaires de l'Etat
8.00—Les belles histoires
8.30—La poule aux oeufs d'or
9.00—La pension Velder
9.30—Premier plan
10.30—Histoire d'amour
11.00—Long métrage "Responsabilité limitée"

MARDI 18 AVRIL

4.00—Bonjour Madame
4.30—Bobino
5.00—La vie qui bat
5.30—La boite à surprises
6.00—Ouragan
6.30—Histoire à suivre
6.45—Nouvelles
7.00—Caméra '61
7.30—Cinéfeuilleton
7.45—Par le trou de la serrure
8.00—La côte de sable
8.30—Joie de vivre
9.00—C'est la vie
9.30—Pays et merveilles
10.00—Passe-partout
10.30—Récital
11.00—Reportage

MERCREDI 19 AVRIL

4.00—Bonjour Madame
4.15—Votre cuisine
4.30—Bobino
5.00—Roquet Belles-Oreilles
5.30—La boite à surprises
6.00—CF-RCK
6.30—Histoire à suivre
6.45—Nouvelles
7.00—Regards sur la ville
7.30—Cinéfeuilleton
7.45—Du côté de chez Lise
8.00—Le point d'interrogation
8.30—G.M. vous invite
9.00—En haut de la pente douce
9.30—Joindre les deux bouts
10.00—La force de l'âge
10.30—Long métrage "Monsieur Leguignon, lampiste"

JEUDI 20 AVRIL

4.00—Bonjour Madame
4.30—Bobino
5.00—Le grand duc
5.30—La boite à surprises
6.00—L'enfant du cirque
6.30—Histoire à suivre
6.45—Nouvelles
7.00—Le monde du sport
7.30—Cinéfeuilleton
7.45—Vu
8.00—Clé de sol
8.30—Filles d'Eve
9.00—Rendez-vous avec Michelle
9.30—A communiquer
11.00—Petit théâtre
11.30—Les couche-tard

VENDREDI 21 AVRIL

4.00—Bonjour Madame
4.30—Bobino
5.00—Sir Lancelot
5.30—La boite à surprises
6.00—Opinions
6:30—Histoire à suivre
6.45—Nouvelles
7.00—Les idées en marche
7.30—Cinéfeuilleton
7.45—Pour elle
8.00—Sur demande
8.30—Jeunes visages
9.00—Cinéma International "Les SS frappent la nuit"
10.45—Abat de rigueur
11.00—Cinéma "Le filet"

Le monde du sport

La direction des Canadiens a très mal pris la défaite du Tricolore!

par Jacques LEMOYNE
Exclusif à "La Liberté et le Patriote"

La direction du club de hockey "Les Canadiens" a été fort déçue de l'élimination du Tricolore par les Eperviers de Chicago. M. Frank Selke n'y est pas allé de main morte. Il a accusé les arbitres de partialité, il a accusé les joueurs de Chicago d'avoir blessé ses protégés intentionnellement et il a de plus accusé les autorités de la ligue de n'avoir pas sévi en temps et lieu. Il est indéniable que les blessures ont joué un rôle important dans la défaite des Canadiens. Quand on sait que douze joueurs ont été dans l'obligation de prendre le chemin de la clinique au cours de cette série, quelques-uns pour ne pas revenir au jeu et d'autres pour être sérieusement handicapés, on se pose quand même des questions. Il est indéniable que Chicago, au cours des deux dernières joutes, a mieux joué que le Canadien. Indéniable aussi que la victoire des Hawks, au strict point de vue de ces deux joutes, était fort méritée. Les Canadiens ont mal joué, ont patiné avec nonchalance et ont commis tellement d'erreurs défensives qu'ils n'ont dû qu'à la vigilance de Plante de ne pas être complètement déclassés. Chicago a patiné vigoureusement et ses joueurs ont joué leurs positions avec un très grand art. Rendons-leur au moins cet hommage d'avoir bien su profiter des circonstances pour éliminer rapidement un adversaire désorganisé.

Mais les accusations de Frank Selke n'en demeurent pas moins sérieuses. Nous avons pu voir très clairement les attaques dont Béliveau et Hicke ont été victimes. L'attaque contre Béliveau était délibérée. Tandis qu'un joueur le retenait sur la rampe, Evans l'a frappé de toute sa force. Le résultat n'a pas tardé à se faire sentir. Béliveau a souffert de violents maux de tête et a été incapable de retrouver sa forme. L'attaque contre Hicke a été encore plus brutale. Profitant du fait que l'arbitre ne le voyait pas, un joueur des Eperviers qui avait immobilisé le joueur des Canadiens sur la rampe le frappa au visage avec son coude. Hicke, qui avait déjà été blessé à la tête, était définitivement mis hors de combat pour le reste de cette joute. De telles attaques sont intolérables et les arbitres n'ont certainement pas suivi de bien près le jeu pour laisser passer des infractions aussi graves. Il ne faudrait pas être surpris si, la saison prochaine, il y avait de violentes ripostes de la part des Canadiens. M. Selke l'a laissé entendre quand il a dit que ses joueurs changeraient de tactiques la saison prochaine. Il est malheureux que la saison de hockey se soit terminée sur une note aussi amère.

Il y a aussi une autre question qui vaut la peine d'être remise en jeu et c'est celle des arbitres. Pourquoi après deux joutes très rudes, qui ont coûté si cher aux Canadiens, les arbitres ont-ils décidé soudainement de sévir? A partir de ce moment, le jeu a complètement changé. Les coups de matraque n'ont pas disparu, mais ils étaient au moins punis. De telles tactiques ne sont pas de nature à faire respecter le travail des chevaliers du sifflet. S'il faut attendre que certains bons joueurs soient mis hors de combat pour sévir, le hockey va devenir une boucherie. Nous prenons au sérieux les menaces de M. Selke, car nous nous souvenons de l'époque où les Canadiens, fatigués des attaques dont ils étaient les victimes, se sont mis à riposter. C'était au temps de Dick Irvine et à l'époque de Butch Bouchard et compagnie. Le Tricolore semait la terreur dans les rangs de l'adversaire et le hockey est devenu très rude pendant une ou deux saisons. Puis les Canadiens se remirent à pratiquer le jeu de passes et presque tous les autres clubs les imitèrent. Ce fut pour le plus grand bien du hockey, tandis que l'attitude actuelle des dirigeants du Tricolore pourrait nous ramener ce jeu brutal qui ne fut pas à la gloire de notre sport national.

Nous croyons que les règlements ne devraient pas changer, ni durant la saison, ni durant les éliminatoires. Il faut les appliquer uniformément ou ne pas les appliquer du tout, ou, ce qui est plus grave, courir le risque de se voir accuser de favoritisme. Le hockey professionnel ne peut se permettre une telle alternative. Il faudra bien un jour qu'on accepte cette uniformisation dans le travail des arbitres pour mettre fin à tous les abus.

Pour ce qui est des changements sur l'alignement des Canadiens, il faudra attendre au repêchage du mois de juin pour savoir à quoi s'en tenir exactement. Nous savons que les Canadiens vont faire des échanges. On verra immédiatement dans quelle direction le club a l'intention d'aller. Si on obtient les services de joueurs réputés pour leur rudesse, c'est que la vendetta ne fait que commencer. La saison prochaine ne sera donc pas aussi excitante que celle qui vient de se terminer. Il n'en reste pas moins vrai que les nouveaux champions du monde auront largement contribué à faire renaître l'intérêt pour le hockey à Chicago et que Jim Norris aura tenu sa promesse de doter la ville des Vents d'un club de champions, même si Detroit devait l'emporter.

Décès

M. ALBERT LETENDRE

Est décédé subitement le 27 mars à sa résidence, 548, avenue William, Winnipeg, M. Albert Letendre, ancien citoyen de St-Boniface.

Les prières furent récitées au salon mortuaire Thomas D. McGee. Les funérailles eurent lieu en l'église du Sacré-Coeur de Winnipeg, et le défunt fut inhumé au cimetière de St-Boniface, le 29 mars.

M. Letendre était membre du club Logan Neighborhood. Il fut employé par Empire Sash & Door pendant plusieurs années et il se retira en 1952.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, née Rose-Aimée Perreault; quatre fils, Adélard, Edouard, Alphonse et Thuribe; quatre filles, Eugénie (Mme P. Gagnon), Aldéa (Mme R. Genick), Eva (Mme J. Artemenko) et Paméla; un frère, M. J.-T. Letendre; deux soeurs, Mmes Noëla Laplante et Jos. Peneault.

Les porteurs furent les six neveux du défunt, William Gagnon, Albert Roy, Lucien Grenier, Joseph, Jean et Laurent Perreault.

Remerciements

Les familles Perreault et Letendre désirent remercier sincèrement tous les parents et amis qui leur ont manifesté leurs condoléances.

• • •

MLLE J. BEAUDRY

Mlle Jeannine Beaudry, fille de M. et Mme Pierre Beaudry, de Sprague, Man., est décédée à Edmonton, Alta, le vendredi 7 avril, à l'âge de 24 ans.

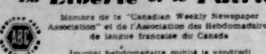
Le service funèbre fut célébré en l'église de Vassar le mardi 11 avril, et l'inhumation eut lieu dans le cimetière paroissial.

Le salon mortuaire Desjardins avait charge des arrangements funéraires.

Nouveau mode de diffusion des lettres pastorales

BOIS-LE-DUC — Son Exc. Mgr Willem Bekkers, évêque de Bois-le-Duc (Pays-Bas), a décidé de ne plus faire lire ses lettres pastorales dans les églises; il les fera envoyer directement par la poste aux familles catholiques de son diocèse.

La Liberté et le Patriote



Membre de la "Canadian Weekly Newspaper Association" et de l'Association des Hebdomadaires de langue française du Canada

Journal hebdomadaire publié le vendredi au numéro 619 de l'avenue McDermot, à Winnipeg

Directeur: Raymond DUROCHER, O.M.I.

Les chroniques, articles ou nouvelles doivent être adressés à: LA REDACTION, La Liberté et le Patriote, 619 avenue McDermot, Winnipeg 2, Man.

TELEPHONES — Rédaction: SP 5-8443; Administration: SP 4-3414

ABONNEMENTS — Canada: 6 mois, $2.00; 1 an, $3.50; 2 ans, $6.00
Etranger: 6 mois, $2.50; 1 an, $4.00; 2 ans, $7.00

S.V.P., adressez vos abonnements à: LA LIBERTE ET LE PATRIOTE, 619 avenue McDermot, Winnipeg 2, Man.

Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes, Ottawa

Le Concile se prépare

Le Service d'Information de la Conférence Catholique Canadienne vient de résumer dans un article clair et documenté l'état des travaux antépréparatoires au Concile oecuménique du Vatican. On y lit que la Presse vaticane a livré au Pape le dernier volume d'une série de quatre, qui, répartie en quinze tomes, renferme les avis du Saint-Siège et les opinions de l'épiscopat, de la curie romaine et des universités catholiques au sujet des buts du Concile. Il s'agit de propositions par "milliers" et d'ailleurs Son Em. le cardinal Tardini a assuré le R. P. A. Wenger, directeur de "La Croix" de Paris, que les suggestions reçues touchaient à tout ce qui est possible et impossible et à quelques autres choses. Ce travail antépréparatoire a balayé le terrain pour la besogne préparatoire, un triage pour établir les priorités et tracer les grandes lignes de la discussion.

Des voix autorisées ne cessent cependant d'exhorter les fidèles à faire connaître leurs préoccupations quant aux sujets traités par le Concile et des journalistes catholiques ne cessent d'insister sur l'organisation au plus tôt d'un bureau d'information en dépendance du Concile. Le Secrétariat de la Presse, etc., qui a été créé, ne répond pas à ce besoin, car son but est d'étudier les moyens de communications modernes à la lumière de la moralité. Le seul bureau d'information en fonction à l'heure actuelle est destiné aux protestants et schismatiques. L'Union Internationale de la Presse Catholique fait des démarches pour améliorer les préparatifs sur ce point.

Selon une remarque de Mgr Pericle Felici, secrétaire de la Commission centrale préparatoire, le Concile pourrait débuter au mois d'octobre 1962. Le choix du mois d'octobre est tout à fait pratique, à cause du climat romain. Le choix de l'année relève de trois facteurs, la besogne qui a été accomplie déjà, l'âge avancée du Souverain Pontife qui est l'âme du projet conciliaire et l'éloignement au moins temporaire du spectre d'une guerre mondiale. C'est tout de même peu de temps. Le dernier Concile oecuménique, le vingtième, qui débuta au Vatican le 8 décembre 1869, avait été suggéré par le Pape, cinq ans plus tôt. De nos jours, la rapidité des moyens de communications et l'évolution vertigineuse des événements qui affectent l'Eglise justifient une convocation expéditive.

Cinq continents étaient représentés au Concile du Vatican I, mais il semble bien que l'universalité géographique de l'Eglise se manifestera avec un éclat inouï lors du Concile du Vatican II. Cette fois il y a même dix-sept ecclésiastiques du Canada qui font partie des commissions. La représentation des diverses races, au palier épiscopal et au niveau cardinalice, marquera vraiment une nouvelle page dans l'histoire. L'universalité de l'Eglise se reflétera davantage à ce Concile, d'une autre façon, soit par la préoccupation évidente à l'égard de la place et du rôle du laïcat dans la structure et l'activité de l'Eglise. Tout laisse croire que ce sera un des sujets les plus discutés au Concile, car 700 laïques ont été consultés directement au cours des préparatifs du Concile et indirectement comme professeurs d'universités catholiques.

Le laïcat n'occupera pas cependant tout le temps des pères du Concile. Ici et là on dresse une liste des sujets à traiter, mais ce sera au Souverain Pontife d'établir l'agenda. Le cardinal Montini, de Milan, ancien collaborateur de Pie XII, a dit récemment que ce sera un Concile d'espoir et d'optimisme, ayant lieu au cours d'un moment paisible et fervent dans la vie de l'Eglise.

C'est un point de vue qui surprendra les catholiques derrière le rideau de fer et dans plusieurs nations d'Afrique et d'Asie. Ailleurs, le sécularisme, le naturalisme, l'élimination systématique de l'influence religieuse dans la vie sociale et politique posent des problèmes réels et parfois angoissants. Et si le Pape cherche une perspective plus vaste, il trouvera que les 150 encycliques de ses cinq prédécesseurs offrent bien des problèmes qui n'ont pas perdu de leur actualité.

La Providence semble précisément offrir à l'Eglise ces mois d'une paix incertaine pour permettre une mise au point de la doctrine et de l'organisation en face d'un monde qui formule lui-même sa doctrine et son organisation. L'Eglise se trouve au seuil d'une époque comme celle qui a suivi la conversion de Constantin, ou bien comme celle qui a débuté par l'invasion des barbares.

Dans son magnifique petit volume sur les Conciles, Hubert Jedin fait remarquer que ces réunions ne sont pas exclusivement des parlements. La tenue d'un Concile est un acte de la religion. Il souligne par exemple cette réponse d'un évêque au duc de Florence qui intervenait dans une question disputée en exerçant de la pression sur "ses" prélats: "J'estime que le salut de mon âme est de la plus haute importance et je ne le mettrai pas en doute en votant contre les dictées de ma conscience". Ainsi les sessions se déroulent dans un cadre liturgique des plus solennels, avec invocations du Saint-Esprit et chant d'actions de grâces. Il y a des Conciles plus mémorables que d'autres, il y en a qui n'ont pas été couronnés d'un succès durable. Cela est dû aux participants humains, mais aussi à la diversité des grâces qui ont été méritées. Voilà le rôle que tous, soit pape, soit simple fidèle, peuvent jouer, celui d'assurer par la prière, l'activité la plus libre de l'Esprit Divin pendant le Concile. En ce sens, nous aurons pour nous-mêmes, pour nos successeurs, le Concile que nous méritons.

TRIBUNE LIBRE

Monsieur le Rédacteur,

C'est spontanément que je vous écris, mais je crois que cela en vaut la peine.

En lisant votre numéro de cette semaine, je ne puis m'empêcher de faire les réflexions suivantes sur les services que nous rend notre journal. Comment, sans lui, se tenir au courant de la vie catholique et canadienne-française?

J'oserai même affirmer que sans lire votre journal, il est à peu près impossible à un Franco-Manitobain d'être au courant des événements qui intéressent les Canadiens français catholiques de l'Ouest.

Il faudrait que tous sachent cela, ceux qui se croient trop occupés pour vous lire comme ceux qui épousent des partis pris trop unilatéraux et se replient sur eux-mêmes parce que vous n'êtes pas de leur opinion. Vous n'êtes pas toujours de la mienne non plus, mais ce n'est pas une raison pour me refuser à moi-même l'information que vous me donnez ou pour dénier à mes compatriotes la collaboration commune.

Il suffit de parcourir le numéro d'aujourd'hui pour qu'éclate aux yeux la vérité que j'affirme. Je n'aurais pas su ce que c'est que la Relève Manitobaine sans lire votre journal; j'ignorerais ce qui s'est vraiment passé à la M.T.S. sans en avoir vu le compte rendu, et par le fait même, je ne connaîtrais pas le vrai climat dans lequel je vis par rapport à mes compatriotes protestants; je ne saurais même pas ce qui se passe au Conseil de ma propre ville, etc., etc.

Ce n'est pas du temps perdu que de se pencher ainsi pour souligner d'un trait de plume ce que l'on ressent. Puisse un grand nombre comprendre la justesse de ce que je tente d'exprimer!

Bien à vous,

M. l'abbé M. Deniset-Bernier.

• • •

N.D.L.R.

Notre oeuvre est au service de 100,000 Canadiens français catholiques, éparpillés sur un territoire aussi grand que la France, plus grand que les Iles Britanniques. Nous concevons le journal comme une source d'information courante sur la vie nationale et religieuse à tous les paliers, et sur les événements d'intérêt général, le tout en français.

Comme il convient à un instrument d'un peuple qui juge selon des principes chrétiens et qui a une conception apostolique de la vie, le spectacle des événements appelle des commentaires et des prises de position, parfois assez complexes.

Tout cela en marge des postes de radio et de télévision des deux langues, en concurrence avec des journaux régionaux donnant une nouvelle locale très détaillée, tout en tenant compte des conditions de vie très diverses dans huit diocèses, et face tous les jours à une besogne écrasante de traduction et de correction.

Une entreprise de ce genre ne se justifie pas au point de vue commercial. Elle demande d'ailleurs beaucoup de foi, car les résultats demeurent toujours inférieurs aux besoins, et les efforts déployés ne sont pas toujours appréciés.

C'est pourquoi, en toute humilité, nous publions avec plaisir cette belle lettre d'un patriote dont le dévouement éclairé est universellement reconnu.

Opposés au travail dominical

OTTAWA — Le Conseil des unions des moulins à papier du Québec et de l'Est du Canada a décidé de s'opposer, pour le moment, au travail du dimanche dans l'industrie de la pulpe et du papier.

C'est le président du Conseil, M. Aurèle Furlotte, de Dalhousie, N.-B., qui a annoncé la nouvelle aux journalistes, lors d'une conférence de presse tenue ici.

Les 100 délégués qui assistaient à la réunion estiment que le travail du dimanche dans l'industrie de la pulpe et du papier ne saurait être accepté avant que cette industrie n'ait atteint son plein rendement sur une base de six jours de travail qui ne comprenne pas le dimanche.

Le Conseil s'oppose pour le moment au travail dominical en raison des conditions qui prévalent présentement dans l'industrie de la pulpe et du papier. M. Furlotte a précisé que l'industrie de la pulpe et du papier fonctionne au ralenti et que, pour cette raison, des employés ont dû être congédiés.

Des membres de l'Armée canadienne de l'Aviation Royale Canadienne dechargent des marchandises d'un avion North Star à l'aéroport N'Djili, dans la banlieue de Léopoldville, au Congo. Un transport intensif de 20 jours, à l'été de 1960, a été suivi d'envolées régulières afin de venir en aide à la Force d'urgence des Nations unies dans ce pays agité de l'Afrique. (Photo ARC)

L'Aviation Royale du Canada et les Nations unies

Au cours de l'année 1960, le Commandement du transport aérien de l'ARC a effectué 5,400,000 milles de vol au service des Nations unies. Cela ne représentait qu'une seule des dix années pendant lesquelles s'est affirmé le rôle de l'ARC dans la lutte menée par les Nations unies pour la préservation de la paix dans le monde.

La guerre de Corée n'avait commencé que depuis un mois lorsqu'un "North Star" de la 426e escadrille "Thunderbird" survola le pacifique, en route pour Tokyo, inaugurant ainsi une série de 599 circuits pour appuyer les forces des Nations unies dans les régions de combat. Pendant les quatre années qui suivirent, l'escadrille accumula 34,000 heures de vol, assurant le transport de 13,000 passagers et de 7,000,000 de livres de chargement sans déplorer aucun accident corporel ni perte de matériel.

Lorsque le dernier "North Star" du transport aérien en Corée atterrit à Montréal, en juin 1954, l'ARC avait alors fait ses preuves dans le domaine du transport aérien militaire.

L'armistice était à peine signé en Corée que des troubles éclataient dans un autre coin de l'Orient, en Indochine. Lorsque la Commission de la trêve fut établie à Saïgon, les "Thunderbird" et leurs équipages durent encore prendre le chemin de l'Extrême-Orient avec des membres canadiens de l'équipe de la trêve et avec un chargement de médicaments de la Croix-Rouge. Après ce premier voyage, la tâche de cette escadrille se résuma à assurer la rotation annuelle du personnel.

En novembre 1956, le Commandement du transport aérien eut l'occasion de démontrer ses qualités dans le domaine du mouvement stratégique des troupes. Appelé à aider l'établissement de la Force d'urgence des Nations unies au Moyen-Orient, l'ARC eut recours à la 435e escadrille stationnée à Namao, Alberta, afin de participer au transport aérien organisé. En quelques heures, les "Fourgons volants" C-119 étaient en route vers la région menacée.

Les "Fourgons volants", chargés de troupes et d'équipement, firent la navette entre Naples et Abou-Souir (Egypte), en survolant la Méditerranée. Lorsque le plus gros du travail fut achevé, la 435e escadrille revint au Canada, laissant derrière elle quatre appareils pour assurer l'apport des approvisionnements à la force des Nations unies.

Afin de fournir un appui sérieux aux avant-postes isolés de la bande de Gaza, une unité de transport aérien composée de Dakota et d'Otter fut installée à El-Arich, dans le désert du Sinaï. Cette unité, qui a pour tâche d'assurer le transport aérien et d'effectuer les missions de reconnaissance, est encore en service au-dessus de ce désert peu accueillant, et apporte ainsi une note du monde extérieur aux soldats des Nations unies stationnés aux terribles avant-postes. En janvier 1958, les C-119 revinrent au Canada, et un vol hebdomadaire fut assuré par l'escadrille des "Thunderbird", avec escale à Pise (Italie).

Vers la fin de 1960, trois nouveaux "Caribou" DeHavilland arrivèrent à El-Arich pour remplacer les Dakota. Le Caribou, de conception et de fabrication canadiennes, peut décoller et atterrir sur des pistes très courtes, avec 7,000 livres de charge marchande.

Après dix ans d'expérience dans les transports aériens au service des Nations unies, le Commandement du transport aérien était prêt à faire face à n'importe quelle situation. Pendant l'été de 1960, cette occasion fut donnée lorsque les Nations unies s'occupèrent du Congo. Comme il se produit bien souvent dans les régions agitées, la pénurie de vivres devint bientôt critique et le problème exigeait une solution rapide.

Voici comment on fit face à la situation au quartier général du Commandement du transport aérien à Trenton. Sur réception de la demande, il s'empressa d'envoyer au Congo 24,000 livres de viande et 20,000 livres de lait en poudre. Puis à partir du mois d'août, il se chargea de l'envoi de troupes et d'équipement à la force d'urgence des Nations unies. Lorsque ce transport intensif fut complété au bout de vingt jours, un service hebdomadaire suffit à la demande entre le Canada et le Congo, avec escale à Pise.

Un des principaux articles du programme de la politique étrangère du Canada est d'appuyer les Nations unies. Voilà pourquoi le Commandement du transport aérien se tient prêt à expédier "n'importe quoi, n'importe où, n'importe quand — à bon port".

Ce que l'ARC sera appelé à accomplir pour l'ONU est le secret des dieux. Mais la façon dont le CTA remplit sa mission, n'est plus un secret pour personne.

Billet du vendredi

Le critique René Lalou meurt à son tour

(Spécial à "La Liberté et le Patriote")

René Lalou aura travaillé jusqu'à la fin, et ses lecteurs des **Nouvelles littéraires** — sauf ceux-là qui savaient, le voyant chaque jour — ne soupçonnaient pas qu'il était un homme traqué, condamné, à deux doigts de la mort. Ses articles hebdomadaires sur **Le livre de la semaine**, dont il tenait la rubrique depuis 1934, ne cessèrent jamais de paraître. L'avant-dernier fut consacré au **Somnambule** de Pierre-Henri Simon, en date du 10 novembre 1960, le dernier au **Printemps des monstres** d'Anne-Marie-Soulac, le 17 du même mois.

La semaine d'après, les **Nouvelles** annonçaient la disparition soudaine du critique. On avait tellement l'habitude de le savoir là, dans telle page du journal, avec son flair et sa lucidité, son appréciation étayée de critères peu discutables, qu'on n'accepte pas avec facilité son départ. De façon générale, il voyait juste, ne se trompait pas. On pouvait parfois différer d'opinion avec lui, sur des points de détail, mais non sur l'ensemble de son exposé et des raisons le motivant.

C'est lui qui, au lendemain de la mort de son collègue et ami, Robert Kemp, disait qu'il n'arrivait pas à se consoler de son absence. On dira de même à son propos, dans maints milieux. Non seulement dans le cercle de ses collaborateurs, mais chez les habitués de sa critique intelligente, dispersés à travers le monde. Lui-même n'aura jamais su jusqu'à quel point il comptait, aiguisait le désir de savoir, de comprendre, rassurait parfois et donnait le ton cherché, dans l'étude ou la discussion d'ouvrages divisant les esprits.

• • •

Il était malade depuis longtemps, mais il s'évertuait à n'en rien laisser paraitre. Ses articles de chaque semaine se suivaient avec la régularité que l'on sait, sauf pendant les vacances qu'il s'accordait de temps à autre et qui lui étaient l'occasion d'acquérir un peu plus, pour lui-même, sa satisfaction et celle, il va sans dire, de ses fidèles. Car il était de ces hommes pour qui rien ne se perd, pour qui la moindre expérience humaine est enrichissement.

Quinze jours avant sa mort, il tint à assister, comme il le faisait chaque mois depuis huit ans, au déjeuner du comité de sélection de l'Université des Annales. Il était à bout de forces, presque incapable de parler, mais il voulut y être et exprimer l'opinion attendue de lui. "Ce jour-là, écrit Raymond Las Vergnas, comme tous les jours qui, depuis, l'ont acheminé vers sa fin, il a donné à ceux qui l'approchaient la vision tangible du courage. Lalou était de ceux qui n'acceptent ni les verdicts ni les contraintes. Il croyait trop intensément à la liberté pour admettre qu'on lui imposât silence. C'était là un des traits qui touchaient à l'essence de sa nature",

Las Vergnas a la note juste. C'est par sa personnalité, son indépendance d'esprit, ses vues à lui et non dictées, même de façon indirecte, qu'il plait, intéresse, s'impose. Il était de cette génération de critiques qui disparait peu à peu, compte encore Emile Henriot et quelques autres, après avoir perdu Kemp, Edmond Jaloux, Du Bos, Beaunier, pour ne nommer que ceux-là.

• • •

Critiques universitaires, a-t-on dit, mais critiques qui ne se pipaient pas de mots, savaient où ils allaient et pourquoi, s'appuyaient sur des données éprouvées, ne se laissaient pas leurrer par l'apparence du clinquant ou les engouements que dicte la mode du jour, la facilité plutôt que la réflexion. Lalou était de cette école. Il était âgé de 71 ans, ayant vu le jour à Boulogne-sur-Mer en 1889. Après ses études à la Faculté de Lille, pendant lesquelles il s'était spécialisé en anglais, il enseigna cette langue à Oran en Algérie, à Lakanal, au Lycée Henri IV, à l'Ecole navale.

Il s'imposa d'abord à l'attention par son **Histoire de la littérature française, de 1870 à nos jours**, qui date de 1922. Vinrent par la suite **Défense de l'homme, Panorama de la littérature anglaise contemporaine, Les Prosateurs romantiques, Le Clavecin non tempéré, Le Théâtre en France depuis 1900**, qui parut en 1951. On lui doit aussi de nombreuses traductions d'écrivains anglais, dont Meredith et Charles Morgan. Il avait en sa femme une collaboratrice dévouée, préoccupée comme lui des écrivains de langue anglaise, avec laquelle il avait repris une traduction de Shakespeare.

Lui qui était devenu Parisien à fond, attaché à cette rive gauche où il habitait rue de Seine, voisin ou presque de ce fervent de Maupassant qu'est Edouard Maynial, il n'en était pas moins un grand voyageur, toujours attiré par des ciels ignorés et des perspectives nouvelles. Il aimait en particulier la Grèce, vieille et moderne à la fois, vieille surtout, et il l'avait revisitée en 1959. Il symbolise, dit son ami, Las Vergnas, "une époque qui était encore la patrie des hommes et qui, parce qu'un jour un esprit comme celui de Lalou s'en va, meurt ce jour-là un peu plus sûrement".

L'ILLETTRE.

Les vocations sacerdotales et religieuses en Espagne

MADRID — "En 1974, le clergé séculier de Madrid devrait compter deux mille prêtres", tel est le titre d'un long article publié par le journal catholique "Ya", qui jette un cri d'alarme sur le recrutement insuffisant de séminaristes par rapport à l'accroissement de la population espagnole.

"Ya" écrit notamment: "La capitale dépasse deux millions d'habitants et ne compte que 860 prêtres, certains villages n'ont pas de curé et il y a plus de cent postes vacants par manque de personnel". Le journal relève que ces chiffres correspondent à une moyenne générale d'un prêtre pour 2,235 âmes, pourcentage qui n'a jamais été aussi faible.

Selon une statistique établie par les milieux ecclésiastiques, l'Espagne comptait 67,687 prêtres en 1769, tandis qu'en 1955, il n'y en avait plus que 22,811. Le nombre total des religieux et des religieuses a diminué de 1769 à 1955 alors que la population totale du pays a triplé durant la même période. En 1769, on comptait 150,000 religieux et religieuses pour 9,300,000 habitants; en 1955, il y en avait environ 125,000 pour 28,850,000 habitants.

Penchés sur les mêmes livres

Il ne faut jamais désespérer. Il y a cinquante, vingt-cinq et même dix ans, qui aurait pensé qu'un manuel d'histoire du Canada, oeuvre d'éducateurs canadiens-français, recevrait l'approbation officielle du ministère de l'Instruction publique de l'Ontario et serait mis, en langue française, entre les mains des écoliers franco-ontariens et, en langue anglaise, entre les mains des écoliers anglo-ontariens?

Sans nous en douter, Canadiens de langue anglaise et Canadiens de langue française, nous suivons donc des routes convergentes. Si à certains moments, les francophones se considèrent systématiquement ignorés, principalement dans le domaine administratif fédéral, à d'autres moments, dans le monde académique, ils ont la satisfaction de constater que les anglophones viennent vers eux et qu'un rapprochement entre les deux groupes se manifeste.

L'adoption de cette Histoire du Canada, rédigée originellement en français et jugée à son mérite par le ministère de Toronto, est une preuve de l'évolution des esprits. Nous assistons à la chute de certains préjugés. Quelque chose de bon peut donc sortir du Québec? Mais pourquoi pas si l'on veut bien apprécier objectivement et sincèrement les manuels?

L'Histoire du Canada, désormais adoptée dans ses deux versions française et anglaise, dans les écoles ontariennes, est l'oeuvre de deux religieux de la communauté des Frères des Ecoles chrétiennes, tous deux au courant des particularités et des exigences de la province voisine. Il s'agit d'une entreprise considérable. Cette histoire ne tient pas en un seul volume, mais en six, dont les titres sont les suivants: La Découverte, La Nouvelle-France, Les Deux-Canadas, Notre Héritage européen, la Confédération et le Canada contemporain.

Les deux religieux, les Frères Charles et Léon, se sont adjoint des spécialistes et ont eu la bonne pensée de faire reviser ou relire leurs textes par des linguistes ou des critiques de façon à ne mettre sous presse que des volumes aussi irréprochables que possible à tous les points de vue. Il convient de les féliciter d'un tel souci de perfection.

Le ministère de l'Instruction publique de l'Ontario ne pouvait être que frappé du soin mis à la publication de ce manuel. Il n'est pas étonnant que ses représentants aient été favorablement impressionnés et qu'ils aient recommandé l'adoption de l'ouvrage.

Il en résulte que nous sommes en présence d'un excellent exemple de collaboration entre deux provinces qui ont souvent eu maille à partir dans le champ de la langue, de l'école, des courants d'idées. Les luttes scolaires de 1916 s'estompent.

A l'avenir, petits Ontariens de langue française ou de langue anglaise se pencheront sur des manuels identiques d'histoire de notre pays. C'est un grand pas vers la compréhension et l'unité nationale!

Alfred AYOTTE.

(La Presse)

Inauguration d'un Pavillon au Collège de St-Boniface

— Spécial —

Samedi prochain, 15 avril, marquera une nouvelle étape dans l'histoire des édifices du Collège de St-Boniface: on bénira et inaugurera le pavillon universitaire, troisième annexe au corps central dont les travaux de construction avaient été commencés le 18 mai 1911.

1911-1961! Cinquante ans de développement matériel parallèle à un développement scolaire, académique, humaniste et universitaire chez les élèves, le tout au profit immédiat de la jeunesse franco-manitobaine et à l'enrichissement culturel, patriotique et religieux de toute la population d'expression française, sans oublier la contribution des anciens du Collège à la vie chrétienne, sociale et économique de leur propre province et d'autres régions de notre continent.

Quatre périodes

L'histoire des "constructions" du Collège de St-Boniface se divise en quatre périodes de longueurs irrégulières. Il y eut d'abord l'édifice central commencé en 1911 et destiné à être durant environ onze ans le premier Petit Séminaire de St-Boniface. On le décrivait comme suit dans "Les Cloches de St-Boniface" (1er juin 1911): "Le corps principal mesurera 180 pieds de long par 45 de large. Deux ailes de 45 pieds de longueur par 45 de largeur seront placées sur le prolongement de l'arrière. L'édifice aura quatre étages et sera surmonté d'un dôme et d'une croix, dont la hauteur totale s'élèvera à 134 pieds. L'orientation de la nouvelle bâtisse est à angle droit avec le choeur de la cathédrale."

Onze ans plus tard, en 1922, une nouvelle période s'ouvre avec la fusion de l'Oeuvre du Collège et de l'Oeuvre du Petit Séminaire. A l'édifice de 1911 on ajoutera une nouvelle aile comprenant salle de récréation, salle académique et dortoirs. Cette période sera la plus longue (32 ans) puisque de 1923 à 1955 aucun édifice considérable ne s'élève sur le campus de St-Boniface. A l'été de 1955 les machines à creuser, impitoyables, pénètrent jusque dans l'enceinte du vieux cimetière de la cathédrale afin de libérer un espace pour un splendide gymnase qui offrira une salle intérieure de récréation plus hygiénique que les salles sombres, déjà vieilles, de l'aile de 1923.

Le "Pavillon"

Enfin la quatrième période débute en 1960; la bénédiction et l'inauguration du Pavillon Universitaire de samedi prochain en seront les points saillants. Ce nouvel édifice, en saillie vers la rue Cathédrale au nord, se trouve à l'ouest de l'édifice central et à l'est de la Basilique et est rattaché au corps central du Collège au sud-est. La longueur en est de 94 pieds, la largeur de 37 pieds. Il a quatre étages. Le style architectural est fort simple, car on ne voulait pas gâter le bel aspect classique offert par l'édifice central et principal; la façade "est" présente un mur presque entier de pierre grise, à teinte brunâtre, de Tyndall (donc un produit bien manitobain) alors que la façade "ouest", avec ses vingt-quatre grandes fenêtres offrira au soleil de l'après-midi une occasion splendide d'éclairer les pages où sont absorbés les élèves les plus studieux.

A quoi serviront les multiples salles du pavillon? La salle la plus importante, puisqu'elle occupe tout le premier étage, sera la bibliothèque. Il va sans dire qu'aujourd'hui tout collège "qui se respecte" doit posséder une bibliothèque respectable. La vieille bibliothèque du corridor de la chapelle, située dans un local démodé mais fort utile dans son temps, déménagera avec joie et pourra se développer plus commodément et plus scientifiquement dans le nouveau pavillon. Aux troisième et quatrième étages il y aura en tout six salles spacieuses pour les classes; ce sera une amélioration appréciée par tous les élèves qui ont connu les locaux, souvent d'occasion, du vieux Collège. Au sous-sol il y aura salles de réunions et de loisirs pour les universitaires.

Les responsables

Nombreux sont les responsables de ce nouveau développement matériel du Collège de St-Boniface; il faut cependant en mettre un en vedette, un qui plus que tous les autres s'est acharné à vouloir loger les étudiants dans des édifices confortables, mieux éclairés et surtout propres à activer leurs capacités intellectuelles et physiques. Quand, il y a plus de trente ans, le R. P. Oscar Boily, S.J., était étudiant au Collège de St-Boniface, il devait certainement rêver de meilleures salles pour les récréations intérieures; son rêve s'est réalisé grâce à son initiative et à ses démarches nombreuses en vue de la construction du gymnase terminé en 1956. Mais le Père Boily fut aussi professeur de 1944 à 1954 dans les locaux antiques et irréguliers; là encore il dut rêver d'offrir mieux aux professeurs et aux élèves: le rêve se réalise aujourd'hui après de nouvelles démarches, des courses aux octrois, des demandes répétées, des arrêts momentanés; Dieu seul sait ce que le Père Boily dut accomplir afin de mener à terme la construction nouvelle. Nous sommes heureux de lui rendre hommage par le truchement de notre journal et de lui témoigner toute la reconnaissance du personnel du Collège et des élèves actuels et anciens.

Il est évident que Son Excellence l'Archevêque de St-Boniface s'est intéressé à cette construction dès les débuts en prodiguant ses encouragements, son temps et ses conseils. Il a d'ailleurs fait appel à la générosité de ses diocésains pour assumer, par l'intermédiaire de la Part-à-Dieu, une forte proportion des dépenses du nouvel édifice. Les Amis du Collège sont ensuite les plus généreux donateurs. Un montant substantiel accordé par le Conseil des Arts constitue en quelque sorte l'octroi du gouvernement fédéral. Notre gouvernement provincial n'a pas voulu être moins généreux et a offert un montant à peu près égal à celui du Conseil des Arts; il faut signaler ici que c'est la première fois que le gouvernement manitobain accorde un octroi au Collège de St-Boniface, institution catholique, donc confessionnelle; ce geste en accompagnait un identique au profit des collèges St-Paul, St. John's et United, affiliés comme le Collège de St-Boniface à l'Université de Manitoba. Le Conseil de Vie française, toujours intéressé aux oeuvres des minorités françaises en dehors du Québec, a prouvé cet intérêt de façon tangible par des dons s'élevant à quelques milliers de dollars. Le tableau des bienfaiteurs plus récents du Collège de St-Boniface se complète par la liste de plusieurs compagnies de Winnipeg et de St-Boniface.

Plein rendement

Le Collège de St-Boniface saura prouver sa reconnaissance à tous ceux qui s'intéressent à son oeuvre en utilisant aux plus nobles fins ces instruments, ces édifices qu'on lui confie. Maintenant que les salles de classes et la bibliothèque sont devenues plus spacieuses, plus claires et plus modernes, donc de nature à stimuler davantage le travail intellectuel, les collégiens, nous l'espérons, seront plus encouragés à donner un plein rendement; ils ne cesseront d'imiter leurs aînés, ces anciens qui, dans des circonstances moins avantageuses, ont su cependant se préparer à des carrières honorables et glorieuses. Même si l'étudiant 1961 trouve à sa disposition des moyens d'augmenter plus facilement une science encyclopédique, il n'en reste pas moins vrai qu'il doit rêver avant tout de devenir une "teste bien faiste", ce à quoi il pensera en pénétrant chaque jour dans le nouveau Pavillon Universitaire.

Ludger GUY, S.J.

Savoureuse conférence par Mme Pauline Boutal

La Société Historique de St-Boniface a tenu sa réunion mensuelle le mardi 11 avril en la salle du conseil de l'hôtel de ville.

Son honneur le juge Alfred Monnin présidait aux assises. Selon la procédure ordinaire, divers comités firent rapport de leurs travaux ou démarches. Le comité du musée cherche toujours des octrois substantiels pour l'aménagement de son édifice. On espère du côté du métro après avoir échoué auprès du gouvernement provincial.

Me Louis Deniset est l'auteur d'une lettre à divers corps publics demandant qu'on érige une plaque ou un monument sur l'emplacement de l'ancien collège de St-Boniface; proposition que la société endosse de tout coeur.

Le R. P. Guy Fortier, S.J., recteur du collège, qui avait représenté la société auprès de l'Institut d'Histoire de l'Amérique Française à Montréal, donne un compte rendu de sa mission.

On annonce aussi que "Les Cloches de St-Boniface" publieront les textes des conférences de la Société historique. Ceux qui ne sont pas abonnés à cette revue pourront se procurer des numéros speciaux à la fin de l'année.

Puis vint la conférence de Mme Pauline Boutal sur la paroisse St-Laurent qui célèbre cette année le centenaire de l'arrivée de son premier prêtre résidant.

Mme Boutal raconta d'abord à grands traits les événements marquants des premiers cinquante ans. Les origines sont obscures. Mais à partir de 1858 les principaux événements sont bien rédigés. Dans l'édification graduelle de cette paroisse il y a des faits inouïs et des personnages originaux.

La contexture raciale et la géographie du village sont aussi des choses uniques au Manitoba.

Dans la deuxième partie de sa conférence Mme Boutal raconta ses souvenirs personnels et ses impressions de St-Laurent, où elle arriva en 1907 de la Bretagne. Les auditeurs goûtèrent là surtout les talents artistiques de la conférencière. Sa langue savoureuse et ses fines observations firent admirer à nouveau celle dont on connaissait déjà les grands talents en théâtre et en peinture.

La prochaine réunion aura lieu le 9 mai.

ROME — Une quarantaine de missionnaires Oblats de Marie Immaculée, qui viennent de participer à Rome à des exercices spirituels organisés à l'occasion du centenaire de la mort de leur fondateur, Mgr Eugène Mazenod, ont assisté à l'audience générale du 15 mars. Ils avaient à leur tête, leur supérieur général, le T. R. P. Léo Deschâtelets.

Les Gais Manitobains, vedette de la télévision

Les autorités du poste de télévision CJAY, canal 7, et des commanditaires ont offert au grand public, mercredi soir à 10 h., un programme entraînant: "Songs and Dances of French Canada".

Les Gais Manitobains de St-Boniface, à la fois chantres et danseurs, commencèrent le programme par la populaire chanson du "Carnaval de Québec", puis ils offrirent quelques danses et chansons de leur répertoire folklorique. Ils semblaient très à l'aise et offrirent une leçon remarquable de dignité et de gaieté. On peut dire que ce programme d'une demi-heure peut se comparer aux populaires apparitions des participants de "Country Hoedown", "Don Messer and his Islanders", "Red River Jamboree", etc.

Le maître de cérémonies donna suffisamment d'explications pour que les auditeurs-spectateurs de langue anglaise puissent suivre ce programme "français" et en goûter tout le charme. D'ailleurs le groupe de cinq musiciens leur offrit une musique populaire et entraînante nullement liée aux restrictions du langage.

Il faut souhaiter que les Gais Manitobains offrent d'autres programmes du genre, sous la direction de leur sympathique président, M. Lucien Loiselle.

Félicitations au poste et aux organisateurs du programme.



La vie politique au Manitoba

par Gamin d'Or

Le rapport du trésorier provincial, l'hon. Duff Roblin, sur l'avenir économique du Manitoba et les projets fiscaux du gouvernement a dominé les délibérations de l'Assemblée législative, sans toutefois provoquer un débat prolongé. Trois autres sujets ont suscité une discussion assez acerbe. M. Douglas Campbell, chef de l'Opposition ayant accusé le gouvernement de patronage dans la construction des chemins, a eu l'occasion de faire venir ses témoins devant le comité des comptes publics. M. R. Seaborn, à sa grande surprise, a réussi cette année à faire passer en deuxième lecture un bill qui autoriserait la coloration de la margarine par le producteur. Ensuite, un débat parfois acrimonieux a été provoqué par des amendements à la charte des pouvoirs de la Corporation métropolitaine du Grand-Winnipeg. L'on trouve que cette création de l'Assemblée législative va trop loin trop vite. Un cinquième projet de portée inquiétante a été traité avec beaucoup de réserves, à savoir des amendements au Child Welfare Act, surtout en ce qui regarde les droits religieux des enfants adoptifs.

Le budget

La province prévoit pour l'année fiscale se terminant le 31 mars 1962 des revenus de $105,773,400 en comparaison des revenus de $98,395,000 pour l'année précédente, et des dépenses de $103,856,514 en comparaison de $95,382,970 pour l'année précédente. Les deux chiffres ont centuplé depuis soixante ans. L'augmentation des revenus sera réalisée surtout par une hausse de taxes sur l'essence, trois cents, sur le combustible pour "Diesels", six cents, sur l'essence brute à d'autres fins, une cent, sur l'essence aérienne, deux cents. L'exemption de taxes sur l'essence pour machines agricoles est maintenue. M. Roblin a expliqué que le fardeau tombe sur les automobilistes, parce que les dépenses pour les chemins augmentent à vue d'oeil et augmenteront davantage à l'avenir. On estime que 50 pour cent des revenus de la province sont distribués d'une façon ou de l'autre aux gouvernements locaux. D'autre part, le gouvernement provincial prévoit un surplus de $3,000,000 pour l'année courante, au cours de laquelle l'économie manitobaine s'est maintenue à un niveau un peu plus élevé que celui du pays. Le rapport indiquait aussi que la dette nette de la province avait augmenté de $32,000,000 au cours de l'année (civile) 1960. Sur la dette totale de $360,000,000 à la fin de l'année, $220,000,000 représentent les développements d'utilités publiques. Le fardeau d'intérêt sur la dette montre une augmentation de $1,500,000 en comparaison avec le chiffre pour l'année précédente.

Session spéciale

M. Roblin a indiqué qu'il y aura une session spéciale de la Législature au mois de juillet pour débattre les nouveaux accords sur la répartition des impôts entre le fédéral et la province et pour étudier un moyen de porter remède aux familles moins fortunées qui trouvent les primes d'assurance-hospitalisation trop lourdes.

Patronage?

La législature a approuvé mercredi soir le rapport du Comité des comptes publics affirmant que les accusations de M. Campbell contre le gouvernement n'étaient pas prouvées. Les C.C.F ont voté avec les libéraux en comité, mais se sont abstenus de voter en chambre. Deux témoins auraient soutenu que pendant la récente campagne électorale dans le comté de Pembina, Mme Thelma Forbes, de Cypress, avait insinué que l'achèvement du chemin entre Notre-Dame et Manitou dépendrait d'un vote favorable au gouvernement. M. Campbell promet de porter ses accusations devant le grand public.

Orange jaunâtre

Un compromis sur la coloration de la margarine sera approuvé en chambre. Le bill privé de M. Seaborn, qui a passé en deuxième lecture par un vote de 26 contre 25 et qui a été amendé par le Comité d'agriculture dans le sens d'une couleur jaune foncée, sera amendé dans le sens d'une couleur orange jaunâtre.

Toute la partie du Child Welfare Act ayant trait aux adoptions a été refaite, afin d'y apporter des précisions et de tenir compte des conditions de la vie moderne. Deux amendements se rapportent directement à la question de la croyance d'un enfant qui devient la responsabilité de l'Etat. Le premier amendement fixe le temps où une fille-mère aura à faire une déclaration de préférence religieuse. Comme pour les parents d'un enfant légitime, le moment décisif sera celui où les parents cèdent l'enfant à l'Etat, soit pour adoption immédiate, soit pour soins permanents. Une deuxième clause permet aux parents de laisser aux agences du gouvernement le soin de choisir un foyer sans que les parents naturels aient à opter pour une religion. Voici pour fins de documentation le texte actuel de la section en question et le texte des deux amendements proposés.

La loi actuelle

Section 131 of the Child Welfare Act

Religious preferences in placing children.

(1) No child dealt with under this Act,

(a) being a Roman Catholic child, shall be placed in the care of a Protestant society or in a Protestant family, home, or institution; or

(b) being a Protestant child, shall be placed in the care of a Roman Catholic society or in a Roman Catholic family, or institution; or

(c) being of a religious faith other than Protestant or Roman Catholic, shall be placed in the care of a Protestant or Roman Catholic family, home, or institution;

and for the purpose of this section, in the case of a child whose parents have not been married to each other, the first determining factor shall be the preference of the mother if she is living or if not living, the religion of the mother at the time of her death, if it can be ascertained.

Not to apply to temperary home.

(2) This section does not apply to the placing of children in a situation or in a temporary home or shelter for children; but due regard shall be given to the religious preferences of a child so placed and proper time allowed for the exercise of religious duties.

Power of judge.

(3) A judge may, on the application of any person and upon notice to such persons as he may direct, make an order providing for the proper commitment or placing of the child pursuant to this section. S.M. 1953 (2nd Sess.), c. 7, s. 131.

Subsec. (1) of sec. 131 amended.

Premier amendement

5. Subsection (1) of section 131 of the Act is amended by striking out the words "the first determining factor shall be the preference of the mother if she is living" in the twelfth, thirteenth and fourteenth lines thereof, and substituting therefor the words "the determining factor shall be the preference of the mother if she is living expressed at the time of giving her consent to the adoption of the child or the time of the committal of the child as a ward of the government,".

Subsec. (1A).

Deuxième amendement

6. Section 131 of the Act is amended by adding thereto, immediately after subsection (1) thereof, the following subsection:

Exception.

(1A) Subsection (1) does not apply to the placing of a child in a home for adoption by the director or an agency or to the adoption of the child through the director or an agency if the parent at the time of the committal of the child as a ward of the government gives a written statement to the effect that he has no preference as to the religion in which he wishes the child to be raised and that he prefers the child to be adopted by a person who, in the opinion of the director or agency through which the adoption will proceed, is the most suitable of those desiring to adopt a child, regardless of their religion.

On parle avec optimisme d'un ajournement à la fin de la semaine. A la bonne heure!

Dix-septième assemblée annuelle de Radio-Saint-Boniface Limitée

au Collège de St-Boniface
le jeudi 20 avril 1961

AGENDA

10 h. 30 a.m.	— Inscription des délégués.
11 h. 00 a.m.	— Assemblée des délégués des districts 2 à 7 inclusivement pour élire les actionnaires. Explications par Me L. Deniset et Me P. Bétournay.
1 h. 30 p.m.	— Inscription des délégués, surtout ceux du district no 1 qui ont déjà tenu l'assemblée des délégués avant l'assemblée annuelle et qui ne sont pas invités à se rendre à l'assemblée avant 1 h. 30.
2 h. 00 p.m.	— Bienvenue par M. J.-P. Guay, maire de St-Boniface.
2 h. 10 p.m.	— Allocution du président, M. Roland Trudeau.
2 h. 15 p.m.	— Lecture des minutes de la dernière assemblée tenue le 5 avril 1960.
2 h. 30 p.m.	— Rapport des vérificateurs, Forest Guenette & Cie, présenté par M. Lucien Guenette.
3. h. 00 p.m.	— Rapport du gérant, M. Roland Couture, et discussion de son rapport.
3 h. 30 p.m.	— M. Léo Rémillard, réalisateur français de la Société Radio-Canada, région des Prairies.
4. h. 00 p.m.	— Affaires nouvelles.
4 h. 30 p.m.	— Conclusions de l'assemblée par Son Exc. Mgr Maurice Baudoux, ou son représentant.
5 h. 00 p.m.	— Assemblée des actionnaires. 1—Adoption des rapports soumis au cours de l'après-midi. a) Rapport du président b) Minutes de l'assemblée du 5 avril 1960 c) Rapport du vérificateur d) Rapport du gérant 2—Nomination des vérificateurs. 3—Nomination et élection des directeurs.
5 h. 30 p.m.	— Assemblée des directeurs. a) Election des officiers b) Election de l'exécutif c) Résolution de la banque
	Ajournement.

A l'Hôtel de Ville La Veillée du lundi soir

par M. Henry LANE
courrieriste municipal
de La Liberté et le Patriote

Le lundi 10 avril avait lieu la réunion régulière du Conseil de Ville de St-Boniface.

Lecture fut faite d'une lettre du gouvernement provincial où la date de terminaison des travaux d'hiver était remise à la fin de mai; ceci s'applique aux projets fédéraux et provinciaux qui auront été approuvés avant le 30 avril.

Me Louis Deniset, de la firme Deniset, Dowhan et Bétournay, questionne la légalité de certaines clauses dans la construction de l'égout, rues Dumoulin et Langevin; dans sa lettre au Conseil il soulève plusieurs questions, entre autres: la nécessité de la construction de cet égout pour remplacer un égout qui était encore en bonne condition, et vu que cet égout a été construit plus gros que l'ancien afin de desservir d'autres rues, pourquoi seuls les résidants qui sont situés sur le passage de cet égout sont-ils requis de contribuer au coût de construction? est-ce que la taxe ne devrait pas être répartie sur un plus grand nombre ou sur toute la ville? Ces questions furent remises à l'ingénieur de la ville, ainsi qu'à l'avocat, pour étude et réponse au Conseil.

Le Club Optimiste annonce au Conseil qu'ils auront leur "Sportsman Dinner" le 4 mai en l'honneur d'un autre fameux joueur de gouret, Modéré "Mud" Bruneteau, dont la carrière est bien connue; d'importantes personnalités du monde sportif viendront à St-Boniface pour l'occasion, entre autres: Gordie Howe, Bill Robinson, Bill Somers, etc.; le Club Optimiste demande à la ville de bien vouloir faire une réception en l'honneur de ces visiteurs. Ceci fut remis au Comité des réceptions.

M. R. Couture, de CKSB, remercie le maire et le Conseil pour la belle réception offerte aux visiteurs de l'Est de passage à St-Boniface pour se rendre à Vancouver pour une réunion de l'Association canadienne de la radio et de la télévision.

L'Armée du Salut donne un aperçu du travail accompli par ses membres et remercie la ville pour l'aide reçue; elle anticipe la continuation de cette aide financière.

Me Louis Deniset, de la rue Langevin, demande que la ville considère la restauration du rond-point fleuri de la rue Langevin qui a été bouleversé lors de la construction de l'égout sur cette rue; il demande aussi d'y installer un monument commémoratif de l'ancien collège de St-Boniface qui se trouvait à cet endroit; la Société Historique de St-Boniface appuie M. Deniset dans une lettre à la ville; ceci est remis à la Commission des parcs qui obtiendra aussi un rapport de l'ingénieur.

La délinquance juvénile

Une délégation représentant la majeure partie des clubs communautaires (Community Clubs) de St-Boniface se présentait devant le Conseil, et leur porte-parole, M. S. J. Hayward, de la rue Lawndale, expliqua les difficultés qu'ont ces clubs à joindre les deux bouts: difficultés financières et insuffisance de main-d'oeuvre volontaire pour accomplir tout le travail qu'il y a à faire. L'an dernier ces clubs, au nombre de sept, recevaient $6,000 de la commission des parcs; cette année la rumeur voudrait que les octrois soient réduits à $4,000. M. Hayward demande à la ville d'augmenter les octrois et non de les réduire et démontre comment ces clubs aident à combattre la délinquance juvénile; il ajouta que la ville d'East Kildonan donne $30,000 pour quatre clubs; M. Hayward expliqua le travail accompli par ces sept clubs qui organisent des jeux, hiver et été, des soirées récréatives, etc.; tout ceci demande un travail sans relâche de la part d'un petit groupe d'hommes et de femmes qui se dévouent inlassablement afin d'aider la jeunesse.

M. "Skip" Kellar, de la rue Honanby, demande un octroi de $500 de la commission des parcs pour aider les 160 garçons qui prennent part au jeu de football, organisé par son club; en aidant aux jeunes à se donner aux jeux athlétiques on leur permet de se préparer à devenir de bons citoyens; il démontra que si l'augmentation de la délinquance juvénile continue, la ville aura besoin de plus de policiers; il voudrait donc mieux contribuer à occuper la jeunesse à se développer physiquement dans des joutes sportives que de la voir s'acheminer dans des endroits pernicieux.

M. le Maire fait remarquer aux délégations que la ville devra payer cette année pour plusieurs nouvelles entreprises, telles les trois piscines et les trois bibliothèques, etc., et qu'il faudrait bien ne pas faire monter les taxes à un niveau trop élevé.

Plusieurs autres délégués des clubs communautaires donnèrent des chiffres pour appuyer leurs demandes. M. le Maire remercia la délégation pour le beau travail accompli et pour tout le dévouement que ce travail demande, et ajouta que le Conseil considérera avec beaucoup d'attention leurs requêtes.

L'échevin McKall, secondé par l'échevin Huppé, demande que l'octroi de la commission des parcs soit de $8,000 et que cette demande soit référée au comité des prévisions budgétaires; les échevins Hart et Softley demandent aussi que le montant de $8,000 soit inclus dans le budget de la commission des parcs, car l'augmentation de la population devrait entrainer des octrois plus généreux. La motion est acceptée, à l'exception de l'échevin Turner qui aurait voulu que ceci soit remis au comité pour être discuté et étudié plus longuement, et non voté sous pression.

Un vote de sympathie fut offert à l'ex-échevin Pynoo sur motion de l'échevin McKall, à l'occasion de son deuil récent.

Les échevins Softley et Hart demandent un vote de félicitations au Lieutenant-Commandant R. C. MacLean, fils de feu le maire McLean et de Mme McLean, à l'occasion de sa belle promotion dans la marine.

L'échevin Guilbault, secondé par l'échevin St-Hilaire, propose un vote de sympathie à l'ex-maire J. G. Van Belleghem et à Mme Van Belleghem, dont la mère, Mme Ysambaert, une dame respectée de notre ville, vient de mourir à l'âge de 92 ans.

L'échevin Guilbault donne avis de motion que l'octroi de $8,000 à la commission des parcs soit reconsidéré à la prochaine réunion du Conseil; l'échevin Guilbault veut s'assurer que les octrois aux clubs communautaires soient divisés de façon à ce que nos organisations (Scouts et Guides, etc.) reçoivent une partie de cet argent.

Et pendant que le Conseil délibérait sur les moyens d'amuser notre jeunesse, un Russe survolait notre ville, entre ciel et terre, premier explorateur de l'inconnu; ont-ils le temps de s'amuser ceux-là?

A lundi prochain.

Le Québec compte 1,419,311 élèves

QUEBEC — Le nombre des élèves de toutes catégories inscrits dans les écoles de la province atteint 1,419,311 (1,274,957 le jour et 144,354 le soir). Le service des statistiques de l'enseignement vient de publier ces chiffres.

Etant donné que la population, au Québec, s'élève à 5,170,000 habitants, on peut dire que les 27.5 pour cent de cette population — (ou encore une personne sur quatre) — fréquentent régulièrement l'école dans la province.

Il y a 1,992,000 enfants et jeunes gens de 5 à 25 ans; les 64 pour cent de cette partie de la population vont en classe le jour.

Un don de la Fraternité aux écoles paroissiales

L'exécutif de l'Association d'Education a approuvé mercredi soir la répartition suivante du don de la Fraternité Française en faveur des écoles "séparées" de langue française du Manitoba. On a distribué les $3,000 selon le nombre de classes dans chaque école, comme suit: Assomption, $214.62; Précieux-Sang, $1,214.14; Sacré-Coeur, $714.20; St-Emile, $71.82; St-Eugène, $428.52; Ste-Marie, $357.10.

L'exécutif a approuvé la participation de l'Association dans la Fédération des associations canadiennes-françaises de l'Ouest.

L'exécutif appuie la nomination de M. Bernard Goulet, comme candidat pour un doctorat de l'Université de Manitoba. M. Goulet, ancien de St- Boniface, a été nommé récemment un des gouverneurs de la diffusion canadienne. L'on peut soumettre d'autres noms au R. P. L. Guy, S.J., du Collège de St-Boniface.

Le secrétariat prépare un mémoire destiné au ministre des affaires culturelles de la province de Québec. Plusieurs autres projets sont à l'étude.

Duel sous la pluie

Le témoin: "Pourquoi vous battre, messieurs, n'êtes-vous pas assez "traversés" tous les deux comme cela?"

Les anciens de Provencher ont fondé leur Amicale

Un groupe d'anciens étudiants de l'Institut Collégial Provencher se réunissaient il y a quelques semaines pour former "L'Association des Anciens".

A plusieurs reprises dans le passé des anciens avaient manifesté leur désir de fonder une telle association. En septembre 1960, Roland Bazinet s'adjoignit même plusieurs de ses anciens compagnons de classe et planta les premiers jalons de cette association. Depuis on organisa plusieurs réunions et prépara la première copie des Constitutions.

Après avoir tracé ses plans de fondation, le groupe enthousiaste rencontra la Commission Scolaire qui encouragea cette initiative. Le groupe reçut aussi l'approbation du Principal de l'Institut Collégial Provencher. Dès lors on envoya des invitations à tous les anciens dont l'adresse était connue; les autres furent rejoints par la radio et les journaux. Lors de l'assemblée du 19 mars, en présence d'un grand nombre d'Anciens, les Constitutions proposées furent lues et discutées. Depuis ce temps les Constitutions ont été distribuées aux membres présents, ce 19 mars. La prochaine assemblée aura lieu le 1[e] avril à 7 h. 30 p.m. au gymnase Notre-Dame.

Voici les points importants des Constitutions . . . Peuvent être membres tous ceux qui ont fréquenté Provencher pendant au moins un an, et toutes les personnes intéressées au développement de cette Association qui a pour buts d'encourager des relations amicales entre professeurs et anciens de Provencher, de fournir les conseils appropiés au Conseil Etudiant quand la chose sera jugée nécessaire, d'organiser des activités culturelles, sociales et sportives, de favoriser l'union et l'entente entre les membres eux-mêmes. On projette de donner une bourse aux élèves actuels, d'organiser un service d'emplois pour les élèves de Provencher, de diriger les élèves vers leurs carrières respectives, de s'intéresser aux soirées sportives (ballon-panier, quilles, ping-pong, ballon-volant, etc.) et aux soirées sociales.

Tous les anciens élèves de Provencher (jeunes ou moins jeunes) sont encouragés à se grouper sous la bannière de l'Ecole. Soyez présents à l'assemblée de dimanche prochain à 7 h. 30 p.m. au gymnase Notre-Dame. Vous êtes tous les bienvenus.



Assemblée annuelle de Radio St-Boniface Limitée

CKSB

le jeudi 20 avril 1961

à

la salle académique

du

Collège de St-Boniface

10 h. 30 a.m.—Inscription de tous les délégués sauf ceux du district no 1 qui se sont réunis déjà pour choisir leurs actionnaires. Tous les autres sont conviés à 10 h. 30.

1 h. 30 p.m.—Inscription des délégués du district no 1.

2 h. 00 p.m.—Assemblée plénière.

"Tous sont cordialement invités"





Les membres des chorales accaparent facilement l'attention, l'admiration et les applaudissements de l'auditoire, mais les mérites des accompagnatrices n'en sont que plus grands. L'on voit ci-dessus Mlle Hélène Marchand, qui accompagnait au piano "Les Intrépides". Elle représente ici toutes les accompagnatrices de grand talent qui se succédèrent au piano lors du grand gala-folklore.

Scouts catholiques

Partie de cartes

Le dimanche 9 avril avait lieu la partie de cartes des Routiers, dernière soirée au profit des scouts de St-Boniface. Les adeptes du whist remplirent 36 tables, malgré un déluge d'activités dans la paroisse; tels que les banquets des finissants au Collège et au Juniorat, une soirée pour les Filles d'Isabelle et un enregistrement sur film par les Gais Manitobains au poste de télévision CJAY. Mais grâce au dévouement des Routiers, qui parcoururent la ville à la recherche de prix et à M. l'abbé F. Juneau qui était en charge de la publicité, la soirée fut un véritable succès. Le montant réalisé fut de $200.00.

Les Routiers et Commandos de St-Boniface désirent remercier leurs nombreux bienfaiteurs. Un merci spécial à Mme A. Doiron, aux dames qui préparèrent le goûter et à M. le commissaire H. Dubé, maître de cérémonies.

Félicitations aux heureux gagnants, routiers et autres.

Dimanche prochain, la partie de cartes au profit du Camp Notre-Dame aura lieu à 8 h. 15 p.m. au gymnase Notre-Dame.

"La route!", "Servir!"

Semaine de la Bibliothèque du 16 au 22 avril

La semaine du 16 au 22 avril est réservée par décret officiel comme "Semaine de la Bibliothèque".

Pour tous ceux qui s'occupent de l'éducation, cette semaine est certainement un moment propice pour faire la propagande du bon livre, et elle donnera en même temps l'occasion de montrer que la lecture saine et morale peut être propagée sans qu'il en coûte plus qu'un peu d'effort.

La bibliothèque scolaire dans plusieurs centres sert aussi de bibliothèque paroissiale, donc il semble seulement juste que tous les paroissiens prennent une part encore plus active à l'améliorer.

A cette occasion il serait normal que le personnel enseignant, les différentes associations paroissiales et les paroissiens collaborent avec les curés pour fonder l'Association Paroissiale de la Bonne Lecture, qui servirait à propager le bon livre et à établir des fonds de bibliothèques, en organisant parties de cartes, loteries et bingo, pour l'achat de nouveaux livres.

Les octrois et les fonds reçus par chaque association dans chaque centre feront que dans quelques années nos bibliothèques scolaires et paroissiales seront l'orgueil de chaque école et paroisse et apporteront une aide formidable à notre clergé et à nous-mêmes dans notre lutte contre la mauvaise lecture.

En commençant immédiatement il sera possible de lancer le mouvement qui fera un grand travail pour nous tous.

Pour plus de renseignements signalez GArden 2-5369, Ste-Anne, ou HAzel 4-5378, La Broquerie.

En vous remerciant de votre coopération.

Je demeure bien sincèrement vôtre,

Stanislas Bisson.
Division de la Rivière Seine

Chapelet perpétuel

Le travail d'organisation du "Chapelet Perpétuel" à la cathédrale pendant le mois de mai prochain va bon train. Le programme se précise, les priants s'annoncent, et tout laisse croire que la sainte Vierge n'est pas du tout indifférente au succès de ce mois de prières.

L'entrée officielle dans la cathédrale, après la procession le dimanche 30 avril, se fera à 7 h. 30 p.m. (et non à 3 h. p.m., tel qu'annoncé précédemment). La "machine à musique" est déjà achetée: si quelques paroissiens possèdent de la belle musique mariale, ils pourraient sans doute aimer la mettre à la disposition des organisateurs. On en ferait l'enregistrement sur ruban sonore. Le tableau d'inscription sera bientôt placé à l'arrière de la nef de la cathédrale, afin que les fidèles y inscrivent leurs noms . . . spécialement les généreux qui comptent sacrifier telle partie de leurs nuits.

Les Missionnaires Oblates du S.-C. et de M.I., encore cette année, mettent à la disposition de tous leur travail, leur inspiration et aussi les belles niches mariales qui ornaient l'an dernier toute la cathédrale. Merci beaucoup.

Plus que jamais on fait appel aux fidèles des autres paroisses et aux écoliers, de se joindre à la foule des priants durant ce mois de mai 1961.

La prochaine réunion des représentants d'organisations paroissiales aura lieu le dimanche 23 avril, afin de mettre la dernière touche au programme. Venez nombreux.

Son Exc. Mgr Alfred Lanctot, des Pères Blancs, premier évêque de Rulenge, au Tanganyika, sera de passage au Manitoba du 18 avril au 1er mai. Né à Sherbrooke en 1912, il entrait chez les Pères Blancs après ses études classiques et c'est à Carthage, Tunisie, Afrique du Nord, qu'il fût ordonné prêtre le 29 juin 1936. Il fut le supérieur de la Procure des Pères Blancs à St-Boniface, de 1949 à 1951. Lors du décès de Son Exc. Mgr Laurent Tétrault, P.B. (natif de La Broquerie, Man.), il devenait, en 1951, vicaire apostolique de Bukoba, puis évêque de Bukoba le 25 mars 1953. Par suite de l'élévation à la dignité cardinalice de Son Em. le cardinal Laurian Rugambwa, Mgr Lanctot a été transféré à Rulenge, dont il est le premier évêque. Bienvenue au Manitoba à Mgr Lanctot qui fêtera bientôt son jubilé d'argent sacerdotal.

Biographe de Mère d'Youville chez Fides samedi après-midi

La Rév. Sr Mitchell, S.G.M., biographe de la bienheureuse Mère d'Youville, sera présente chez Fides à St-Boniface samedi prochain, à 2 h. p.m., pour autographier son livre "Elle a beaucoup aimé", au cours de tout l'après-midi, à la demande des acheteurs qui aimeraient garder un tel souvenir du passage de ce grand écrivain du Canada français. Sa biographie de Mère d'Youville est un succès de librairie remarquable, car plus de 17,000 volumes (3e édition) se sont vendus en un an.

Cet écrivain est aussi une conférencière née. Récemment elle était spécialement invitée par les clubs Rotary et Kiwanis de Fort Frances, Ont., pour parler de la Mère Fondatrice et de ses oeuvres. Elle profita de ce voyage dans l'Ouest de l'Ontario pour visiter les diverses maisons des Soeurs Grises en Saskatchewan et au Manitoba. Ici à St-Boniface, elle parlera spécialement au grand séminaire et rencontrera la population franco-manitobaine chez Fides, samedi après-midi.

Décès

MME R. PREFONTAINE

A l'hôpital Taché de St-Boniface est décédée Mme Rose-Aurélie Préfontaine, le vendredi 7 avril. Elle était âgée de 82 ans. Son mari, Albert, l'avait précédée dans la tombe en 1942.

La défunte laisse dans le deuil une fille, Mme H. Ballard, de Winnipeg; cinq petits-enfants et quatre arrière-petits-enfants; deux frères, Albert et Eugène Bourgeault, et une soeur, Mme R. F. Parker.

La messe de Requiem fut chantée en la basilique de St-Boniface le mercredi 12 avril. L'inhumation eut lieu dans le lot familial au cimetière de St-Boniface.

Le salon mortuaire P. Coutu avait charge des arrangements funéraires.

Transcona

Décès

A l'hôpital St-Boniface, le lundi 10 avril, est décédée Mme Irma-Marie Clayes, de 925, avenue Melrose. Elle était âgée de 64 ans.

La défunte laisse dans le deuil son époux, Rémi; quatre filles, Mmes Marcel Taillieu, de Headingly, Roy Gorewich, d'Edmonton, Clifford Duval et Ralph Shott, de Transcona; trois fils, Robert, Jules et Rémi, de Transcona; 11 petits-enfants; une soeur, Mme G. Vermeulen, de Fort Garry; deux frères, M. Victor Dierckens, de Chicago, et M. Richard Dierckens, de Fort Garry.

Le service funèbre de Mme Clayes fut chanté le jeudi 13 avril en l'église du Sacré-Coeur des Belges à St-Boniface; l'inhumation eut lieu dans le cimetière attenant. La défunte était membre de la Congrégation des Dames de Ste-Anne de la paroisse de l'Assomption à Transcona.

Le salon mortuaire P. Coutu avait charge des funérailles.

Autre décès

Mme Léontine Blais, de 315, avenue Victoria Est, est décédée à l'hôpital Général de Winnipeg le vendredi 7 avril, à l'âge de 77 ans.

La messe de Requiem fut chantée en l'église de l'Assomption le mardi 11 avril. M. l'abbé H. Perron, curé, officiait. L'inhumation se fit dans le lot familial au cimetière de St-Boniface.

Mme Blais naquit à Pointe Gatineau, P.Q., le 23 juillet 1883. Elle était membre de la L.F.C. et des Dames de Ste-Anne.

La défunte laisse dans le deuil deux fils, John, de Winnipeg, et Philippe, de Transcona; quatre filles, Lilliane (Mme T. Roy), de Winnipeg, Marguerite (Mme L. G. McMillan), Thérèse (Mme W. B. Everton) et Hélène, toutes trois de Transcona, et 12 petits-enfants.

Ouverture de la procure le 15 avril

L'ouverture officielle de la Procure Générale des Institutions aura lieu le 15 avril, avec visites de 9 h. à 4 h. 30 p.m. Ont été invités les membres du clergé, les religieux et les religieuses. Il y aura exhibition de différents produits et beaux prix d'entrée. Les personnes n'ayant pas les moyens de locomotion peuvent communiquer avec le bureau pour avoir des autos à leur disposition. (WHitehall 2-0761).

Environ 400 institutions, paroisses, écoles, hôpitaux et couvents font partie de ce service d'achat centralisé qui fonctionne depuis deux ans. Le but, c'est d'épargner du temps aux économes, de suivre le marché, d'obtenir les avantages de l'achat massif, d'assurer aux fidèles le meilleur rendement possible pour leurs contributions aux oeuvres de l'Eglise.

La Procure, entreprise parfaitement bilingue, est située au numéro 85 de la rue Water, dans l'édifice Carter. La rue Water étant à sens unique vers l'est permet aux visiteurs en provenance de St-Boniface accéder au bureau en passant par la rue Notre-Dame à partir du pont Provencher.

Vous êtes cordialement invités à un

Thé-Café d'apparat

qui aura lieu sous les auspices du Tiers Ordre de St-François

à l'Assembly Hall chez Eaton (7e plancher)

pour augmenter le

Fonds de Construction des Pères Franciscains

LE LUNDI 24 AVRIL 1961

Café: de 11 h. 30 a.m. à 2 h. p.m. — Thé: de 2 h. p.m. à 4 h. p.m.

BONBONS — CUISINE DOMESTIQUE — ELEPHANT BLANC

Retraites fermées

Les retraites en fin de semaine commencent à 8 h., le vendredi soir, et se terminent avec le souper du dimanche — départ vers 6 h. 30 p.m.

Les retraites en semaine (indiquées par un astérisque) commencent à 2 h., le mardi après-midi, et se terminent avec le diner du jeudi, à moins d'annonce contraire.

Cédule des retraites

***Avril 18-20** — Dames. Ste-[A]nne, La Broquerie, Lorette, Ste-Geneviève, Richer.

Mai 12-14 — Dames Ste-Famille: Comité I, Mme Aline Brunet (AL 3-8219) St-Norbert: Mme Jos. Campeau (GL 3-3056) St-Emile, St-Eugène, St-Adolphe.

Mai 19-21 — Dames. Sacré-Coeur: Mme A. Trudel (SP 4-7208), Mme M. Audet (SU 3-8189), Mme M.-A. Alary (SP 5-5544) Précieux-Sang, Ste-Marie, Ste-Agathe.

***Mai 23-25** — Dames St-Norbert: Mme L. Campeau (GL 2-0494) Sacré-Coeur, Ste-Marie, Ste-Agathe, St-Adolphe.

Mai 31 — Fête annuelle de Villa Maria.

***Juin 19-25** — Retraite sacerdotale.

Pour tout autre détail ou renseignement, s'adresser à: Villa Maria, St-Norbert, Man. Téléphone: GLobe 3-8025

Au Juniorat de la Ste-Famille

Responsable: Claude Guérette

La Relève

Les membres de l'exécutif du Juniorat sont: président, J.-Y. Rochon; vice-président, F. Paradis; secrétaire, G. LeGal; conseillers, René de Rocquigny, J.-P. Lemoine et P. Mulaire; aumônier, le R. P. L. Godbout, O.M.I.

Voici un rapport des différentes activités de la Relève au Juniorat:

1) Le président nous a parlé de la Relève, de son but et insista pour que les élèves parlent un bon français.

2) Nous avons demandé au directeur du poste de musique de faire jouer des disques français.

3) Nous avons écrit au Forum de Montréal pour qu'ils nous envoient une liste de bonnes expressions françaises pour les différents sports.

4) L'exécutif renouvelle les pancartes de bonnes expressions françaises afin d'attirer l'attention des élèves.

5) Durant la saison du gouret, nous avons affiché des pancartes de bonnes expressions françaises pour le fumage et le gouret.

6) 46 sur 78 élèves ont acheté des cartes de membre.

7) Nous avons tous participé au concours d'expressions françaises avec intérêt, mais notre représentant n'a pas pu vaincre ses qualifiés adversaires à l'Académie.

8) Nous avons entrepris une campagne pour que les jeunes au Juniorat achètent **La Liberté et le Patriote**. Nous avons eu 25 commandes, ce qui signifie que les jeunes s'intéressent au seul journal canadien-français de l'Ouest.

G. LEGAL,
(secrétaire), Méthode.

Départ des finissants

Le dimanche soir 9 avril, un banquet et une soirée étaient organisés en l'honneur de nos deux finissants, Albert Vermette et Gilbert Sabourin, de St-Jean-Baptiste. Le R. P. Aurèle Lemoine, représentant du R. P. Provincial, présidait au banquet et répondit aux discours d'adieu des finissants.

Etaient présents au banquet: MM. et Mmes Isidore Vermette et Louis Sabourin, les RR. PP. Pierre Leduc et Pierre Fortier, S.J., professeurs de Belles-Lettres et de Rhétorique au Collège de St-Boniface, les Pères et Frères du personnel du Juniorat, ainsi que le R. P. J.-P. Aubry, O.M.I., qui accompagnait les Frères novices, anciens du Juniorat, Ovide Poirier, Léo Bosc, J.-Hubert Collet et Guy Lavallée, du noviciat de St-Norbert.

Sous la direction du R. P. L. Godbout, O.M.I., la fanfare joua "O Canada" et deux morceaux de leur répertoire. Les Junioristes présentèrent une séance en leur honneur. M. Roger Collet lut un petit discours et composa quelques strophes rimées pour la circonstance.

Les deux pièces de résistance au programme étaient: "Napoléon monte en l'air", comédie en un acte, présentée par les Humanistes et les Versificateurs, et "Le sang des pauvres dans le sac", pièce présentée par les élèves de la classe de Méthode. Gérard Jean et Raymond Lanthier jouèrent comme entractes l'un, la rapsodie hongroise, et l'autre, "Nocturne" de Chopin.

Après la séance qui fut très bien réussie, grâce à la préparation soignée qu'y apporta le Père Godbout, soit pour organiser la fanfare, soit pour exercer les acteurs, nous avons eu une démonstration des projets de M. Omer Boulet (grade XI) et de M. Michel McDonald (grade X).

Je tiens à remercier tous les parents qui se sont rendus au Juniorat pour applaudir nos finissants et nos acteurs.

R. GOULET
(Méthode), St-Malo.

Démonstration scientifique

Nous offrons nos sincères félicitations à MM. Omer Boulet et Michel McDonald, qui ont mérité chacun un prix à l'exposition annuelle de science du Manitoba. M. Boulet mérita un deuxième prix en présentant une machine à vapeur qui actionnait un dynamo, qui à son tour éclairait une petite maison. Il dépensa plusieurs heures pour réaliser son projet.

M. McDonald mérita un troisième prix alors qu'il mit en fonction un appareil électronique, qui convertissait la lumière en sons. Cet appareil expliquait le principe du projecteur cinématographique. Il consacra, lui aussi, nombre d'heures à ce projet.

P.-H. PARADIS
(Méthode), Dunrea.

Excellence du mois d'avril

Méthode: Michel McDonald, Reynald Goulet.

Syntaxe: Gérald Paquin, René de Rocquigny.

Eléments: Donald Marion et François Paradis, Paul Mulaire.

Ste-Marie

Première communion

Ce fut durant la belle soirée du 3 avril que 21 petits paroissiens ont reçu Jésus pour la première fois et qu'un 22e s'est joint à eux pour être confirmé. La seule inquiétude qui bouleversait leurs coeurs était de donner à Son Exc. Mgr M. Baudoux les réponses qu'il s'attendait à recevoir pour qu'il leur permette à tous de s'approcher du bon Jésus.

C'est là que Son Excellence s'est rendu compte de la préparation si bien suivie que les petits ont reçue de leur maitresse, la Rév. Sr Marie-Goretti, qui cette année s'occupe exclusivement du grade un. Il faut aussi reconnaitre la valeur qu'ont eue pour ces petits les après-midis passés auprès de Mme André Lachance, leur maitresse de classe maternelle l'an dernier.

Sincères remerciements à la Rév. Sr Marie-Goretti et à Mme A. Lachance, à toutes deux félicitations bien méritées.

Mgr Baudoux, assisté de son secrétaire, M. l'abbé Fernand Desjardins, commença la cérémonie à 7 h. 30 p.m. Il célébra la sainte messe et c'est de sa main paternelle que les petits firent leur première communion dans une église presque comble.

Les confirmés étaient assis aux premiers rangs, ayant chacun leur parrain ou marraine de confirmation près d'eux. Les petites filles étaient toutes revêtues de robes blanches avec manches longues, voiles et couronnes blanches. Les petits garçons portaient la chemise blanche avec col bleu, couleurs de l'école. Ils portaient le brassard au bras gauche.

Tous les enfants reçurent une grande image-souvenir de M. l'abbé Roland Bélanger, curé. Ils pourront de plus se procurer une photo de leur groupe prise avec Son Excellence et M. le curé.

Au nombre des confirmés on retrouvait Gisèle Aquin, Maurice Bohémier, Roland Boily, Guy Duguay, Lynne Fillion, Denis Gendron, Adrien Gobeil, Marlene Henault, Guy Jubinville, Timothée Labossière, Paul-Emile Lachance, Robert Lachance, Lesley Larivière, Carole Lemoine, Jane Molicard, Janice Morier, Desneiges Pambrun, Anita Provost, Diane Sabourin, Roger Saurette, Gérard Trudeau et Gisèle Vincent.

Les dirigeants des confirmands étaient Louise Provost et Gilles Saurette, tous deux revêtus de leur costume de croisé.

Soirée récréative

Le jeudi 20 avril aura lieu l'assemblée mensuelle de l'Association de Parents et Maitres de la paroisse. Une soirée de français organisée par les élèves et les maitresses de l'école est remise du 14 au 20 avril pour coïncider avec l'assemblée. Donc, le 20 avril, à 8 h. p.m., à l'école Ste-Marie.

Partie de cartes

La partie de cartes du 9 avril fut un succès. Les dames organisatrices, Mmes Simone Mager, Pierre Lemoine et Denis Lafrenière, se réjouissent du résultat. Elles remercient tous ceux et celles qui les ont encouragées et les invitent à se rendre à la dernière partie de la série qui aura lieu le 7 mai prochain.

Mot d'ordre de Son Exc. Mgr Baudoux aux instituteurs: "Halons ensemble"

Un vibrant appel à la solidarité au service de la belle langue française a été lancé par Son Exc. Mgr Maurice Baudoux, orateur au banquet de l'Association des Instituteurs, jeudi dernier. M. l'abbé Pierre Raymond a présenté l'archevêque (voir texte ailleurs) et le R. P. G. Ramaekers, S.J., a exprimé la reconnaissance de l'auditoire. M. Antoine Gaboriau présidait.

Mgr Baudoux a expliqué que depuis onze ans il administre la confirmation dans l'archidiocèse de Montréal après Pâques, c'est pourquoi il lui arrive de manquer parfois le congrès des instituteurs. Il profite de sa présence cette année pour demander aux éducateurs de se préoccuper de la question de l'aide aux écoles paroissiales. L'Association qui groupe les enseignants des écoles publiques aussi bien que des écoles paroissiales y trouve un motif spécial de solidarité. Mgr Baudoux attire l'attention de l'auditoire sur les cours de pédagogie religieuse qui seront au programme cet été, "sans crédits". On se reproche de ne pas avoir donné assez d'envergure à cette formation des nôtres.

L'orateur énonce ensuite comme sujet principal de sa conférence: un renouveau d'efforts en faveur de notre belle langue, qu'il faut parler correctement et même avec élégance, par amour.

Il y a des moyens nouveaux, la radio et la vidéo, pour faciliter le travail de la formation des élèves, mais rien ne remplacera l'exemple de chaque jour en classe. Les apôtres du bon langage s'appliqueront donc à parler avec distinction et sans intonation anglaise, car il faut respecter le génie propre de chaque langue.

Son Excellence suggère l'emploi fréquent en classe de la terminologie française au cours de l'enseignement qui se donne en anglais. Il faut ne jamais passer tout un cours sans donner l'équivalence française, et cela pour toutes les matières. Ainsi on porte remède à une de nos grandes faiblesses, le manque de vocabulaire. Il en va de même pour les explications en français.

Mgr Baudoux cite l'exemple des petits Français de Paris qui s'expriment avec tant de clarté, à cause de l'étendue de leur vocabulaire. "Ils ont même le tour de franciser leurs anglicismes, de façon à ne pas les rendre indigestes."

Il souligne que celui qui sait sa langue sera meilleur bilingue. Cette langue est d'ailleurs une richesse pour nous et pour notre pays. Au moment où les Anglais font un effort extraordinaire pour apprendre le fançais, il convient aux Canadiens d'expression française de donner un coup de barre pour la conserver dans toute sa beauté. "Halons ensemble," de conclure le prélat, qui venait de donner lui-même l'exemple du culte du bon parler français, "notre langue première."

M. l'abbé Pierre Raymond commente un mot de Platon

Invité à présenter le conférencier au banquet de l'Association des Instituteurs de l.f., M. l'abbé Pierre Raymond rappela que "Platon prétendait pouvoir juger un inconnu d'après le timbre de sa voix: 'Parlez, disait-il, afin que je vous connaisse.' A la lumière de cette phrase, il traça ensuite ce portrait de Mgr Baudoux, orateur:

"Excellence, nous connaissons le timbre de votre voix. Nous prétendons donc vous connaitre. Dans votre voix comme dans toutes voix, nous distinguons les trois caractères essentiels: l'intensité, le timbre et l'intonation.

Intensité

"L'intensité tient à la force avec laquelle l'air expiré frappe les cordes vocales. Le mouvement respiratoire se compose de deux actes successifs: l'inspiration et l'expiration. Comparerons-nous l'inspiration cérébrale et affective à l'inspiration pulmonaire? Non, quoique la première ait sans aucun doute attiré d'abord l'attention du Saint-Siège, puis sa faveur; et que la deuxième a aussi permis à la première de trouver son expression heureuse et fréquente quand on trouvait jadis le nom du grand abbé Baudoux au haut de la liste des lutteurs des grandes causes.

"Revêtu de la plénitude du sacerdoce, Son Excellence déploie une puissance encore plus redoutable, et à l'instar du Christ, parle toujours "tanquam auctoritatem habens'. La houlette du pasteur, il la tient d'une main ferme, et son intransigeance en matières de principes, il en tempère l'expression par la charité et la douceur, la mansuétude dans ses rapports avec les pauvres hommes que nous sommes.

Timbre

"Il y a ensuite le timbre de la voix. Elément complexe s'il en est, puisqu'il tient à la disposition, à la forme et aux qualités des parois des cavités de résonance dont se compose le canal aérien sus glottique. La voix de Son Excellence est voilée, mais elle n'est ni grêle ni âpre, ni étroite ni dure. Elle a une grande flexibilité et atteint même l'éclat qu'accroit la passion de la vérité et la sainte colère devant l'injustice et la perversité humaines.

Intonation

"Enfin, l'intonation est le diapason auquel l'orateur fixe le début de son discours. C'est ce ton premier qui règlera le ton de tout son discours, ainsi que le degré d'aisance ou de fatigue avec lequel l'orateur continuera de parler. Un exemple: quand Son Excellence entonne une préface solennelle, on sait tout de suite si sa voix s'éraillera ou restera posée. Souvent son intonation est trop élevée dans le registre. Son Excellence s'éreinte vite quand elle chante. Mais quand elle parle, elle ne s'éreinte pas. C'est que le diapason de sa voix parlée est bien trouvé. Il n'a pas besoin de verre d'eau.

"Donc, Mgr l'Archevêque de St-Boniface pourrait parler sans l'aide du micro s'il le désirait. Il vous touchera le coeur en agissant par son timbre sur votre cerveau, tout en excitant en vous l'émotion esthétique par le charme de son style. Et il ne vous fatiguera en aucune façon, pas plus qu'il ne se fatiguera lui-même en adressant aujourd'hui la parole à l'élite formatrice de l'élite de demain."

24,000 catholiques au royaume du Laos

VIENTIANE — On compte actuellement 24,000 catholiques au Laos, où la liberté de conscience et la liberté religieuse semblent de plus en plus mises en péril par les partisans et les rebelles communistes. Les troubles de ces derniers mois ont déjà coûté la vie à plusieurs missionnaires; de nombreux édifices religieux ont été détruits ou endommagés, tandis que des stations de mission ont été soumises à un pillage systématique avant d'être incendiées. Malgré cela, tous les missionnaires sont demeurés à leurs postes.

LE PALMARÈS DE CKSB

1.	Garde-moi la dernière danse	Les Riffs, France Pieri
2.	Souvenirs, souvenirs	Les Soeurs Kessler
3.	Un Beau Jour viendra	Connie Francis
4.	Mon coeur comme la Vague	Les Copains
5.	L'oxygène	Guy Béart
6.	Je me Balance	Gilbert Bécaud
7.	Bras dessus, bras dessous	Dalida
8.	Quand nous étions écoliers	Marcel Amont, Colette Dereal
9.	C'est écrit dans le ciel	Bobb Azzam
10.	Louise	Michel Louvain
11.	Prends le Chorus	Charles Aznavour
12.	Chemin des Amours	Les Frères Flamingo
13.	Chantons	Les Meridiens
14.	Tes yeux Lilas	Colette Dereal
15.	Très Chic	Edmond Taillet
16.	Tu fais danser mon coeur	Caterina Valente
17.	Viens	Gilbert Bécaud
18.	Le Bonheur	Ginette Ravel
19.	Depuis ce temps-là	Bernard Lauze
20.	De ton coeur à mon coeur	Lucienne Delyle
21.	Quand c'est fini	Léo Ferré
22.	Milord	Franck Pourcel
23.	Love love amour	Anny Cordy
24.	Adieu mamma	John William
25.	Les citrons de Tel-Aviv	Gloria Lasso, les Blues-Jeans
26.	Le temps du Muguet	Les Scarlet
27.	Rêve et Conquête	Hervé Brousseau
28.	Grenades, grenades	Guy Béart
29.	T'es le roi	Colette Renard
30.	Le bruit Mystérieux	Michel Noël

Si vous désirez entendre un de ces succès, vous n'avez qu'à compléter le billet suivant et nous l'expédier.

CKSB
St-Boniface, Man.

J'aimerais entendre numéro de votre palmarès au cours de votre programme du matin ☐ de 7 h. 30 à 8 h. 30
du midi ☐ de 12 h. 15 à 12 h. 55
du soir ☐ de 6 h. 15 à 6 h. 45
ou autres "pièces" non indiquées dans cette liste

Nom ....

Adresse ....

Les requêtes détermineront la position des succès la semaine prochaine.

DIVISION SCOLAIRE DE LA RIVIERE ROUGE No 17
RAPPORT FINANCIER

pour l'année se terminant le 31 décembre 1960

BILAN DU FONDS DE CAPITAL
31 décembre 1960

ACTIF

Encaisse		$ 4,349.27
Edifices au prix coûtant:		
Écoles	$446,916.49	
Terrains	6,929.29	453,845.78
Equipement au prix coûtant:		
Écoles		142.80
Autre actif de capital:		
Fonds investis	335,000.00	
Prime sur obligations	11,550.00	346,550.00
TOTAL		$805,087.85

PASSIF

Dette sur obligations non échues (principal seulement)	$660,000.00
Comptes payables — capital	129,180.02
Autre passif:	
Dû au fonds de revenu	664.20
Intérêt des obligations	15,243.63
TOTAL	$805,087.85

BILAN DU FONDS DE REVENU
31 décembre 1960

ACTIF

Comptes recevables		$ 1,745.00
Autre actif:		
Dû du fonds de capital	$ 664.20	
Dû du fonds de dépôt	106,202.35	
Frais de scolarité	800.00	107,666.55
TOTAL		$109,411.55

PASSIF

Prêts à court terme et prêts à découvert	$ 47,411.55
Comptes payables	10,396.62
Dépôts sur livres	919.00
Surplus (excédent de l'actif sur le passif)	50,684.38
TOTAL	$109,411.55

BILAN DU FONDS DE DEPOT
31 décembre 1960

ACTIF

Octrois combinés recevables	$ 76,318.75
Taxes recevables	52,951.21
TOTAL	$129,269.96

PASSIF

Dû aux districts scolaires	$ 23,067.61
Dû au fonds de revenu	106,202.35
TOTAL	$129,269.96

RAPPORT DES VERIFICATEURS

Au président et aux commissaires,
Division Scolaire de la Rivière Rouge no 17,
Saint-Pierre, Manitoba.

Conformément à vos instructions, nous avons préparé les bilans de la Division Scolaire de la Rivière Rouge no 17 au 31 décembre 1960 — bilan du fonds de capital, bilan du fonds de revenu et bilan du fonds de dépôt — et le fonds de revenus et dépenses pour l'année terminée à cette date. Notre examen a comporté une revue générale des procédés comptables et tels sondages des livres et pièces comptables et autres preuves à l'appui que nous avons considérés nécessaires dans les circonstances.

A notre avis, les bilans — bilan du fonds de capital, bilan du fonds de revenu et bilan du fonds de dépôt — et le fonds de revenus et de dépenses représentent équitablement la situation financière de la Division Scolaire de la Rivière Rouge no 17, au 31 décembre 1960, ainsi que les résultats de ses opérations pour l'année terminée à cette date, conformément aux principes comptables généralement reconnus et appliqués de la même manière qu'au cours de l'année précédente.

Signé à Saint-Pierre, Manitoba, ce 28e jour de février 1961.

[R]apports approuvés:
PIERRE BARIL, président
GERARD-J. GAGNE, sec.-trés.

FOREST GUENETTE ET CIE
Comptables agréés et vérificateurs

FONDS DE REVENUS ET DE DEPENSES
Année terminée le 31 décembre 1960

Revenus

	Evaluation budgétaire	Revenu actuel	Excédent budgétaire ou déficit*
Octrois d'opérations combinés	$168,695.00	$173,027.75	$ 4,332.75
Octrois	5,000.00	9.25	4,990.75*
Taxes spéciales	78,865.00	78,865.00	
Total des revenus	252,560.00	251,902.00	658.00*
Surplus de l'année précédente		23,809.05	23,809.05
TOTAL	$252,560.00	$275,711.05	$ 23,151.05

Dépenses

	Evaluation budgétaire	Dépense actuelle	Excédent budgétaire ou déficit*
Salaires des instituteurs	$137,580.00	$136,934.00	$ 646.00
Fourniture de classe:			
(a) Académique	2,812.50	3,811.94	999.44*
(b) Bibliothèque	812.50	1,085.40	272.90*
(c) Manuels	5,000.00	1,076.93	3,923.07
Entretien et opération des écoles	21,500.00	22,467.28	967.28*
Administration	14,455.00	15,588.69	1,133.69*
Transport	20,000.00	36,100.14	16,100.14*
Autres dépenses	35,400.00	1,480.25	33,919.75
Dépenses capitales:			
(a) Puits et terrains	15,000.00	5,448.17	9,551.83
(b) Ajustements — octrois 1959		1,033.87	1,033.87*
Total des dépenses	252,560.00	225,026.67	27,533.33
Surplus		50,684.38	50,684.38
TOTAL	$252,560,00	$275,711.05	$ 23,151.05



Les Anciens du collège St-Boniface comptent seize nouveaux membres

La cérémonie de réception des Finissants du collège St-Boniface Anciens est en bonne voie de devenir une tradition bien établie et goûtée. A cette coutume qui débuta en 1949 s'est ajoutée un autre chainon, le dimanche 9 avril, quand les 16 finissants de l'année fermèrent le livre de leur vie collégiale et furent déclarés Anciens. Le personnel du collège et quelque 200 Anciens s'unirent aux Finissants et à leurs parents pour donner l'éclat qu'il convient à cette journée marquante et dramatique de la vie collégiale.

Dans le gymnase décoré, les parents et Anciens prirent place. Les finissants entrèrent en défilé. M. A. Lachance présida la réception. Le R. P. Rosaire Bastien, S.J., professeur de philosophie, se révéla un digne remplaçant du R. P. L. Hardy, S.J., en présentant chacun des finissants de façon spirituelle et mentionnant son choix de carrière. Chacun alla faire épingler son ruban par sa mère.

Le Père Bastien mentionna aussi que cette classe de finissants apportait déjà de la fierté au personnel, car ce groupe d'élèves avait manifesté un dynamisme assez spécial pendant leurs études. Leur carrière devrait porter la même marque.

Le président des finissants, M. Rhéal Teffaine, exprima la reconnaissance des finissants à l'endroit du collège et des parents et engagea ses confrères à continuer avec loyauté la tradition des Anciens.

Ceux-ci, par la voie de leur président, M. Roger Sénécal, souhaitèrent la bienvenue aux nouveaux membres de l'Association et surtout les invitèrent à se mettre fidèlement au service des causes que les Anciens du collège essaient de promouvoir.

Le R. P. Ludger Guy, S.J., adressa la parole au nom du recteur absent. Il mentionna que cette nouvelle réception contenait un élément nouveau, même si faiblement représenté pour cette année: pour la première fois dans son histoire le collège St-Boniface comptait une finissante qui a suivi au complet les cours des Arts au collège même.

Dans le passé les finissantes du collège féminin St-Joseph participaient à la réception des finissants du collège St-Boniface, mais elles avaient suivi leurs cours au collège St-Joseph.

L'an prochain on en comptera plusieurs. Cette nouveauté fait encore choc chez certains, dit le Père Guy, mais elle fut le résultat de mûres réflexions et l'expérience s'est révélée heureuse sous plusieurs aspects.

Son Exc. Mgr M. Baudoux donna le mot de la fin. Il souligna que le collège St-Boniface est l'institution qui a fourni la grande part des professionnels et chefs de file de la population franco-manitobaine.

Le chef du diocèse s'attacha toutefois à souligner une lacune, plus patente ces dernières années surtout, la faible part des vocations sacerdotales. Profitant de ce carrefour de groupes que cette soirée rassemble, il demanda aux parents, aux professeurs, aux élèves et aux Anciens d'étudier sérieusement ce grave problème. "La première catégorie de chefs dont notre population a besoin, ce sont des prêtres", a dit Son Excellence.

Le R. P. G. Jolicoeur, S.J., aumônier des Anciens, invita chacun à prendre le café que servirent la mère du président des Anciens, Mme Sénécal, et la mère du président des Finissants, Mme Teffaine. Pendant le reste de la soirée les Anciens réchauffèrent leurs souvenirs à la vapeur de leur café, pendant que les nouveaux Anciens se créaient de nouvelles amitiés après avoir officiellement mis fin à leurs liens de collégiens.

La collation fut servie à la fin de la soirée par les Dames Auxiliaires du Collège, sous l'experte direction de Mlle Aimée Pelletier.

M. E. R. O'Neill présidera à l'ouverture d'un magasin Red & White.

M. E. R. O'Neill, gérant de Western Grocers (1961) Ltd., Winnipeg, présidera à l'ouverture du magasin Red & White des Frères Mulaire, à St-Pierre, le mercredi 19 avril, à 9 h. du matin.

La cérémonie d'ouverture sera irradiée par le poste CKSB. Il y a 41 magasins Red & White au Manitoba et 344 magasins affiliés dans l'Ouest canadien.

La Salle

Soirée sociale

La soirée sociale du dimanche 26 mars, organisée par les dames de la paroisse, avait lieu à la salle paroissiale. Ce fut un réel succès. Pour agrémenter cette veillée, il y eut dix mains de cartes, sept parties de bingo et divers loteries.

Les heureux gagnants des divers prix aux cartes furent comme suit: 1er prix des dames (coussin), Mme Marie Lagacé; prix de consolation (salière et poivrière), Mme Rodolphe Gendre; 1er prix des hommes (cravate), M. Raymond Rochon; prix de consolation (crème et savons), M. Hyacinthe Lapointe. Le prix d'entrée des dames (boite d'épiceries) échoua à Mme Marcel Lagacé; celui des hommes (un bon de graisse d'une valeur de 25 gallons) à M. Wilfrid Côté.

De beaux prix furent également remportés au bingo par les personnes suivantes: M. Hyacinthe Lapointe (baromètre); M. Oscar Lagacé (verres à eau); Mme Hyacinthe Lapointe (taies d'oreillers); Mme Aubert Poirier (boite d'épiceries); Mlle Priscille Cormier (théière); M. Fernand Lavallée (serviettes); Mme Bernadette Lagacé (eau de cologne); M. Edouard Parent, de Letellier (boite d'épiceries); Mlle Denise Labelle (un bon d'essence valant $2.25).

Le tirage de la loterie d'une génisse évaluée à $75.00 ou la somme en argent de $50.00, offert par M. et Mme Elphège Lavallée, favorisa M. René Lanoie, de La Salle, qui opta pour le deuxième choix. Egalement favorisé du sort, M. Paul Vouriot se vit attribuer une caisse de pommes. Une boite d'épiceries fut aussi mise en loterie.

Un délicieux goûter clôtura la veillée. Remerciements et félicitations sincères aux organisatrices, aux généreux donateurs de prix, de même qu'aux heureux gagnants et personnes présentes qui ont contribué à son magnifique succès. Les recettes nettes s'élèvent au chiffre imposant de $508.55.

Semaine Sainte

Les cérémonies liturgiques de la Semaine Sainte furent suivies avec recueillement par les fidèles. De nombreuses communions furent distribuées. Durant la vigile pascale, M. l'abbé G. Poitras, curé de la paroisse, administra le sacrement de baptême au nouveau bébé de M. et Mme Germain Cormier. En la grandiose fête de Pâques, la chorale, aidée des religieuses et d'un groupe de garçons de l'école St-Hyacinthe, fit entendre une belle messe harmonisée afin de rehausser la solennité de ce jour sacré. Elle fut répétée le dimanche de la Quasimodo.

Baptême

Le 1er avril: Gisèle-Marie-Anita, fille de Germain Cormier et d'Annette Dumont, née le 21 mars. Parrain et marraine, Mlle Irène et M. Philippe Cormier, soeur et frère de l'enfant.

Malades

La jeune Diane Simard est en bonne voie de rétablissement à l'hôpital St-Boniface à la suite d'une délicate intervention chirurgicale subie le vendredi 24 mars. Mlle Patricia Cormier, qui dut y faire un stage récemment pour traitements médicaux, fut de retour chez elle le jeudi 6 avril.

Va-et-vient

Le jeudi 6 avril, M. et Mme Napoléon Chartier, de Tisdale, Sask., furent de passage chez les familles René, Elphège, Alva et Gérard Lavallée.

Mme Philippe Cossette, de Fargo, D.-N., visita les familles Lavallée, le jeudi 30 mars.

Le lundi 3 avril, Mme Ernest Rochon, accompagnée de ses soeur et nièce, Mme Maria Toutant et Mlle Lorraine Toutant, de St-Boniface, fut en promenade chez ses parents, M. et Mme Alphonse Boulet, de Dunrea, Man. Mme Gérard Lavallée, qui fut également du voyage, profita de l'occasion pour rendre visite à M. et Mme Joseph Boulet (Marie-Laure Lavallée).

Le mercredi 5 avril, M. et Mme Louis Labelle et leur famille visitèrent l'exposition annuelle de Brandon. Au cours de la semaine du 2 avril ils se rendirent aussi à Ste-Anne-des-Chênes afin d'y revoir des parents, M. et Mme Fernand Paquin.

Mme Omer Comeau fut de retour chez elle le samedi 8 avril après un agréable voyage de deux semaines à Montréal, P.Q., où elle eut l'occasion de rendre visite à son fils, Raymond.

Mlle Marie Gendre, de Winnipeg, passa une semaine de vacances, dernièrement, chez ses parents, M. et Mme Rodolphe Gendre.

Le dimanche 2 avril, M. et Mme Arsène Girardin, de St-Claude, Man., furent de passage chez M. et Mme Albert Girardin.

Au cours de la semaine du 2 avril, Mmes Virginie Girardin et Louis Hogue, accompagnées de M. et Mme Philippe Hogue et leur famille, visitèrent M. et Mme John Novak, à Transcona, Man.

Etaient en visite à l'occasion de la fête de Pâques: chez M. et Mme Raphaël Lanoie, M. et Mme Pierre Daoust et leurs filles, Cécile et Jeannette, de Fannystelle; chez MM. et Mmes Raoul, Raymond, Denis et Alain Rochon, MM. et Mmes Alain Grouette, de Shilo, et Richard Boyer, de St-Boniface; chez Mme Louis Hogue, MM. et Mmes Alcide et Denis Hogue, de Winnipeg; chez MM. et Mmes Charles, Aimé et Lucien Cormier et Raymond Rochon, M. Edmond Cormier, P.S.S., du Grand Séminaire de St-Boniface, M. et Mme Jean Lemoine et leur famille, de Norwood, Mmes Jacques Laurin et Armande Amédée Isabey, de St-Vital, M. Benoit Cormier, de Winnipeg, ainsi que MM. et Mmes Alain Cormier, Arsène Girardin et Flipot, de St-Claude, Man.; chez M. et Mme Rodolphe Gendre, M. et Mme Donald Sedens, de Winnipeg; chez MM. et Mmes Pierre et Gabriel Simard, MM. et Mmes Henri Simard et Albert Desautels, de St-Boniface, ainsi que M. et Mme Georges Cherlet, de Winnipeg; chez M. et Mme Edouard Cormier, M. et Mme Denis Cormier, de Carman; chez Mme Robertine Cormier, MM. et Mmes Félix Cormier et Joseph Mahé et leurs familles, de St-Boniface.

Tableau d'honneur

Grade I: Robert Cormier, Camille Lagacé, Ronald Lavallée, Christine Hogue, Yolande Poirier, Rachel Lagacé, Paul Lapointe et Thérèse Vouriot.

Grade II: Cécile Simard, Annette Lapointe, Larry Hogue, Raymond et Raymonde Vouriot, Roberta De Vos, Colette Sherwood et Yvette Bernuy.

Grade III: Yvonne Labelle et Réjeanne Vouriot.

Grade IV: Joanne Lapointe.

Grade V: Paul Lapointe, Lucie et Evelyne Lagacé.

Grade VI: Ronald Lagacé et Gérald Vouriot.

Grade VII: Patricia Cormier, Louise Girardin, Gérard Labelle, Raymond Côté et Daniel Ritchot.

Grade VIII: Diane Labelle, Pauline Vouriot, Paulette et Laurette Cormier.

— No 296 —

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1							■					
2						■						
3					■					■		
4				■							■	
5	■							■				
6		■								■		
7			■		■							
8					■							■
9		■							■			
10			■					■				
11							■					
12						■						

HORIZONTALEMENT

1—Petite lettre. — Pris de passion.
2—Espèce du genre viorne. — Etre agréable.
3—Archevêque de Reims. — Ce qu'une chose coûte. — Dans.
4—Fort. — Général de Justinien.
5—Soutirent. — Jetai impétueusement.
6—Se dit des branches privées de leurs rameaux. — Chemin de halage.
7—Métal. — Pas réels.
8—Metteur en scène autrichien. — Genre de caryophyllacées.
9—Courbes.—Entourée d'eau.
10—Se suivent. — Unité de mesure (pluriel). — Pas cuits.
11—Faire l'important dans une assemblée. — Attachait.
12—Passe au sas. — Traversas.

VERTICALEMENT

1—Orifice. — Mous et doux au contact.
2—De l'Ibérie. — Coup de baguette. — Se rendra.
3—Genre de crustacés comestibles. — Nié parfaitement. — Dans le corps.
4—Pluriel de leu. — Officiers du palais du sultan.
5—Terminaison. — Préfixe signifiant jeune. — Bord, lisière.
6—Qui tient une cantine.
7—Loge d'un portier de couvent (plur).
8—Choisis. — Note (plur). — Article.
9—Du père. — En deçà.
10—Souri. — Appris. — Choisiras.
11—Colère. — Mot hébreu qui signifie "louez Dieu".
12—Fortement conçues et exprimées. — Orients.

SOLUTION DU PROBLEME No 295

■ **Horizontalement:** — 1. Ostéomyélite; 2. Réelle — Nices; 3. Didier — Tôt; 4. Odes — Ebène; 5. Neuilly — Rue; 6. Moab — Tiens; 7. As — Nièce — Es; 8. Tas — Ekeren; 9. Rien — Er — Malo; 10. Ios — 1011; 11. Connaissance; 12. Ensellée — Eu.

■ **Verticalement:** 1. Ordonnatrice; 2. Seide — Sai — On; 3. Tédéum — Seins; 4. Elision — None; 5. Olé — Laie — Sal; 6. Merelbeke — Il; 7. By — Cerise; 8. Ente — Ter — Ose; 9. Lion — Emia; 10. Ictère — Naine; 11. Té — Une — Cu; 12. Espressione.

Saint-Labre

Semaine Sainte

Les paroissiens ont pu bénéficier des bienfaits spirituels de la Semaine Sainte grâce au généreux dévouement du R. P. R. Ouellette, S.M., qui est venu prêter concours à M. l'abbé J. Choiselat, curé, durant la Semaine Sainte et à Pâques.

Va-et-vient

Le 31 mars, M. et Mme Robert Druwé et Mmes Alice Druwé et Joseph Désilets ont rendu visite à Mme Julien Gérardy, convalescente à la maison.

Plusieurs parents visitèrent leurs familles à l'occasion de Pâques. L'on remarquait M. et Mme Alexis Richard, Mme A. Gobin et Mlle Hélène Gisiger, chez leur mère, Mme B. Gisiger; M. et Mme Joseph Kirouac, accompagnés de leurs enfants, ont rendu visite à M. et Mme Rémi André; M. et Mme Lucien St-Pierre, de Lorette, chez M. et Mme Emile Poiron; M. et Mme Raymond Le Leonnec, ainsi que Mlle Gabrielle Gérardy, chez leur mère, Mme Julien Gérardy.

St-Pierre-Jolys

Partie de cartes

Le dimanche 9 avril eut lieu la partie de cartes au profit des scouts, organisée par leurs parents. Ce fut un véritable succès. M. l'Aumônier et les scouts ouvrirent la soirée avec l'hymne national "O Canada", puis présentèrent une courte pièce de scoutisme.

Ensuite on joua au whist. Les gagnants furent, 1er prix des dames, Mme Amédée Bourgeois, 1er prix des hommes, scout Eugène Ritchot. Prix de consolation des dames, Mme Yvon Lemire; des hommes, M. Marcel Arpin. Le prix d'entrée fut gagné par Mme Ovila Desharnais.

Suivit ensuite une chanson très bien exécutée par le scout René Proulx. Il a su ainsi mettre un peu d'entrain avant le bongo.

Les gagnants au bongo furent Mmes Achille Rioux, Ovila Desharnais, Amédée Bourgeois et Ovide Sabourin, Mlles Raynalde Nault et Jeanne Massicotte et M. Léandre Dupuis.

Les prix de la loterie furent gagnés par: 1er prix, parka (jeune), M. H. Dubé; 2e, Ansco "Cadet Camera", Mme Eugène Préfontaine; 3e, panier de marchandises, la Rév. Sr Marie-Maximillia; 4e, $5.00, Mme Agnès Desaulniers.

Grand merci aux souscripteurs et à tous ceux qui ont coopéré pour que cette soirée remporte un tel succès.

Aubigny

Mariage Landry-Carrière

Le samedi 8 avril à 4 h. p.m. en l'église d'Aubigny eut lieu le mariage de Mlle Georgette Carrière, d'Aubigny, à M. Paul Landry, de Morris. M. l'abbé R. Nadeau, curé, célébra la messe et bénit l'union des époux.

Escortée par son oncle, M. William Bell, la mariée s'avança, ravissante dans sa jolie robe de tulle blanc. Un diadème soutenait son voile, et son bouquet se composait de roses rouges.

Les demoiselles d'honneur, Mlles Yvette Bertheletté, Simone et Jacqueline Landry et la petite bouquetière, Georgette Bell, étaient charmantes dans leurs toilettes de nylon bleu; chacune tenait un joli bouquet de roses blanches. Le petit page était Marc Landry.

Le marié était accompagné de son père et assisté de trois garçons d'honneur.

Mme Ovide Robert touchait l'orgue tandis qu'on exécuta de beaux cantiques.

La messe nuptiale fut suivie d'un souper et d'une soirée récréative à la salle Normandin.

Les nouveaux époux demeureront à Morris.

Va-et-vient

Mme F. Combot est revenue à Aubigny après un court séjour à l'hôpital de Morris.

A l'occasion de la fête de Pâques, M. et Mme Hormisdas Roy, de St-Hubert, Sask., firent une courte visite chez leurs parents d'Aubigny.

Dunrea

Semaine Sainte

Au cours de la Semaine Sainte toutes les messes eurent lieu à l'église et les paroissiens se firent un pieux devoir d'y assister en plus grand nombre, comme préparation à la grande fête de Pâques.

Le Jeudi Saint la grand-messe eut lieu à 8 h. p.m., avec communions nombreuses et adoration devant le Très Saint Sacrement jusqu'à minuit.

Le Vendredi Saint, tous firent le Chemin de la Croix, et l'office commença à 3 h. p.m. La vigile Pascale débuta à 11 h. pour se terminer par la messe de minuit.

M. l'abbé G. Gervais, curé, fut assisté par M. l'abbé André Gervais, vicaire, pendant toute la Semaine Sainte.

Le matin de Pâques, la messe eut lieu à 10 h., et malgré la température plutôt maussade, l'intérieur de l'église était à l'unisson avec la grandeur de la solennité du jour: belle assistance, autels bien décorés de lis immaculés et de jonquilles dorées.

M. l'abbé G. Gervais, curé, donna un éloquent sermon dans les deux langues, et la chorale chanta la messe Royale de Dumont. A l'Offertoire, un joyeux "Regina Coeli", et au dernier Evangile, "Alleluia! Jésus est triomphant" furent chantés.

Va-et-vient

Un grand nombre de visiteurs étaient dans cette localité pour le congé de Pâques. Les étudiants sont venus jouir de la douceur du foyer familial et on remarquait en plus Mme Alfred Bisson et ses fils, Laurent et Raymond, et M. et Mme Alain Hémery, de St-Boniface; chez M. et Mme Edmond Beaupré, leurs filles et gendres, MM. et Mmes Jos. Prescott et leur fillette, de St-Lazare, Fernand Labossière et leurs enfants, de St-Léon, Théo Knook, de Winnipeg, et Albert Delighte, de St-Alphonse; chez M. Albert Boulet, M. et Mme Maurice Côté, de Ste-Agathe, ainsi que leurs filles, Thérèse et Marie-Antoinette, de Ste-Agathe et St-Boniface.

Mme J. Châtelain et Mlle Thérèse Châtelain, de St-Boniface, ainsi que M. et Mme Placide Châtelain et leurs enfants, de Winnipeg, sont venus visiter M. et Mme N. Boulet.

Mlle Jocelyne Souyri et son fiancé, de Winnipeg, étaient chez M. et Mme Jos. Souyri.

Mme Maria Toutant, accompagnée de Mlle Lorraine Toutant, de St-Boniface et de Mmes Ernest Rochon et Gérard Lavallée, de La Salle, est venue visiter de la parenté.

M. et Mme Arthur Boulet recevaient avec plaisir la visite de M. l'abbé Charles Vachon et de Mlle Bertha Langlois, de Ste-Amélie.

M. et Mme Jos. Bisson, accompagnés de leurs fils, Claude et Roland, et d'un jeune ami, Hubert Degagné, tous de St-Boniface, sont aussi venus visiter des parents et amis.

MM. et Mmes J.-O. Boulet et Louis Colbe recevaient avec plaisir la visite de M. et Mme Théobald Martin et leurs enfants, de St-Boniface.

Le jeudi 6 avril, MM. et Mmes Norbert Fortier et J.-O. Boulet se rendaient en promenade vers la ville pour revenir le dimanche 9 avril. Les religieuses enseignantes se sont rendues au congrès des instituteurs, puis la Rév. Sr Marie-de-la-Garde s'est rendue à Québec, au chevet de son frère, qui était très malade.

Malades

Prompt retour à la santé à Mme P. Bisson, qui est hospitalisée à Killarney, ainsi qu'à M. Stanislas Dionne de retour chez son fils depuis le dimanche 9 avril, après avoir séjourné pendant plusieurs mois à l'hôpital de Wawanesa.

St-Jean-Baptiste

Soirée d'adieu

Le mardi 4 avril se réunissaient à la salle Bernier environ 300 parents et amis pour une soirée d'adieu en l'honneur de M. et Mme Roméo Marion qui quitteront la paroisse prochainement.

M. et Mme Marion, natifs du district, sont bien connus à St-Jean-Baptiste, Ste-Elisabeth, Morris et les environs. M. Marion occupera, dans la province de Québec, une position très avantageuse comme représentant d'une compagnie de distribution de différents produits chimiques pour la destruction des mauvaises herbes. Quoique M. Marion doive partir sous peu, sa famille ne le rejoindra qu'au mois de juin. Bonne chance à tous!

Semaine Sainte

Les offices de la Semaine Sainte ont été célébrés avec beaucoup de solennité. Grâce à la belle température, les paroissiens ont pu assister en très grand nombre à chacun des offices. Le supérieur du Petit Séminaire, M. Jean Roy, P.S.S., a bien voulu venir prêter mainforte à Mgr H. Lapointe, curé, pour entendre les confessions. Il donna aussi un magnifique sermon sur le sacerdoce, à la messe du Jeudi Saint. Ses paroles étaient bien propres à faire comprendre la grandeur du Sacerdoce et à inciter les jeunes à prêter l'oreille à l'appel du Seigneur.

Douze hommes, MM. Léo Ayotte, Pierre Baril, Roger Barnabé, Roland Provost, Alphonse Bérard, Edmond Bouchard, Georges Bruneau, François Desautels, Olivier Lafond, Adélard Fillion, Louis Sabourin et Léon Grégoire, ont rempli dignement la fonction d'apôtres au lavement des pieds du Jeudi Saint, et accompagnèrent pieusement le Saint-Sacrement au reposoir.

Le dimanche des Rameaux et le Vendredi Saint, Gilbert Sabourin, Marcel Comeault et Marcel Baril ont fait la lecture de la passion avec une diction parfaite et ont réussi à soutenir l'attention de tous les assistants.

Le Vendredi Saint, M. l'abbé J. Lévesque, du Petit Séminaire, aida aux confessions et présida au Chemin de Croix. Durant la cérémonie de la Veillée Pascale, deux jeunes Neumann, de Rosenfeld, furent baptisés et firent leur première communion durant la messe de minuit. Ces deux jeunes, qui furent instruits des vérités de notre sainte religion par les religieuses du couvent depuis septembre dernier, étaient comblés de joie. Leurs oncle et tante, devenus leurs parents adoptifs, étaient des plus heureux.

Grâce au dévouement des religieuses, les 50 enfants de choeur se firent un devoir d'être présents à tous les offices. Ils évoluèrent aux processions et ailleurs avec une tenue et un ordre parfaits. Durant la seconde partie des litanies, à la vigile Pascale, les servants quittèrent les soutanes noires pour revêtir de belles soutanes rouges toutes neuves, et portèrent sur l'autel et aux différents endroits du sanctuaire, de gros bouquets de lis et de tulipes. L'ensemble de cette décoration donnait à l'église un coup d'oeil merveilleux. MM. Philippe Desautels et Joseph St-Amant, vétérans au service des autels, ont rempli durant toute la semaine, les fonctions de maîtres de cérémonies. Avec eux, pas d'erreurs possibles. Les autres servants qui remplissaient des fonctions importantes durant la Semaine Sainte étaient aussi des habitués de vieille date: MM. Marcel Dorge, Maurice Tessier, Denis Dupas, Marcel et Guy Baril, Gilbert Sabourin, Léo Létourneau, Arthur St-Amand, Gilbert Beaudette, René Sabourin et René Fillion.

Il y a trois sortes d'ignorance: ne pas savoir ce qu'on devrait savoir; savoir mal ce que l'on sait; savoir ce qu'on ne devrait pas savoir.

La ROCHEFOUCAULD.

Un missionnaire Oblat d'Afrique parle du Basutoland à La Broquerie

LA BROQUERIE — Le dimanche 9 avril, les paroissiens avaient l'honneur de recevoir la visite du R. P. Louis de Gonzague Magnan, O.M.I., supérieur du séminaire de Roma, au Basutoland.

Le Père Magnan, qui n'a pas prêché en français depuis dix ans, s'est exprimé avec aisance et précision. Il a d'abord témoigné sa reconnaissance à M. l'abbé U. Lafond, curé, pour son bon accueil, de même qu'à Son Exc. Mgr M. Baudoux pour sa permission de visiter et solliciter de l'aide pour ses missions dans les différentes paroisses du diocèse. Il a également remercié tous ses bienfaiteurs pour leur générosité dans le passé. Il a ensuite parlé des missions du Basutoland en général et plus particulièrement du séminaire de Roma, où il dirige la formation de prêtres noirs. Les conversions seraient abondantes, dit le missionnaire, si les prêtres étaient plus nombreux.

Le R. P. Magnan a ensuite pris le dîner chez ses cousins, M. et Mme Camille Boily, en compagnie de M. l'abbé Lafond, son ancien condisciple, et ses frère et belle-soeur, M. et Mme Marius Magnan, de Ste-Anne-des-Chênes.

Après le Salut du Saint Sacrement dans l'après-midi, le R. P. Magnan visita les religieuses du couvent et plus particulièrement la Rév. Sr A. Caron, supérieure, qui a un frère missionnaire Oblat au Basutoland. Au cours de la soirée, le missionnaire a présenté au public de pittoresques vues du Basutoland, en fournissant les renseignements appropriés. De nombreuses questions témoignèrent de l'intérêt de l'assistance. Des démonstrations de photos et d'objets confectionnés par les habitants de ces contrées africaines, de même que la présentation d'un enfant revêtu du costume du pays vinrent apporter une note originale à cette soirée missionnaire.

Le R. P. Magnan remercie le Club Sportif, de même que tous ceux qui l'ont aidé dans l'organisation de cette séance. Ceux qui n'ont pas eu l'avantage d'y assister apprendront avec plaisir que le Père Magnan sera des nôtres lors du pique-nique de la St-Jean-Baptiste le 24 juin prochain. Que l'on veuille bien transmettre la nouvelle aux parents et amis. Merci au Révérend Père pour cette intéressante visite et au plaisir d'un revoir prochain.

Décès

Le mercredi 5 avril, à l'hôpital St-Boniface, est décédé à l'âge de 22 ans M. Dollard Boisjoli, fils de M. et Mme Henri Boisjoli (Mérilda Tousignan), de La Broquerie.

Après un séjour de deux mois et demi à l'hôpital, où il supporta une douloureuse maladie, le jeune homme accepta la mort avec une résignation toute chrétienne.

Le service funèbre fut chanté en l'église de La Broquerie à 10 h. a.m. le vendredi 7 avril par M. l'abbé U. Lafond, curé. Les porteurs étaient MM. Philippe et Aurel Pelletier, cousins du défunt, MM. Adrien et Alfred Laurencelle, Fernand Boissinot et Denis Carrière.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son père et sa mère, deux frères, René, de La Broquerie, et Maurice, de Portage la Prairie; quatre soeurs, Berthe (Mme Jean-Marie Therrien), de St-Boniface, Gisèle (Mme René Charpentier), de St-Boniface, Denise (Mme Roger Rodrigue), de Winnipeg, et Dolorès (Mme Joseph Kcrause), de Winnipeg; quatre neveux et six nièces.

La maison Loewen de Steinbach était en charge des funérailles.

Remerciements

Les membres de la famille Henri Boisjoli désirent remercier tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion de leur deuil récent, soit par leur aide à l'hôpital ou à la maison, par l'envoi de prières, messages, fleurs ou assistance aux funérailles.

Baptêmes

Le 9 avril: Johanne-Marie-Louise, fille d'Arthur Boily et de Fabiana Freynet, née le 29 mars. Parrain et marraine, M. Raymond Boily et Mlle Yolande Freynet, frère et tante de l'enfant.

Le 9 avril: Diane-Marie-Roberte, fille d'Aimé Charrière et de Magella Fillion, née le 1er avril. Parrain et marraine, M. et Mme Laurent Fillion, oncle et tante de l'enfant.

Çà et là

Les Rév. Srs Hermance Lussier, principale de l'école élémentaire, et Blanche Brisebois, S.G.M., sont revenues très satisfaites des congrès des instituteurs tenus à Winnipeg et St-Boniface, la semaine dernière.

La Rév. Sr Aurise Normandeau, S.G.M., faisait dernièrement sa retraite annuelle au couvent de Lorette.

Les vacances de Pâques amenaient un nombre considérable de visiteurs dans leurs familles ou chez des parents et amis, entre autres, M. l'abbé Jean-Louis Rocan, du Grand Séminaire, M. l'abbé Louis Laurencelle, de Hammer, Ont., accompagné de M. Michel Denis, président de l'Action Catholique de l'endroit, M. l'abbé Rodrigue Bouchard, ancien vicaire, actuellement de Lorette, le R. P. M. Robitaille, S.J., de Sudbury, avec quelques confrères du collège de St-Boniface.

Au congrès des instituteurs

(Suite de la première page)

Voici donc la liste des inscriptions:

Sr M.-Philippe-André, Somerset; Sr M.-Fernand-de-St-Joseph, St-Pierre; Sr Thérèse-du-Rédempteur, Ste-Geneviève; A. Gaborieau, St-Boniface; Simone Parent, Marion; Sr Léon-de-la-Croix, Institut Collégial St-Joseph; Sr Marie-des-Archanges, Richer; Sr St-Emile, St-Labre; Sr M.-Rose-Irène, Somerset; Sr St-Albert-le-Grand, Richer; Sr Thérèse-du-Christ-Roi, Richer; Fr Irénée Breton, Provencher; Sr M.-de-N.-D.-de-Bon-Repos.

Sr Blandine-Marie, St-Adolphe; Sr Jeanne-Lucille, St-Adolphe; Sr M.-Fidéline, St-Laurent; Sr Marie-de-St-Eudes, St-Laurent; Sr Marie-du-Crucifix, St-Laurent; Sr M.-St-Patrice, Dunrea; Sr M.-St-Marc, Fannystelle; Marie Maguet, St-Boniface; Ida Leclair; Sr M.-St-Bernard, Elie; Sr Marie-Ste-Reine, Elie; Carmel Therrien, St-Boniface; Lucille Bazin, St-Claude.

Sr M.-Agnès-de-Jésus, Institut Collégial St-Joseph; Sr Claire-Lucille, La Salle; Sr Emilie, La Salle; Sr Eugénie-Françoise, St-Malo; Sr Claire-St-Laurent, St-Claude; Sr André-St-Jean, St-Malo; Sr Berthe-St-Joseph, St-Malo; Sr Hélène-Lucille, St-Claude; Sr Imelda-du-St-Sacrement, Powerview; Sr Aimé-de-l'Enfant-Jésus, Powerview; Sr Claire-Bernadette, Aubigny; Sr Marie-Diomède, St-Boniface; Sr St-Romain, Powerview; Sr Marie-Albéric, Institut Collégial St-Joseph; Sr M.-Louise-Gabrielle, St-Pierre; Sr M.-Victorine, Bruxelles.

Sr M.-Thérèse, Bruxelles; Sr M.-Alfred-Antoine, St-Pierre; Edgar Freynet, Ste-Anne; Marie-Ange Girouard, Taché; Sr Sr M.-Agathe-des-Anges, St-Jean-Baptiste; Sr M.-Paul-de-l'Eucharistie, St-Jean-Baptiste; Sr M.-O. Sarrasin, St-Norbert; Mme H. Coulter, Richer; Sr Rose-Anna Ritchot, St-Norbert; Sr Aldéa Alarie, Ste-Anne; Claire-M. Durand, St-Pierre; Sr M.-Joseph-Carmel, Ste-Agathe; Sr Marie-de-la-Paix, Fannystelle; Sr M.-Joseph-de-Bethléem, Fannystelle; Sr B.-M. Brisebois, La Broquerie.

Laurent Lamontagne, St-Adolphe; Renée Marion, Woodridge; Anita Legault, St-Adolphe; Yves LeGal, Windsor Park; Yvette Aimé, Aubigny; Mme Jeanne Prud'homme, hôpital St-Boniface; Cécile Comte, Provencher; Sylvia Carrière, Provencher; Mme Thérèse Dandenault, St-Pierre; Hubert Mangin, St-Norbert; Marcel Lancelot, St-Boniface; René Bosc, Notre-Dame-de-Lourdes; Pierre Bosc, St-Norbert; Sr Yvonne, Haywood; Sr Marie-Cécile, St-Léon.

Yvonne Legal, St-Pierre; Fr L. Amesse, Otterburne; Fr Ricard Onile, Otterburne; Fr Georges Lalonde, Otterburne; Astrid Deremiens, St-Norbert; Alma Dayon, St-Norbert; Louise Lord, St-Norbert; Alphonse Tétrault, St-Eustache; M. et Mme Lucien St-Vincent, Ste-Agathe; Gilles Beaudry, Otterburne; Sr Agnès, Notre-Dame-de-Lourdes; Stella Rivard, St-Eustache; Denis Bisson, Elie; Sr Paul-de-la-Croix, Ste-Agathe.

Mme A. Marion, Arnaud; André St-Hilaire, St-Jean-Baptiste; Sr M.-Thérèse-Eléonore, Somerset; Sr M.-Ste-Françoise-de-Rome, Laurier; Sr M.-Présentine-de-Jésus, Laurier; Cécile Levasseur, Marion; Sr Maria-Ste-Denise, St-Lazare; Laurette Nadeau, St-Eugène; Léona Desrochers, Baie St-Paul Est; Sr M.-Jean-Vianney, Ste-Marie; Sr M.-Suzanne, Ste-Marie; Sr Maria-Goretti, Ste-Marie; Sr Marie-Nazaire, Ste-Marie; Sr M.-Alphonse-de-Liguori, Jardin Langevin; Sr M.-Vincent-Ferrier, Jardin Langevin; Sr M.-Achille-de-Rome, Ile-de-Chêne; Sr Pierre-Julien, école Riel.

Sr St-Anaclet, Ile-de-Chêne; Sr St-Norbert, Ile-de-Chêne; Sr Marie-Béatrice, Ile-de-Chêne; Sr Hélène-de-Jésus, St-Eugène; Sr St-Honoré, Vassar; Sr M.-St-Joseph, école St-Vincent de Paul; Sr M.-St-Bruno, école St-Vincent de Paul; Renée Labossière, St-Emile; Sr Marie-Lucia, Ste-Agathe; Yvette Mousseau, Somerset; Sr Marie-de-la-Protection, Woodridge; Sr Marie-des-Apôtres, South Junction; Jeanne Deleurme, St-Norbert, Yvonne Desautels, Letellier; Sr St-Jean-du-Rédempteur, South Junction; Jeanne Labous, Laurier; Hélène Breton, St-Malo; Sr Pauline-Antoinette, Ste-Agathe; Sr M.-Cécile-Irène, Somerset.

Sr Anne-Véronique, Marion; Sr Marie-Guillelmine, Sacré-Coeur; Sr Elisabeth-des-Anges, Sacré-Coeur; Sr M.-Jeanne-Agnès, Sacré-Coeur; Sr M.-Gérard-Ernest, Sacré-Coeur; Sr M.-Joseph-Arthur, Marion; Sr Marie-de-l'Incarnation, St-Charles; Sr Marie-du-Bon-Secours, Fannystelle; Sr Marie-du-Sauveur, St-Georges; Sr Anna Lussier, St-François-Xavier; Sr Louisa Sabourin, St-Norbert; Sr Marie Richard, St-Norbert; Denise Bilodeau, Lorette; Sr A. Normandeau, Ste-Anne; Sr A. Gauthier, St-Norbert; Sr Jeannine Parent, Ste-Anne; Marie-Ange Ayotte, Marion.

Sr Elisabeth de Moissac, Ste-Anne; Sr Marie-du-Carmel, Fannystelle; Sr Marie-Ste-Emélie, Jardin Langevin; Hélène-J. Griveau, Marion; Isabelle Ronceray, Marion; Odile Magne, Marion; Mme A. Hébert, Provencher; Priscille Cormier, Marion; Sr M.-Ste-Lucille, Transcona; Sr M.-Pierre-André, Transcona; Sr M.-Jean-d'Avila, Dunrea; Anna Toupin, St-Adolphe; Sr C. Farmer, Lorette; Solange Rioux, Lorette; Huguette Fissette, Ile-des-Chênes; Sr Georges-Bernard, Institut Collégial St-Joseph; Sr Marie-Rachel, Marion; Sr Maria-Célina, Marion; Sr Marguerite-Yvonne, St-Pierre.

Mme Hélène Arpin, St-Malo; Lorraine Smith, St. James; M.-A. Desrosiers, Lorette; Mme E. Verreault, St-Boniface; Sr Albert-de-Marie, St-Pierre; Sr Marie-Angèle-Thérèse, Institut Collégial St-Joseph; Sr Marie-de-Lorette, St-Charles; Sr St-Romain, Powerview; Albert Normandeau; Sr M.-François-Régis, Otterburne; Sr M.-Joseph-de-la-Providence, Otterburne; Raymond Labossière, St-Léon; Lorraine Gevaert, St-Eustache.

Sr Marie-Joseph, Notre-Dame-de-Lourdes; Gilberte Proteau, St-Ambroise; Colette Champagne, St-Ambroise; Sr Louise-Henriette, St-Jean-Baptiste; P. Ludger Guy, Collège de St-Boniface; Mme M.-Marthe Girouard, Somerset; Lucienne Landry, Mariapolis; Sr Arthur-Marie, Précieux-Sang; Sr M.-Damien, Précieux-Sang; Sr Marie-du-Précieux-Sang, Notre-Dame-de-Lourdes; Fr A. Laurin, St-Boniface; Lucien Laroche, Powerview.

Claudette Lacasse, La Broquerie; Léonne Audette, La Broquerie; Sr Marie-Alice, Précieux-Sang; Sr Marie-Azilda, Sacré-Coeur; Sr Pauline-Antoinette, Ste-Agathe; Sr Ste-Flore, Lorette; Gérard Desrosiers, Ste-Anne; M. Lancelot, St-Boniface; Estelle Boyer; Somerset; Jeanne Vinet, St-Pierre; Mathilda Rochon, St-Pierre; Sr Marie-Philias, Institut Collégial St-Joseph; Sr M.-François-Régis, Otterburne; Fr Paradis, Otterburne; Mme G. Lemoine, Ste-Anne.

Sr Denis-d'Alexandrie, Ste-Agathe; Irène Garand, Otterburne; Lise Desgroseilliers, St-Laurent; Colette Garand, Ste-Anne; Dolorès Gosselin, Ste-Anne; Madeleine Préfontaine, St-Laurent; Gisèle-M. Dubé, Lorette; Florence Balcaen, Précieux-Sang; Odile Jamault, Précieux-Sang; Jocelyne Gosselin, St-Malo; Léonie Guyot, St-Boniface; Suzanne Dedieu, Treherne; Sr Marie-des-Apôtres, South Junction; Mme M.-A. Desrosiers, Lorette.

Denise Rocan, Marion; Mme A. Pelland, Woodridge; Sr Brigitte, Notre-Dame-de-Lourdes; Céline Houde, Carman; Jeanne Massicotte, St-Pierre; M.-B. Gaborieau, St-Pierre; Jean Daoust, St-Boniface; Monique Boily, St-Boniface; Lorraine Beaudette, Transcona; Yolande Gendron, Provencher; Thérèse Guichon, Précieux-Sang; Yvonne Bélanger, Marion; Alma Gervais, Ste-Anne; Jeanne Lavack, La Broquerie; Henriette Hébert, La Broquerie; Anita Brunette, La Broquerie; Claudette George, Ste-Anne.

Sr Charles-Madeleine, St-Adolphe; Juliette Granger, St-Laurent; Sr M.-St-Tarcisius, Jardin Langevin; Sr M.-St-Alfred, Jardin Langevin; Mme Rose-Anna Desrosiers, La Broquerie; Sr M.-Ste-Reine, Elie; Sr M.-Ste-Suzanne, Ste-Marie; Sr Françoise-de-Marie, Institut Collégial St-Joseph; Sr Marie-André, Précieux-Sang; Sr Yvette, Haywood; Marguerite Bibeau, Béliveau; Sr Jean-M.-Vianney, St-Eugène; Sr Hélène-Denise, St-Laurent; Marie-Thérèse Joyal, Windsor Park; Sr Françoise-de-Marie, Institut Collégial St-Joseph; Sr Luce-Marie, Institut Collégial St-Joseph; J.-A. Duhamel, inspecteur.

Mme Germaine de Moissac, ancienne manitobaine, décédée à St-Paul, Alta.

ST-PAUL, Alta — Mme Germaine de Moissac, épouse de M. Jacques de Moissac, est décédée à St-Paul, Alta, le 27 mars.

Mme Germaine de Moissac (née Germaine de Rocquigny), la septième d'une famille de 15 enfants, naquit à Neufchatel, en France, le 29 décembre 1883.

Le 21 février 1911, elle devint l'épouse de M. Jacques de Moissac qui l'amena au Canada. C'est donc à 27 ans qu'elle arriva, jeune épouse, à St-Claude, Man., se soumettant aux conditions de la vie rude des colons manitobains, pour ensuite s'établir à Haywood, Man., où elle demeura 17 années.

C'est en 1930 qu'elle déménagea à St-Paul, Alta, avec sa famille, où elle demeura le reste de ses jours, parmi ses nombreux amis. Elle vivait avec une grande simplicité, toujours soumise à la divine Providence.

La défunte laisse dans le deuil son époux, deux fils, Jacques, de Castor, Alta, et René, établi à St-Paul sur la ferme paternelle; quatre filles, Elisabeth (Mme Gérard Poitras), de St-Paul, Yvonne (Mme Raymond Wiart), de Castor, Juliette (Mme Olivier Lafleur), de Mallaig, et Bernadette (Mme Pierre Wiart), d'Alliance; trois frères en France; 44 petits-enfants et trois arrière-petits-enfants, ainsi que de nombreux neveux et nièces, dont deux sont Pères Oblats.

Tous les enfants de la défunte étaient présents aux funérailles.

Les funérailles eurent lieu le mercredi 29 mars en la cathédrale de St-Paul. M. l'abbé A. Langevin chanta la messe de Requiem, assisté de MM. les abbés A. Beaupré et R. Levasseur, comme diacre et sous-diacre. M. l'abbé R. Simard et M. A. Lord assistaient la chorale.

En signe de respect envers leur amie défunte, fidèle à sa Congrégation, les Dames de Ste-Anne suivaient le cortège funèbre.

Ses petits-enfants, qui l'aimaient profondément, lui ont rendu le magnifique témoignage d'une participation active à ses funérailles. Les porteurs étaient MM. Raymond et Hubert Poitras, Guy; Robert et Bernard Wiart et Roger Lafleur. Les enfants de choeur étaient Hubert et Henri de Moissac. Tous étaient petits-fils de la défunte.

Parmi les proches parents venus de l'extérieur pour rendre un dernier témoignage à la défunte, on remarquait M. H. de Moissac, frère de M. Jacques de Moissac, Mme Antoinette de Moissac, MM. A. et J. de Moissac et Mme Alfred Martin, tous de Biggar, Sask., MM. et Mmes Louis Belland, et Eugène Trottier, M. Arthur de Rocquigny et Mmes P. Gaudet et M. Lamoureux, d'Edmonton, ses petits-enfants et ses nombreux amis français.

Remerciements

M. Jacques de Moissac et ses enfants désirent remercier sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie, par leurs offrandes de messes, prières, présence aux funérailles, tributs floraux ou télégrammes. Ils remercient spécialement les prêtres de la paroisse St-Paul, M. le Dr R. Décosse, ainsi que le salon funéraire Park Dale.

Le Cercle Molière attire de nombreux spectateurs à Ste-Rose-du-Lac

STE-ROSE — Le passage du Cercle Molière à Ste-Rose, c'est un événement rare que personne ne voulait manquer. Aussi, la salle était remplie, le dimanche après-midi 9 avril. Aussi, bien des gens de Laurier, de Ste-Amélie et d'autres paroisses environnantes y assistaient, tous fiers des récents succès du Cercle Molière. D'avance, on était sûr d'une production remarquable et doublement fiers du fait que le théâtre canadien-français fût à l'honneur.

Les espoirs n'ont pas été trompés, et les commentaires furent élogieux. La pièce de Marcel Dubé est d'une inspiration profonde et d'une actualité poignante. Devant les spectateurs, des personnages de la société familiale canadienne-française actuelle, très différents les uns des autres, chacun avec ses problèmes, qui sont aussi les problèmes de l'un ou de l'autre, sa sincérité et ses aspirations nobles et profondes, ses défaillances, et souvent son impuissance devant son propre désarroi et celui de la société qui l'entoure. Chaque caractère est un monde à analyser, à vivre ou à revivre.

"Chambre à louer" tire l'auditoire hors de la banalité et du superficiel de la plupart des productions du théâtre moderne, lequel se perd dans la bouffonnerie, l'action et la sentimentalité, parce qu'il a peur de la complexité et du désarroi de l'âme humaine actuelle, ce théâtre moderne qui devient divertissement et source d'oubli en oubliant d'être art et source de réflexion.

Les comédiens du Cercle Molière ont dû passer de belles semaines à analyser leurs personnages, à s'habituer à les comprendre et à les vivre. Ils continueront sans doute à les approfondir et à faire vibrer leurs auditoires.

Sans parler de la technique moderne à laquelle ils ont fait appel dernièrement et qui rehausse considérablement l'ambiance de leur jeu, mais qui ne serait rien sans la profondeur et la sincérité des personnages qu'ils créent.

Merci, chers amis de St-Boniface, et revenez bientôt. Votre présence est nécessaire à Ste-Rose et dans tout l'Ouest canadien pour faire apprécier et aimer la culture française.

Secrétaire du collège des cardinaux

ROME — Le Pape a nommé secrétaire du collège des cardinaux Mgr Francesco Carpino, assesseur de la congrégation consistoriale. En cas de vacance du siège pontifical, le secrétaire du collège des cardinaux devient secrétaire du conclave. Lors du conclave qui procéda à l'élection de Jean XXIII, cette charge était occupée par l'actuel cardinal Alberto di Jorio.

Marche du progrès

Selon une étude des statistiques des Chambres de Commerce, une nouvelle industrie qui s'installe dans une région et qui emploie 100 personnes donne les résultats suivants: 131 nouveaux foyers; 187 autos de plus; 393 téléphones supplémentaires; près d'un million de dollars de plus en vente au détail; $30,000 de plus par année en taxes municipales et scolaires et — surtout — 117 nouveaux emplois.

Ste-Agathe

Baptême

Le 5 avril: Marie-Ange-Monique, fille de M. et Mme Léopold Chartier, née le 30 mars. Parrain et marraine, M. et Mme John Coombes, oncle et tante de l'enfant.

Va-et-vient

M. et Mme Joséphat Dorge étaient honorés et très heureux de recevoir leur fille, la Rév. Sr Joséphat-de-Marie, SS. NN.J.M., et la soeur et filleule de Mme Dorge, la Rév. Sr Marie-Adélard, Fille de la Croix, pour le dîner de Pâques.

M. et Mme Arthur Gratton voient repartir avec regret leur fille aînée, Gabrielle, qui les a gratifiés de ses soins depuis six mois. Elle est retournée à Vancouver le 13 avril pour reprendre son travail à l'hôpital des enfants.

M. et Mme Emmanuel Lemoine sont revenus bien enchantés d'un magnifique voyage à Portland, Oregon, où ils ont visité des cousins. En passant par Vancouver, ils ont fait un court arrêt chez une nièce et se sont permis quelques instants pour saluer leurs connaissances par téléphone.

M. Aquila St-Jacques, de retour d'un voyage en Ontario et au Québec, est de passage à Ste-Agathe avant de retourner chez lui à Lac Pelletier, Sask.

Au service des familles

La Belgique a perdu un grand citoyen, le mouvement familial un de ses plus fermes appuis: M. Heymans, père de dix enfants et ancien président général de la Ligue des familles, est décédé. Sous sa pression énergique le nombre des membres de la Ligue augmenta de 232,000 en 1952 à 365,000 en 1960. Il réussit aussi à faire augmenter les allocations familiales de 50 pour cent. Grand citoyen, grand familial, M. Heymans, écrit le Ligueur de Belgique, a droit à la reconnaissance des familles de ce pays qu'il a bien défendues.

Selon l'Acte des Ecoles Publiques

Avis public est par les présentes donné que le Règlement no 1-61 de la Division Scolaire de la Montagne no 28 sera soumis au vote des électeurs résidant dans ladite Division Scolaire, au temps et aux endroits ci-dessous décrits.

Ledit Règlement no 1-61 a pour but de permettre la construction des écoles secondaires suivantes dans la Division Scolaire de la Montagne no 28: A St-Claude, Manitoba, une école secondaire de 6 salles de classe académique et de chambres auxiliaires équivalant à 7 classes, inclus un auditorium-gymnase; à Notre-Dame-de-Lourdes, Manitoba, une école secondaire de 4 salles de classe académique et de 4 chambres auxiliaires, inclus un auditorium-gymnase; à Somerset, Manitoba, une école secondaire de 5 salles de classe académique et de 5 chambres auxiliaires, inclus un auditorium-gymnase; à Mariapolis, Manitoba, une école secondaire de 4 salles de classe académique et de 4 chambres auxiliaires, inclus un auditorium-gymnase. Au coût total prévu de $723,000.00, lesdites constructions projetées devront être payées par l'émission d'obligations pour la somme totale de $723,000.00, rapportant un intérêt annuel de 6¾ %, payable en vingt versements annuels consécutifs égaux de $66,925.72, payables annuellement le 1er jour de décembre des années 1961 à 1980 inclusivement, à l'exception du premier versement payable le 1er jour de décembre 1961 au montant d $42,524.47.

Le vote des électeurs attitrés à voter ledit Règlement no 1-61 aura lieu le lundi 24 avril 1961, de neuf heures (9 h.) de l'avant-midi à six heures (6 h.) de l'après-midi de ce jour, **Heure solaire centrale.**

Endroits des bureaux de scrutin des sous-divisions:

LA SOUS-DIVISION NO 1 COMPREND:

Les quatre rangs de sections les plus au sud du quartier un de la municipalité rurale de Lorne, et cette partie de la municipalité rurale d'Argyle qui est incluse dans le District Scolaire Consolidé de Mariapolis no 2372.

Un bureau de scrutin à: Salle du Club, Mariapolis, Manitoba.

LA SOUS-DIVISION NO 2 COMPREND:

Cette partie des huit rangs de sections les plus au nord du quartier un de la municipalité rurale de Lorne qui est incluse dans la Division Scolaire de la Montagne, et cette partie de la municipalité rurale d'Argyle qui est incluse dans le District Scolaire Consolidé de St-Alphonse no 2371.

Un bureau de scrutin à: Salle paroissiale, St-Alphonse, Manitoba.

LA SOUS-DIVISION NO 3 COMPREND:

Cette partie de la moitié sud du quartier deux de la municipalité rurale de Lorne qui est incluse dans la Division Scolaire de la Montagne.

Un bureau de scrutin à: Résidence de Jack Fraser, NE 28-5-11.

LA SOUS-DIVISION NO 4 COMPREND:

La moitié nord du quartier deux de la municipalité rurale de Lorne.

Un bureau de scrutin à: Salle paroissiale, Bruxelles, Manitoba.

LA SOUS-DIVISION NO 5 COMPREND:

Les huit rangs de sections les plus au sud du quartier trois de la municipalité rurale de Lorne, et cette partie de la municipalité rurale de Pembina qui est incluse dans le District Scolaire Consolidé de Swan Lake no 345.

Deux bureaux de scrutin à: Salle Rendez-vous, Swan Lake, Manitoba

LA SOUS-DIVISION NO 6 COMPREND:

Les quatre rangs de sections les plus au nord du quartier trois de la municipalité rurale de Lorne, et cette partie de la municipalité rurale de Victoria qui est incluse dans le District Scolaire d'Oak Hill no 1123.

Un bureau de scrutin à: Résidence de Léon Cousin, NO 28-6-10.

LA SOUS-DIVISION NO 7 COMPREND:

Cette partie du quartier quatre de la municipalité rurale de Lorne qui est incluse dans la Division Scolaire de la Montagne, et cette partie de la municipalité rurale de Pembina qui est incluse dans le District Scolaire de Kingsley no 221.

Deux bureaux de scrutin à: Salle municipale, Somerset, Manitoba.

LA SOUS-DIVISION NO 8 COMPREND:

Cette partie des cinq rangs de sections les plus au sud du quartier cinq de la municipalité rurale de Lorne qui est incluse dans la Division Scolaire de la Montagne, et cette partie de la municipalité de Pembina qui est incluse dans le District Scolaire Consolidé de St-Léon no 1425.

Un bureau de scrutin à: Salle paroissiale, St-Léon, Manitoba

LA SOUS-DIVISION NO 9 COMPREND:

Le rang de sections le plus au nord de la moitié sud, et la moitié nord à l'exception des deux rangs de sections les plus au nord du quartier cinq de la municipalité rurale de Lorne.

Un bureau de scrutin à: Garage Cardinal, Cardinal, Manitoba.

LA SOUS-DIVISION NO 10 COMPREND:

Les deux rangs de sections les plus au nord du quartier cinq, et les trois rangs de sections les plus au nord du quartier six de la municipalité rurale de Lorne.

Un bureau de scrutin à: Salle paroissiale, Notre-Dame-de-Lourdes, Manitoba.

LA SOUS-DIVISION NO 11 COMPREND:

Cette partie de la moitié sud et les trois rangs les plus au sud de la moitié nord du quartier six de la municipalité rurale de Lorne qui sont inclus dans la Division Scolaire de la Montagne.

Un bureau de scrutin à: Salle paroissiale, St-Lupicin, Manitoba.

LA SOUS-DIVISION NO 12 COMPREND:

Le District Scolaire de Pinkerton no 1074 et cette partie du District Scolaire Consolidé de Notre-Dame-de-Lourdes qui est incluse dans la municipalité rurale de South Norfolk.

Un bureau de scrutin à: Salle paroissiale, Notre-Dame-de-Lourdes, Manitoba.

LA SOUS-DIVISION NO 13 COMPREND:

Les Districts Scolaires de Lees no 579, Beausale no 1321 et Kenneth no 2087, à l'exception de cette partie qui est incluse dans la municipalité rurale de Lorne.

Un bureau de scrutin à: Ecole Beausale, Manitoba.

LA SOUS-DIVISION NO 14 COMPREND:

Le District Scolaire Consolidé de St-Claude no 788 et les Districts Scolaires de Bell no 1953 et Emberley no 1979.

Deux bureaux de scrutin à: Salle de curling, St-Claude, Manitoba.

LA SOUS-DIVISION NO 15 COMPREND:

Les Districts Scolaires de Bazin no 2187, Columbine no 2180, Dondurand no 2064, Haywood no 1193, St-Jean no 1508 et Seaforth no 1620.

Un bureau de scrutin à: Salle paroissiale, Haywood, Manitoba.

Le président de la Division Scolaire de la Montagne no 28 se rendra au bureau du secrétaire-trésorier de ladite Division Scolaire à Notre-Dame-de-Lourdes, Manitoba, le lundi 17 avril 1961, de huit heures (8 h.) à dix heures (10 h.) p.m., Heure solaire centrale, pour, si nécessaire, nommer deux personnes qui se rendront aux bureaux de scrutin au nom des personnes intéressées et désireuses de promouvoir l'acceptation du Règlement, et un nombre égal de personnes qui se rendront aux bureaux de scrutin au nom des personnes intéressées et désireuses de s'opposer à cette acceptation.

Le secrétaire-trésorier de ladite Division Scolaire de la Montagne no 28 sera présent dans son bureau à Notre-Dame-de-Lourdes, Manitoba, à compter de deux heures (2 h.) de l'après-midi, Heure solaire centrale, le mardi 25 avril 1961, pour compter le nombre de votes pour et contre ledit Règlement.

La copie originale dudit Règlement no 1-61 et l'Ordre no F. 26-61 du Bureau municipal du Manitoba sont dans les archives dudit bureau du secrétaire-trésorier de la Division Scolaire de la Montagne no 28 à Notre-Dame-de-Lourdes, Manitoba, et peuvent être étudiés par toutes les personnes intéressées, durant les heures de bureau.

Signé au village de Notre-Dame-de-Lourdes, dans la province du Manitoba, ce 21 mars 1961.

Guy Delaquis, secrétaire-trésorier de la Division Scolaire de la Montagne no 28.

En Saskatchewan

M. P. Croteau, de Courval, est mort à l'hôpital de Stafford Springs, Conn.

COURVAL — M. Paul Croteau, âgé de 74 ans, est décédé à l'hôpital de Stafford Springs, Connecticut, le 2 avril.

M. Croteau, après avoir passé l'hiver à Moose Jaw avec sa famille, partait il y a quelque temps, accompagné de ses deux fils, Wilfrid et Raymond, pour visiter ses parents dans le Québec et les Etats-Unis. Mais ce beau projet finit par une tragédie pénible lorsque M. Croteau fut transporté d'urgence, le samedi soir 1er avril, à l'hôpital de Stafford Springs, Connecticut, où il est décédé après avoir reçu les derniers sacrements. Son fils, Wilfrid, et un neveu étaient alors à son chevet.

Né à Athabaska, P.Q., en 1887, il vint à Courval en 1916, où il y demeura depuis. Il habita une ferme, et en 1929 épousa Mlle Bernadette Morin, de Meutrie, et fut maire de la municipalité pendant plusieurs années.

Le service funèbre fut chanté le 6 avril en l'église St-Joseph de Courval, par M. l'abbé F. Ducharme, curé, au milieu d'un grand nombre de fidèles. L'inhumation se fit au cimetière paroissial.

Les porteurs étaient MM. Thomas Dubois et Roméo Tremblay et quatre neveux du défunt.

Le salon mortuaire Jones de Moose Jaw avait charge des arrangements funéraires.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, Bernadette Morin; quatre filles, Thérèse (la Rév. Sr Ste-Angéline, M.O.), de St-Boniface, Monique (Mme Victor Baril), de Montmartre, Marie-Paule (Mme Thomas Dubois), de Storthoaks, et Clarisse; deux fils, Wilfrid et Raymond, de Moose Jaw; quatre frères, Robert, de Winnipeg, Philippe, Ernest et Henri, et trois soeurs, Corrine, Lucienne et Juliette.

Remerciements

Mme Croteau et la famille remercient sincèrement tous ceux qui leur ont témoigné leurs sympathies, soit par offrandes de messes, de fleurs, etc., ainsi que les dames de la paroisse qui ont préparé le délicieux goûter servi après les funérailles.

Va-et-vient

Mme Marie Tremblay, accompagnée de Mme O'Neill Brin, est revenue d'un voyage à Vancouver, C.-B.

Ceux qui visitaient leurs parents à l'occasion de la fête de Pâques furent M. et Mme B. Uchozc, de Calgary, M. et Mme David Grajczyk, de Saskatoon, M. et Mme Don Bennett, M. Philippe Pepin et M. le Dr et Mme M. Barry, de Regina, Ronald Landry, du collège Notre-Dame de Prince-Albert, Théodore Tremblay, du Jardin de l'Enfance de Gravelbourg, M. et Mme Roy Smith, Mme Violet Walker et Allin Gaudreau, de Moose Jaw, M. et Mme Lionel Gaucher et Robert Pépin, de Coderre, MM. et Mmes Frank Maydanich, Lucien Blanchard, Réo et Bernard Tremblay, de Moose Jaw.

Mme Georges Blanchette, de Bonneville, Alta, visitait ses beaux-frères et belles-soeurs, MM. et Mmes Idola Gaudreau et Joseph-Edmond Tremblay, Mme Exelina Blanchette et d'autres parents et amis.

La famille Richard Marcil est déménagée à Gravelbourg.

Malades

Annette Tremblay, enfant de M. et Mme Gaston Tremblay, est hospitalisée à Gravelbourg, où elle devra subir une opération.

Baptême

Le 9 avril: Francis Lloyd, fils de M. et Mme Adélard Brin, né le 23 mars à l'hôpital de la Providence de Moose Jaw. Parrain et marraine, M. et Mme O'Neill Brin, oncle et tante de l'enfant.

Meyronne

Baptême

Le 30 mars: Maurice-Adolphe Bouvier, fils de Magloire Bouvier et de Liliane Jacques, né le 17 mars. Parrain et marraine, M. et Mme Adolphe Lalonde.

Va-et-vient

M. et Mme Léo Therens et leur fille, Susan, d'Edmonton, venus spécialement pour voir Mme Susan Therens, de retour de l'hôpital de Kincaid, étaient les hôtes de M. et Mme François Brière. Ils ont visité les familles Peter, Tony et Johnny Therens.

Mme Yvonne Brisebois, après avoir passé l'hiver chez son fils aîné, Emile, à Kitimat, C.-B., est de retour à Meyronne.

M. et Mme Raymond Brière, d'Edmonton, sont venus chez leurs parents pour les vacances de Pâques.

M. et Mme Ulric Monette allèrent récemment à Gravelbourg pour affaires.

MM. et Mmes Gérard Brisebois et Marcel Monette se rendaient dernièrement au congrès régional de Ponteix.

M. Maurice Phaneuf, de Vawn, a succombé à une crise cardiaque

VAWN — C'est avec peine que les paroissiens ont appris la mort de M. Maurice Phaneuf, survenue à l'hôpital Notre-Dame de North Battleford le vendredi 17 mars, à la suite d'une crise cardiaque. Il était âgé de 45 ans.

M. Phaneuf est né à St-Denis, Sask., le 23 juillet 1915; il résidait dans la paroisse St-Hippolyte de Vawn depuis plusieurs années. Le 26 novembre 1934, il épousa Mlle Héléna L'Heureux, de St-Hippolyte.

Le service funèbre fut chanté par M. l'abbé Gérald Pouliot, curé, assisté de MM. les abbés Léon Forget, de Marcelin, et J. Desrosiers, d'Edam, comme diacre et sous-diacre. On remarquait au choeur M. l'abbé A. Paradis, curé de Bellevue.

Les porteurs étaient les deux fils du défunt, Lucien et Hubert, et ses quatre frères, Léo et Robert, de St-Boniface, Louis, de Vawn, et François, de Ste-Agathe, Man.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, deux fils, Lucien et Hubert, de Vawn; six filles, Thérèse (Mme Henri McCaffrey), de Prince-Albert, Marie, Pauline, Louise, Annette et Madeleine; cinq frères, Léo, Robert, Ovila, Louis et François; une soeur, Louisa (Mme Fred Stein), de Transcona, Man., et deux petits-enfants, Maurice et Della.

Une foule nombreuse assistait aux funérailles et on remarquait, entre autres personnes venues de loin, M. et Mme J. Gaudette et leurs fils, Félix et Benoit, de Bellevue; M. Elzéar L'Heureux, Mmes Poitvin, Albert L'Heureux et Oborowski, de North Battleford; MM. et Mmes G. et E. Phaneuf et leur fils, Marcel, et M. Jos. Belec, tous de St-Louis; M. Albert Lepage, de Vonda; M. Philippe Lepage, Mme Albert Nault et ses enfants, Marcella et Monique et Lionel et Roland.

La dépouille mortelle fut exposée à la résidence du défunt le mardi soir, veille de l'enterrement.

L'inhumation eut lieu dans le cimetière de St-Hippolyte. Le salon funèbre Sallows et McDonald de North Battleford était en charge des arrangements funéraires.

Remerciements

La famille Phaneuf désire remercier tous ceux qui lui ont manifesté de la sympathie, soit par offrandes de messes, de bouquets spirituels et autres et par l'assistance aux funérailles. Un merci spécial aux Soeurs de la Présentation de Marie de Vawn.

Gravelbourg

Jubilé d'Or de la Rév. Mère St-Stephen

Le dimanche 1er avril a eu lieu au couvent Jésus-Marie de Gravelbourg une réunion des anciens élèves pour fêter une dévouée et vaillante jubilaire, la Rév. Mère St-Stephen, qui a passé à Gravelbourg 33 années sur ses cinquante de vie religieuse. Il y avait environ 150 élèves de différentes parties des provinces de l'Ouest.

La journée a commencé par la grand-messe chantée par le R. P. Alain Piché, O.M.I., suivie d'un dîner-buffet au réfectoire des pensionnaires et de la visite de l'Alma Mater.

Il y eut ensuite un programme varié: chants exécutés par Mlle Andrée Audette, de Gravelbourg, un discours en français par Mme Irène Chouinard (Himbault), de Regina, texte anglais, de Mme Mildred de Repentigny (Rainville), de Vancouver Nord, lu par Mme Jeanne Huel (Bouvier), de Gravelbourg, valse au piano, par Mme Aline Boucher (Forer), d'Assiniboia, réminiscences, par Mme Irène Ayotte (Metcalfe), de Swift Current, adresse en français, de Mlle Rita Fournier, de Montréal, lue par Mlle Thérèse Morin, de Gravelbourg, quatuor, exécuté par Thérèse, Rose et Marguerite et Paul Morin, de Gravelbourg.

Mme Ena Gauthier présenta une bourse de $400.00 à Mère St-Stephen, et un bouquet de roses lui fut offert par Mlle Carol Bourgeois.

Election

Après le programme il y eut élection d'un nouvel exécutif: président, Roland Boisjoli; vice-présidente, Mlle Thérèse Morin; secrétaire-trésorier, Richard Fontaine; conseillères, Mme Kathleen Piché et Mlles Pauline Juneau et Madeleine Morissette.

Décès de M. A. Nallou

Le samedi 1er avril est décédé à l'hôpital St-Joseph de Gravelbourg M. André Nallou, âgé de 52 ans. Il naquit à Gravelbourg le 12 février 1909 et y demeura toute sa vie.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, Kathleen Keough; un fils, Raymond; deux filles, Lorraine (Mme Mike Connors), de Cardston, Alta, et Marguerite; deux petits-enfants; un frère, Jean-Baptiste, de Gravelbourg, et deux soeurs, Louise (Mme Peltier) et Marguerite (Mme Alphonse Bourgeois), tous de Gravelbourg.

Le service funèbre de M. Nallou eut lieu en la cathédrale Ste-Philomène le mardi 4 avril à 10 h. a.m., suivi de l'inhumation au cimetière paroissial.

Les porteurs étaient MM. Conrad Piché, Maurice Lafrenière, Jack Brown, Gaston Jacques, Jean-Baptiste Nallou et Léo Peltier.

Sincères condoléances à la famille Nallou.

Autre décès

Le jeune James Gamble, âgé de 13 ans, est décédé le samedi 1er avril à l'hôpital des Soeurs Grises de Regina, des suites d'un accident de chasse survenu à Gravelbourg le 31 mars. On l'avait transporté d'urgence par avion à Regina.

Le défunt laisse dans le deuil ses parents, M. et Mme Wilfred Gamble; deux soeurs, Gayle et Patricia; trois frères, Robert, Billy et Gerry.

Les funérailles ont eu lieu à la cathédrale Ste-Philomène le mercredi 5 avril à 9 h. a.m., et l'inhumation se fit au cimetière paroissial.

Les porteurs étaient MM. Alain Krouse, Robert Arams, François Piché, Gilles Michaud, Gaétan Allard et Réal Forest.

Sincères condoléances à la famille éprouvée.

Au Manitoba

Les sportifs de N.-D.-de-Lourdes s'intéressent à la balle au camp

NOTRE-DAME-DE-LOURDES — L'assemblée annuelle du Club de balle au camp eut lieu chez M. Josaphat LeNéal, représentant de la compagnie General Motors, dans la salle de montre de son garage, le 7 avril dernier, avec une bonne assistance. Cela montre l'intérêt dont les jeunes font preuve.

Un rapport des activités et des finances de l'année écoulée fut donné par le secrétaire et reçut l'approbation de l'assemblée.

Le bilan de l'année se lit comme suit:

Recettes

En caisse au 1er janvier 1960	$ 97.09
Dons, Mid-West Co.	20.00
Tournoi annuel	216.78
Objets revendus	32.50
Prix remportés	35.00
Intérêt	1.44
Total:	$402.81

Dépenses

Impression, papeterie	$ 2.44
Téléphone	6.85
Uniformes, casquettes	149.25
Gants, bâtons	78.70
Société d'Agriculture, annonce	5.00
Transportation, joueurs	19.50
Gravier, aplanissement du terrain	37.75
Total:	$299.49
Balance en caisse au 7 avril 1961	$103.32

Ont été élus membres de l'exécutif pour 1961: M. Ernest Delaquis, président; M. Josaphat LeNéal, vice-président; M. Maurice Muller, gérant; M. Marcel Beaudry, assistant-gérant. Les autres membres de l'exécutif sont MM. Roger Pantel, Yves Lafrenière et Norbert Delaquis.

La date du pique-nique paroissial et du tournoi de balle au camp est fixée au dimanche 16 juillet.

Le jeu de balle au camp est un sport très connu, et à cause de ses règles strictes peut être joué assez paisiblement — un bon moyen de se récréer le dimanche; il éveille la vie des participants et leur rend la gaieté. L'assemblée a suggéré qu'on organise deux nouveaux terrains pour la balle-molle pour filles.

Le nouveau comité s'est réuni et M. Marcel Roch fut nommé secrétaire-trésorier pour 1961.

L'assemblée se termina par des mots de remerciements adressés par le président aux personnes présentes.

St-Lazare

Soirée-variétés

L'Association Athlétique de St-Lazare se prépare pour la soirée-variétés qui aura lieu le dimanche 16 avril dans l'auditorium de l'école. On promet un programme de musique qui saura plaire à tous les goûts. Plus de 25 musiciens de la région prendront part à cette soirée, et quatre prix seront distribués, dont trois pour popularité et un pour talent musical.

Ceux qui ne pourront se rendre à la salle de l'école dimanche, pourront se joindre à l'auditoire en écoutant le poste de radio CJGX de Yorkton.

Les gagnants de popularité seront désignés par le montant de votes téléphonés pour les concurrents au cours de la soirée. On ramassera aussi des votes dans la salle.

Trois juges choisiront le musicien qu'ils jugeront posséder le plus de talent.

Donc, n'oubliez pas de supporter l'Association Athlétique en envoyant vos votes au cours de la Soirée-variétés le dimanche 16 avril, à 8 h. p.m., et qui sera transmise sur les ondes par CJGX, Yorkton, à partir de 9 h. p.m.

Chevaliers de Colomb

Les Chevaliers de Colomb, conseil no 5047 de St-Lazare, tenaient leur premier déjeuner-communion le dimanche 9 avril. L'assistance n'était pas très grande, mais on promet de se rassembler plus largement le mois prochain. A la suite de ce prochain ralliement, il fut proposé qu'une joute de balle-molle oppose ce conseil et peut-être celui de Dauphin.

L'assemblée mensuelle eut lieu à 1 h. p.m. ce même jour et la plupart des membres étaient présents. Il fut décidé qu'autant de Chevaliers possibles se rendront à Dauphin dimanche prochain pour l'initiation du conseil de Ste-Rose-du-Lac.

Un grand intérêt fut porté au concile oecuménique qui aura lieu bientôt. Les prières, la charité et la tolérance furent, entre autres choses, demandées aux Chevaliers pour le succès de cette grande entreprise.

Pour encourager la jeunesse à l'éducation, trois membres furent désignés pour voir si une bourse ou un prix à la fin de chaque année scolaire serait une source d'encouragement aux écoliers.

M. l'abbé Gérard Régnier, curé, est remplacé, du 12 au 20 avril, par le R. P. Odilon Leclerc, Père Blanc. Bienvenue au Père Leclerc; on souhaite qu'il jouisse de ces quelques jours à St-Lazare.

Décès

M. John Gardner, personnage bien connu à St-Lazare, est décédé subitement le 6 avril, à sa résidence.

Malades

Prompt rétablissement à M. Fabien Perrault qui est hospitalisé à St-Boniface, ainsi qu'à M. Thomas Havey qui est à Ninette depuis quelque temps.

Bellegarde

Çà et là

Mmes Stanislas Paulhus, Ovila Poirier et Henri Copet et Mlle Jeannette Poirier ont passé quelques jours à Minot, D.-N., la semaine dernière.

M. Daniel Revet est de retour dans sa famille après avoir passé l'hiver en Colombie-Britannique.

M. et Mme Fernand Perreaux étaient de passage à Regina dernièrement.

M. Lucien Poirier a passé quelques jours à Regina, où il entrera en service dans l'Aviation canadienne, prochainement.

Mme Ubaldine Sylvestre passe quelque temps chez ses enfants, M. et Mme Cliff Lich, de Redvers.

M. et Mme Gabriel Sylvestre et leurs enfants se sont rendus à Brandon, la semaine dernière.

Saint-Joseph

Baptêmes

Le 12 février: Carole, fille de Camille Delorme et d'Eloise Bérard, née le 6 février. Parrain et marraine, M. et Mme Donat Delorme.

Le 5 mars: Lynn, fille de Roland Bissonnette et de Rolande Valcourt, née le 31 janvier. Parrain et marraine, M. et Mme François Desautels.

Le 5 mars: Gisèle, fille de Paul Damphousse et de Fernande Fillion, née le 28 février. Parrain et marraine, M. et Mme Marcel Colette.

Semaine Sainte

Les fidèles ont suivi avec piété les cérémonies liturgiques de la Semaine Sainte. Le R. P. L. Guy, S.J., du collège St-Boniface, ainsi que M. l'abbé E. Fontaine, de Letellier, sont venus prêter main-forte à M. l'abbé G. Svoboda, curé, pour la célébration des offices.

MM. Paul Damphousse, Robert Dionne et Reynald Parent donnaient les explications des cérémonies.

Un nombre imposant de paroissiens exécutèrent admirablement le chant à quatre voix qui contribua à rehausser les belles cérémonies de la Semaine Sainte et du dimanche de Pâques.

Va-et-vient

Le 4 avril, M. l'abbé Victor Drapela, de Pembina, ainsi que M. l'abbé J. Tonosek, de Leskin, D.-N., rendirent visite à M. l'abbé G. Svoboda, curé.

Mlle Marie Bissonnette, garde-malade, quittait St-Joseph le lundi 3 avril pour prendre sa nouvelle responsabilité à l'hôpital St. Francis de Crookston, Minn. Bonne chance dans son nouvel entourage.

M. et Mme Léonide Delorme et leur famille allèrent passer les vacances de Pâques chez leurs parents à Willow-Bunch, Gravelbourg et Ponteix, Sask.

Dernier bingo

La saison du bingo a pris fin le 6 avril à la salle de Letellier. Un grand nombre de paroissiens s'étaient rendus pour faire de cette dernière soirée un vrai succès.

Au cours de la soirée, M. Ovila Bissonette, accompagné au piano par M. l'abbé Svoboda, curé, exécuta deux chansons très goûtées de tous, soit "Plaisir d'amour" et l'"Ave Maria" de Gounod. Un peu plus tard dans la soirée, MM. Etienne Brais, Jérôme Dionne, Fernand Rémillard et Raymond Girardin, encore accompagnés au piano par M. l'abbé Svoboda, chantèrent "Comme ça". Après un délicieux goûter servi par les Dames de Ste-Anne, la musique se fit entendre et plusieurs couples se rassemblèrent au milieu de la salle afin d'y danser quelques danses carrées et polkas.

Voici la liste des heureux gagnants au bingo: Mmes Laura et Edmond Comeault, Albert Damphousse, Roland Tremblay, Gérard Gentes et Alfred Dupuis, Mlles Noëlla Bissonette, Claudette Delorme, Cécile Damphousse, Dora Dupuis, Jeannine Gauvin, M. l'abbé G. Svoboda et M. Henri Damphousse.

La cagnotte de $15.00 fut gagnée par Mme Aimé Bruno; prix d'entrée, Mme Edmond Comeault; prix de la loterie, une magnifique chaise, gagnée par M. Paul Damphousse; un cadran, par Marielle Delorme; $3.00, par Mme Ambroise Rémillard; boite surprise, par Mme Isidore Moquin.

Félicitations à tous, et à l'an prochain.

Nouveaux diocèses à Formose

ROME — Le pape Jean XXIII a érigé à Formose les nouveaux diocèses de Hsinchu, de Tainan et de Kaoshung. Les deux premiers diocèses seront confiés au clergé séculier local, le troisième aux dominicains.

Le Souverain Pontife a nommé: évêque de Hsinchu, Mgr Pierre Pao Zintou; évêque de Tainan, Mgr Stanislas Lokouang, actuellement conseiller ecclésiastique à l'ambassade de Chine près le Saint-Siège; évêque de Kaoshung, le R. P. Jos. Tchengtien-Siang.

"Les Joyeux Promeneurs" ont offert deux heures de saine joie à St-Malo

ST-MALO — Une quinzaine de "Joyeux Promeneurs" offraient à la population de St-Malo, dimanche soir dernier, quelques échantillons de leur gaieté entraînante et de leur art charmant. C'est en réponse aux initiatives de M. Raoul Forest qu'ils se sont mis à chanter en groupe ces dernières semaines, sous la direction de M. Marcien Ferland, et qu'ils sont prêts maintenant à chanter dans les salles paroissiales. Dimanche soir ils étaient ici, on dit qu'ils seront bientôt à La Broquerie et . . . ailleurs. Ils remettront les recettes de leur soirée à St-Malo aux autorités du Petit Séminaire de St-Boniface.

La soirée commençait vers 8 h. 30. Tous les "Joyeux Promeneurs" étaient sur la scène: Hélène Marchand, Thérèse Alarie, Mariette Alarie, Marie-Reine Maynard, Lorraine Beaudette, Germaine Gosselin, Jocelyne Gosselin, Raoul Forest, Gilles Forest, Raymond Forest, Gilles Hébert, Paul Forest, Francis Fontaine, Auguste Laroche et Gérald Carrière. Le maître de cérémonies, M. Léo Forest, sut leur adresser d'encourageants compliments avant d'inviter leur directeur Marcien Ferland à faire chanter les deux premières pièces au programme: "Venez garçons et filles" et "Evangéline". Mlle Simone Desrosiers accompagnait au piano.

Pendant deux heures les "Joyeux Promeneurs" ont ensuite chanté, en groupe, parfois individuellement, les plus belles chansons de notre folklore: "Qu'il fait bon vivre", "Au fond des campagnes", "L'eau vive" (arr. Placide Gaboury, S.J.), "Valderi Valdera", "J'ai tant dansé", "Soirées de Québec", etc. Le programme comporta aussi quelques solos, duos, chants mimés, pièces au piano (Paule Hébert), de trompette (Marcien Ferland), d'accordéon (Simone Desrosiers), et même la venue inattendue d'un "professionnel" qui sut susciter les rires les plus bruyants. En guise de repos, au milieu de la soirée, on organisa un encan chinois au profit du Petit Séminaire.

M. l'abbé David Roy, curé, sut féliciter chaudement les jeunes artistes doués de si grands et beaux talents et animés d'intentions si louables: faire aimer dans nos paroisses rurales les belles chansons françaises, tout en aidant le Petit Séminaire. Il souhaita que leur passage suscite non seulement des admirateurs, mais davantage des imitateurs.

Les Chevaliers de Colomb de Wolseley font des travaux de réparation

WOLSELEY — Les Chevaliers de Colomb, ayant entrepris la tache de réparer la salle paroissiale, sont à faire un dernier effort pour terminer ces travaux. Dimanche dernier, ils organisèrent une partie de cartes pour aider à en défrayer les dépenses.

Les prix aux cartes furent remportés par MM. Claude Dureau et John Schneider, Mme Antonio Béliveau et Mlle Léona Dureau; au bingo, par Mmes Georges Béliveau, John Stoppler, Adrien Bonneville, François Savoie et Emile Touchette, MM. Lionel et Claude Dureau, Ben. Schneider, Léon Coueslan et Adrien Bonneville. Le billet de $5.00 alla à M. Alphonse Pitre.

M. Roger Béliveau, en qualité de Grand Chevalier, remercia tous ceux qui vinrent les encourager et les aider dans leur entreprise.

Le dimanche des Rameaux, M. l'abbé L. Savoie, curé, organisa une soirée paroissiale qui fut également couronnée de succès. Merci aux organisateurs et aux participants.

Naissance

M. et Mme John Petrichn sont les heureux parents d'une fille.

Malades

Mme Yvette Pollock, M. Stanley Wrobel et la jeune Lorraine Souchotte furent hospitalisés dernièrement. Prompt rétablissement à tous.

Ça et là

Mme Léonie Corniack, de Burnaby, C.-B., visite ses frère et belle-soeur, M. et Mme Emile Souchotte, ainsi que son vieux père, à l'hospice.

Mme Lucienne Moyes et Mlle Léona Dureau, de Vancouver, sont en vacances chez leurs parents, M. et Mme Lucien Dureau.

M. et Mme Francis Coueslan allèrent visiter les familles Smith, à Meyronne, et ramenèrent pour les vacances de Pâques, leur fils, Jimmy, du collège Mathieu, et Mlle Dolorès Tourigny, du collège Thevenet de Gravelbourg.

M. et Mme Allen Flette et leurs trois enfants, de Rivière-la-Paix, Alta, passèrent les vacances de Pâques chez M. et Mme Lucien Dureau, et assistèrent au mariage de Mlle Ann David à M. Cléo. Dureau.

Le 28 mars, les dames organisèrent un shower en l'honneur de Mlle Ann David, dont le mariage eut lieu le lundi de Pâques. Mme Emile Tourigny s'occupa au divertissement des quelque 50 invités, tandis que Mmes Adrien Bonneville et Marcelle Souchotte virent au goûter. De jolis cadeaux furent présentés à l'héroïne de la fête, qui sut remercier en termes choisis ses amies et les organisatrices.

M. et Mme Gérard Vallée et leurs enfants, de Naicham, Sask., vinrent en fin de semaine chez M. et Mme Antonio Béliveau.

Mme Alphonse Pitre passa la semaine dernière chez son fils, Edwin, à Regina, pour prendre soin des enfants, tandis que Mme Edwin Pitre était hospitalisée.

Le 19 mars, à Saskatoon, est décédé M. Emile Mayrand, à l'âge de 88 ans. Il était l'oncle de M. Edgar et Mlle Antoinette Tourigny, de Wolseley.

La Rév. Sr Marie-Ste-Yvonne fut l'heureuse gagnante du "Livre de l'année" offert par le poste de télévision CKCK, pour la meilleure série de questions utilisée lors du programme "Knowledge College".

Willow-Bunch

Va-et-vient

Sont venus visiter leurs parents et amis à l'occasion des vacances de Pâques: M. Maurice Raboud, de Winnipeg, chez ses parents, M. et Mme Jacques Raboud; M. et Mme René Fauchon et leur famille, de Ferland, chez les familles Champigny; M. et Mme Robert Langlois et leur famille, de Moose Jaw, chez des parents et amis; les filles de Mme L. Balaux, chez leur mère; M. et Mme Maurice Langlois, de St-Victor, chez des parents et amis; M. Léon Boisvert, chez ses parents et amis; MM. et Mmes John Beatty et Paul Fournier et leurs familles, de Moose Jaw, chez les familles Albert Lemieux et Raymond Boulianne; MM. Roger Benoit et Roger Laberge, étudiants au collège de Gravelbourg, chez leurs parents, MM. et Mmes Wilfrid Benoit et Armand Laberge; M. et Mme L. Beaubien, de St-Victor, chez leurs fils; Mlle Betty Weismillar, de Winnipeg, chez ses parents, M. et Mme Paul Weismiller; Mlles Gayle Bellefleur et Jacqueline Duperreault, étudiantes à l'école normale de Montréal, chez leurs parents, MM. et Mmes Francis Bellefleur et Armand Duperreault.

Mme Armand Duperreault est allée prendre soin de sa mère, Mme F. Lemieux, à Gravelbourg, durant l'absence de sa soeur, Mme B. Bourgeois, partie en vacances.

Mlles Suzanne Lemieux et Cécile Rodrigue, gardes-malades à l'hôpital des Soeurs Grises de Regina, sont venues visiter leurs parents, M. et Mme Albert Lemieux et Roméo Rodrigue, dernièrement.

M. et Mme Wilfrid Benoit et leurs enfants, Roger et Marguerite, sont allés à Lebret, dernièrement, visiter leur fils et frère, le R. F. Lionel Benoit, au noviciat des Oblats de Marie-Immaculée.

Mme Jos. Rill, de Maillardville, C.-B., est en promenade, pour quelque temps, chez les familles Cayer.

M. et Mme Donat Joyal sont allés passer une quinzaine de jours à Montréal et autres endroits de l'Est, où ils visiteront des parents et amis.

M. et Mme Paul-Emile Piché et leur famille, ainsi que Mme Joseph Bruneau et sa fille, Ovilda, sont allés à Gravelbourg, le jeudi 6 avril, pour visiter des parents, MM. et Mmes Gérard Piché et Antonio Grégoire, ainsi que la fille de Mme Bruneau, religieuse au Monastère du Précieux-Sang.

M. et Mme Dick Davis eurent la visite de leurs fille et gendre, M. et Mme J. D. Brown, et leurs fils, de Moose Jaw, pour le congé de Pâques.

Malades

Mmes Roger Bruneau et Julien Piché, patientes à l'hôpital de Moose Jaw, et M. Arthur Rainville, à l'hôpital d'Assiniboia, sont de retour chez eux.

Ponteix

Congrès

Le congrès régional de l'ACFC eut lieu à Ponteix le dimanche 26 mars, au cinéma Deluxe, durant l'après-midi et la soirée. M. Henri Liboiron était président.

M. l'abbé Gérard Couture, curé, souhaita la bienvenue aux congressistes.

Les principaux orateurs furent M. l'abbé R. Ducharme, visiteur français des écoles du sud de la province, Mme Jean Cornet, de Val Marie, M. Roland Pinsonneault, de Gravelbourg, M. Marcel Moor, du poste CFRG, M. l'abbé Arthur Marchildon, visiteur français pour le nord de la province, et Son Exc. Mgr Aimé Decosse, évêque de Gravelbourg, qui fut très éloquent.

A 6 h. p.m., un excellent souper fut servi à la salle paroissiale par les Dames de Ste-Anne.

Ça et là

Le concours oratoire français eut lieu le lundi 3 avril. Il y avait des enfants des paroisses voisines et une belle assistance.

Les jours saints ont été observés avec une grande piété. Le R. P. Wilfrid Piédalue, O.M.I., du collège de Gravelbourg, a prêté main-forte au clergé local et a donné les sermons le jour de Pâques.

Les RR. PP. Léo Gauvin et Fernand Binette, O.M.I., du collège de Gravelbourg, ont passé le jour de Pâques dans leurs familles.

MM. Achille Stringer et Ernest Desautels, conseillers du village, et M. O. Tourigny, secrétaire, ont assisté au congrès des Municipalités urbaines, à l'hôtel Saskatchewan, à Regina, les 28, 29 et 30 mars.

Voeux de succès à M. Brière qui vient d'ouvrir un salon de barbier.

Visiteurs

M. et Mme Armand Carignan et leur famille, de St-Albert, Alta, ont passé quelques jours chez les familles Carignan et Bourbon.

En visite chez M. et Mme Achille Stringer, Mme James Harrington, de Leduc, Alta, M. et Mme Jack Rennie et leur fils, Gérald, de Moose Jaw, et M. et Mme F. Verret et leur famille, de Swift Current.

M. Henri Larose visite les familles Larose, et M. Larry McKovitt, accompagné de Marcelle et Denis Stringer, de Calgary, visite les familles Stringer.

M. et Mme L'Abbée (Noëlla Larose), de Calgary, MM. et Mmes Arnold Goodwin (Julie Larose) et B. Henckinson, de Prince-Albert, M. et Mme Rosaire Chabot, de Ferland, et Mlle Marie-Rose Desautels, de Saskatoon, ont passé Pâques avec Mme Pierre Larose, M. et Mme Ernest Desautels et Mme F. Leduc.

M. et Mme Jean Fafard et leur bébé ont passé quelques jours chez leurs parents, M. et Mme Antoine Mercier.

M. Herman Piché et Mlle Loretta Lake, de Regina, ont passé Pâques avec Mme Eva Piché.

M. et Mme M. Koven, de Windsor, Ont., ont passé quelques jours chez Mme Marguerite Liboiron.

M. et Mme Norbert Lalonde, de Saskatoon, ont visité M. et Mme Fernand Larochelle et les familles Giroux.

M. et Mme Maurice Liboiron et leurs trois fils, de Bonnyville, Alta, ont passé quatre jour chez leurs parents, M. et Mme Wilfrid Liboiron.

Mlle Denise Dupuis, de St-Boniface, est en visite chez M. et Mme H. Benjamin.

Mme E. Langevin passe deux semaines chez ses fille et gendre, M. et Mme H. Doxee, à Vancouver.

Mme J.-O. Tourigny et sa fille, Liliane, passent une semaine chez M. et Mme Guy Tourigny et leur fils, René, à Edmonton.

M. et Mme H. Leskin et leur famille, de Regina, et Mlle Rita Leskin, de Calgary, ont visité leurs parents, M. et Mme Adrien Anctil.

M. et Mme Alcide Desharnais ont eu la visite de MM. et Mmes B. Ogenchuck et Martial Desharnais, de Rosetown, M. Herman Desharnais, de Saskatoon, et M. et Mme Gérard Desharnais, de Ferland.

Les étudiants qui sont venus chez leurs parents pour Pâques sont Georges Picray, Dale et Wayne Hick, Léo Piché, Joseph Strohhoffer, Raymond Tourigny, Louis Stringer, Paul Chabot, Raymond Vermette, Raymond Mercier, Raymond Carignan et Diane Watt.



Voici l'équipe de ballon-panier du Collège Mathieu de Gravelbourg qui a gagné le championnat provincial lors d'un tournoi tenu à Biggar et où s'affrontaient les quatre champions régionaux de la province de Saskatchewan: Biggar, Weyburn, Kamsack et le Collège Mathieu. Biggar élimina d'abord Weyburn, puis les Alouettes du Collège mirent Kamsack au rancart. En finale, les Alouettes l'emportèrent sur Biggar par 59 à 48. Sont photographiés ici de gauche à droite, rangée d'arrière: le R. P. M. Charest, O.M.I., gérant, Raymond Marchand, Roger Blais, Denis L'Heureux, Gérald Marchand, Léo Pinel et Daniel Couture, entraineur; rangée d'avant: Claude Allard, André Moquin, Claude Léost, Henri Bouvier et Réal Forest. (Photo Leader-Post)

Jackfish

Mlle Bernadette Bru et ses amies sont allées passer la fin de semaine du 25 mars à Debden.

M. et Mme John Luzik (née Jeanne Lavigne) et leur bébé, Blaine, de Cayville, Sask., sont en visite chez M. Honoré Lavigne et autres parents, pour une semaine.

M. Edmond Gagné est revenu d'un voyage de trois mois en Alberta, Colombie-Britannique et au Mexique.

Sont venus dans leurs familles pour les vacances de Pâques, les collégiens d'Edmonton, Roland et Claude Bru, Adrien St-Amant, Roland Cadrin, Lionel Arcand et Maurice L'Heureux, fils de Marcel L'Heureux, de la Colombie-Britannique.

Mlle Fernande L'Heureux et Roy Swiston, de Yorkton, sont venus chez M. et Mme Fernand L'Heureux pour la fin de semaine.

Mlle Clémence Bru, de Saskatoon, était chez ses parents, M. et Mme Joseph Bru, pour les vacances de Pâques.

M. Honoré Lavigne et ses filles, Louise et Berthe, ainsi que M. et Mme John Lukik se sont rendus à Spiritwood pour Pâques. Ils ont visité la Rév. Sr Jean-de-la-Croix, fille de M. Honoré Lavigne.

Le R. P. H. Marcotte, O.M.I., de Bonnyville, est venu visiter le R. P. A. Girard, O.M.I., et autres amis.

Les réparations à l'église, commencées le lundi 2 avril, vont bon train. Plusieurs paroissiens viennent prêter main-forte.

M. Jean Blanchette, l'heureux gagnant d'une automobile Ford, était dans la paroisse, dernièrement.

Congrès international des vocations religieuses

ROME — Du 10 au 16 décembre prochains, se tiendra à Rome un congrès international sur le thème "Les vocations aux états de perfection dans le monde d'aujourd'hui". Les délégués des Unions ou Conférences de supérieurs majeurs de toutes les nations sont invités à cette manifestation.

En préparation à ce congrès, l'Oeuvre pontificale des vocations religieuses, instituée auprès de la Sacrée Congrégation des Religieux, a invité toutes les communautés de religieux et de religieuses à une journée de prière le 25 mars, fête de l'Annonciation, dans le but d'obtenir de nombreuses vocations d'âmes consacrées au service de Dieu et de son Eglise dans le monde entier.

Chronique du Collège de Gravelbourg

SASKATCHEWAN

Retraite "de décision"

"Maitre me voici, que voulez-vous que je fasse? Parlez, votre serviteur écoute". C'est avec la noble intention d'écouter et de répondre généreusement à l'appel que s'ouvrait la retraite "de décision" destinée aux rhétoriciens et philosophes, mais d'une façon toute spéciale aux finissants qui devront quitter l'Alma Mater dans un mois au plus. En effet, le but poursuivi était d'orienter les retraitants ou de les raffermir dans le choix de leur état de vie.

Le prédicateur, le R. P. Gagné, O.M.I., supérieur du scolasticat du Sacré-Coeur de Lebret, rappela la fin que l'on doit réaliser et donc, il faut choisir entre "connaitre, aimer et servir Dieu", ou s'aimer et se servir soi-même. Nous devons embrasser l'état de vie dans lequel nous pourrons mieux servir notre Maitre. Quel que soit notre choix, il aura nécessairement pour but de mieux servir Dieu et la société.

Les signes distinctifs, destinés à nous aider dans le discernement, résident dans les considérations des aptitudes physiques, psychologiques et morales. La vocation une fois reconnue à la lumière de ces signes, il reste à répondre généreusement à l'appel. Outre ces considérations, le prédicateur ne manqua pas de souligner la gravité du péché et ses conséquences, ainsi que le mystère de la Rédemption.

Si l'on peut en juger d'après l'attitude prise par les retraitants, le sérieux, le silence et le temps judicieusement employé, cette retraite représente un véritable succès. Le ton simple de causerie adopté par notre prédicateur captiva notre attention, précisa certaines de nos notions et servit à nous mieux orienter et à nous raffermir. Espérons que maintenant, mieux éclairés par l'oeuvre de l'Esprit Saint, cette retraite portera des fruits abondants en donnant aux retraitants la grâce de poursuivre courageusement et généreusement la vocation embrassée.

Wilfrid GIROUX,
Arts IV.

Dernières séances académiques

Les activités académiques de l'année 1960-61 prirent fin dans la dernière quinzaine de mars avec les séances du 22 et du 27 mars.

A l'académie français, Wayne Trombley se tira fort bien d'affaire en nous donnant quelques bons conseils sur l'art de vendre: si l'on considère que l'anglais est sa langue maternelle nous ne pouvons que le féliciter de son discours français.

"Comment l'énergie nucléaire peut-elle être utilisée à des fins pacifiques", tel fut le sujet de Victor Préfontaine; il nous donna les immenses perspectives qui s'offriraient alors à un monde de toujours sous la tension d'une guerre possible. Raymond Marchand vint ensuite nous déclamer une intéressante pièce de Victor Hugo, "La Pieuvre". La déclamation fut donnée avec beaucoup de vie et de dramatique comme cela l'exigeait.

Dans son premier discours en français, Eugène Hamel, un élève de langue anglaise, nous parla des "Faux Prophètes". L'orateur fit preuve d'une belle maîtrise de la parole publique et mérite des félicitations pour son français très convenable.

Le problème de l'Afrique du Sud, qui vient de se retirer du Commonwealth, fut traité par Richard Pashelka. Avec conviction, il nous fit voir que si cette institution veut subsister elle doit tenir au principe de l'égalité des races.

Une déclamation très originale fut présentée par Philippe Lafrance: "L'oeuvre du 6e jour racontée par Stop-Chien à ses petits frères". Le naturel et la simplicité du déclamateur lui attirèrent les applaudissements de l'auditoire.

Gérald Marchand parla du problème de la censure, de sa nécessité et de ses bons résultats quand elle est bien appliquée. Malgré une gène évidente de l'orateur en public, son exposé aida à préciser certaines de nos notions dans ce domaine.

C'est Bernard Perron qui eut l'honneur de terminer les discours de l'année en traitant de l'Alaska acheté des Russes par les Américains. L'exposé était intéressant au point de vue historique.

Le Père Directeur nous donna ensuite de bons conseils. Il insista sur la fierté nationale et sur nos devoirs envers notre Alma Mater; il nous invita à perfectionner notre langue et notre vocabulaire par la lecture sérieuse; il remercia en terminant, le comité et les élèves de leur franche collaboration.

"O Canada" termina notre dernière séance académique.

Cyril GIROUX,
Arts I.

L'académie anglaise terminait aussi en mars ses activités pour cette année. Wayne Trombley, qui présidait la réunion, souhaita la bienvenue aux élèves et invita Gérald Pinsonneault à venir traiter son sujet, le suicide. Il le fit avec beaucoup de savoir-faire. Il fut suivi de Gérald Marchand qui donna un exposé sur les avantages des Caisses d'épargne.

"Shakespeare, The Man of Imagination", tel était le titre de la déclamation d'Henri Bouvier. La mémoire fit un peu défaut à cause de la longueur du morceau et de sa difficulté mais l'effort était certe louable.

Raymond Tourigny aborda la question de l'élection d'un président catholique aux Etats-Unis; ce sujet d'actualité retint l'attention des élèves. "Hawaii, île de rêves", fut le sujet que traita Dollard Paquette. Plusieurs sans doute partirent en imagination vers cette île enchanteresse avec l'orateur.

La deuxième déclamation portait comme titre "The Witness" et fut rendue par Edouard Doll. Malgré un peu de nervosité, le déclamateur avait une mémoire parfaite. Roger Marchand clôtura les discours de la soirée et de l'année dans son exposé qui s'intitulait "Factors Affecting the Efficiency of a Working Man". Ensuite Bernard Perron improvisa sur les raisons qui amènent les scientistes à croire à l'existence de Dieu. La critique de la soirée fut rendue par Denis Roy.

Le Père Desrochers fit un retour en arrière pour donner quelques mots d'histoire sur l'Académie St. Edward; il mentionna ensuite le succès remporté dans la dernière pièce anglaise "Angel, Toot Your Horn", et exprima l'espoir que cette année académique restera gravée dans la mémoire de tous.

L'hymne national termina la réunion.

Julien LESTRAT,
Arts I.

Hannibal

Le jeudi 6 avril, nous obtenions la permission d'assister au film "Hannibal", présenté au village.

Ce film nous donna un très bel aperçu des cultures de Rome et de Carthage. Nous avons d'abord vu Hannibal traversant les Alpes et dirigeant ses soldats avec habileté. Son art militaire se refléta ensuite dans sa façon d'acquérir de nouveaux alliés. A Rome, nous remarquions surtout la hauteur morale et la fierté nationale de chacun.

Au cours des guerres qui suivirent, le génie d'Hannibal fut bien décrit. On s'aperçut que même chez ces peuples barbares, la victoire restait à quiconque tirait meilleur profit de son imagination.

Durant tout le film, la même question nous revenait sans cesse à l'esprit: "Hannibal a-t-il affronté tant de périls pour une victoire ou avait-il un autre but?" La réponse nous en fut bientôt donnée. Hannibal avait toujours espéré que son fils n'ait pas à devenir un guerrier. C'est ce qui a fait de lui un homme dont la mémoire est parvenue jusqu'à nous . . .

Albert DEQUIER,
Versification.

Regina

(Paroisse St-Jean-Baptiste)

Félicitations

A M. et Mme Donald Meyer (Jacqueline Poissant) à l'occasion de la naissance et du baptême de Michèle-Annette-Gail. Parrain et marraine, M. et Mme Allan Jezegon (Rose-Marie Meyer), oncle et tante de l'enfant.

Nouvelles familles

Deux nouvelles familles sont établies dans la paroisse, M. et Mme Arthur Landry (Rainda Laflamme), de 2325, rue Ottawa, et M. et Mme Ernest Berriault, de 1007, rue Cameron, téléphone: JO 8-6092. On souhaite à ces familles la plus cordiale bienvenue.

Bouquet

La paroisse St-Jean-Baptiste de Ferland célébrera en août prochain son cinquantenaire. A M. l'abbé Joseph Bernier, curé, ainsi qu'à ses chers paroissiens, voeux les plus sincères de succès et de prospérité. La paroisse St-Jean-Baptiste de Regina profite de l'occasion pour remercier M. l'abbé Joseph Bernier pour ses sages paroles dans un éditorial de la Relève de Gravelbourg, le 30 mars dernier. L'appui sympathique de M. l'abbé Bernier, ainsi que de M. l'abbé Dugas, curé de Gravelbourg, touche profondément les paroissiens et leur donne le courage de continuer à combattre pour la Cause malgré les difficultés immenses.

Centre français

Le projet de la nouvelle église et du centre français à Regina a reçu l'approbation de Son Exc. Mgr M. C. O'Neill, archevêque de Regina. Il ne manque que les fonds nécessaires et le support de tous les compatriotes de la ville et de la province.

Domremy

Çà et là

Etaient en visite à Domremy pour la fête de Pâques: Mme Berthe Authier et ses fils, Georges et René, de Laventure, chez M. et Mme Charles Authier; M. et Mme Henri Perillat, de Duck Lake, chez M. et Mme Lucien Georget; Mme V. Taillefer, de Prince-Albert, chez M. et Mme Arthur Taillefer; Mme Ménard, de St-Brieux, chez M. et Mme Gustave Baudais; M. et Mme Léon Doucet, de Lloydminster, chez MM. et Mmes Arthur Doucet et Johnson; Mme Berthe Marz, de Wilkie, Sask., chez M. et Mme Philippe LaRose; M. Denis Gagnon, du collège de Gravelbourg, chez son ami, M. Jacques Larivière; M. et Mme Guy Houle, de Spiritwood, chez M. et Mme Gaston Blérot; M. et Mme Paul Casavant, de Crystal Springs, M. et Mme Raymond Georget et Mlle Angéline Georget, de Saskatoon, et M. et Mme Roger Georget, de Prince-Albert, chez M. et Mme J.-Louis Georget; M. et Mme Omer Houle, d'Arborfield, chez leur mère et belle-mère, Mme Marie Houle; MM. David, Harvey et William Chatlain, de Prince-Albert et Saskatoon, chez M. et Mme Fred Chatlain.

Mlle Rita LaRose a passé quelques jours chez Mme Marz, à Wilkie, Sask.

M. et Mme Emilius Lavertu et leur famille ont rendu visite à M. et Mme Carrier, d'Albertville, pour la fête de Pâques.

Les Révérendes Filles de la Providence ont assisté à une fête intime au couvent de St-Louis, à l'occasion du 60e anniversaire de religion de la Rév. Mère St-Victor.

Mme Edmond Gaudet, après une semaine à l'hôpital de Wakaw, est revenue chez elle.

Coderre

Çà et là

Le R. P. A. Gervais, O.M.I., du collège de Gravelbourg, est venu prêter main-forte à M. l'abbé F. Ducharme, curé, pour les offices de la Semaine Sainte.

Il y eut un thé et une vente de pâtisseries dans la salle de l'hôtel St. Regis, par les Dames de la Ligue Féminine Catholique, le samedi 1er avril. Les recettes ont été bonnes malgré la température plutôt maussade.

Onze enfants de la paroisse ont fait leur première communion le dimanche de la Quasimodo. Ce sont Joanne Alix, Suzanne Beaudette, Noëlla Bernier, Eileen Kinch, Florence Michel, Lise Tétreault, Raymond Coderre, Roland Huel, Paul Wilson, Laurie Wagner et Debbie Arnold. Après la messe ils ont été reçus du Scapulaire et ont eu chacun un souvenir. Après cette cérémonie, les enfants et leurs parents ont été invités à un déjeuner au restaurant de Mme B. Perras.

Le jeudi 6 avril, les élèves de l'école publique et leurs parents ont fêté, dans son ancienne classe, le jubilé d'argent de Mère St-Léon, qui est une enfant de la paroisse et qui enseigne ici depuis quelques années, aussi c'est à plusieurs titres qu'on lui devait cette fête. Les enfants, préparés par leur maîtresse, Mère St-Claude, présentèrent un petit concert en son honneur et une bourse lui fut offerte par la petite Joanne Alix après une adresse lue par Elaine LeBrun. Après le concert, les parents causèrent avec la jubilaire, la félicitant de nouveau et rappelant d'anciens souvenirs.

MM. Maurice et Fernand Beaudette sont revenus de Québec, où ils étaient allés au service funèbre de leur père, M. Alfred Beaudette, un des pionniers de Coderre, décédé à la fin de mars.

Plusieurs citoyens de Coderre ont assisté aux funérailles de M. Paul Croteau, de Courval. M. Croteau avait été maire de la municipalité durant de nombreuses années.

Il y aura parmi vous de faux docteurs, qui introduiront sournoisement des sectes pernicieuses. (II Pierre 2, 1) (Texte choisi par la Société Catholique de la Bible).

Laflèche

Ça et là

Le R. P. Paul Plamondon, O.M.I., du collège de Gravelbourg, est venu prêter main-forte au curé pour le ministère de Pâques.

Plusieurs jeunes sont venus passer le temps de Pâques dans leurs foyers: Mlles Léona Perrey et Martha Watteyne, gardes-malades, de Moose Jaw, Mlles Eveline et Vivianne Toupin, étudiantes à Moose Jaw, Mlle Carmen Lizée, étudiante à Regina, Mlles R.-M. Desmarais et Claudette Verbeke, garde-malade diplômée, de Regina, Mlle Rosabelle Croisetière, normalienne, et les élèves des collèges Mathieu et Campion.

Mlle Laurette Martineau, de Winnipeg, et Mme Larry Funke, de Regina, passèrent quelques jours chez leurs parents, M. et Mme Jos. Martineau, au temps de Pâques.

M. Clément Périgny est revenu d'un voyage de deux mois dans la province de Québec.

M. René Carrière, professeur au couvent, a passé ses vacances de Pâques chez ses parents à St-Boniface.

M. Roger Clermont, accompagné de Mmes Jim Veale et Léon Campeau, se rendait à Sedley visiter sa tante, Mme Peter Pilsner.

Mmes Gilbert Phaneuf et Hilda Gobeil conduisirent la jeune Anne Phaneuf chez des parents, à Kamloops, C.-B., pour lui aider à se rétablir d'une grave opération.

Les Chevaliers de Colomb organisaient un bingo au profit de la paroisse, auquel un fort groupe assistait.

Les jeunes Michel Klein et Nérée Croisetière ont été opérés d'urgence. Prompt rétablissement à ces jeunes.

M. et Mme Marcel Perrey, accompagnés de M. et Mme Louis Watteyne, se rendirent à Moose Jaw pour la prise de chapeaux, à l'hôpital de la Providence, de leurs filles, Léona et Martha.

Plusieurs paroissiens se rendaient au collège, le 19 mars, assister à une séance.

M. et Mme Maurice Lesy, de Trail, C.-B., passent leurs vacances chez les familles Veale, Clermont et Leclaire.

M. Joseph Giroux, de Willow-Bunch, vient d'accepter un emploi à l'hôtel de Laflèche.

Mlle Ruth Poliquin, garde-malade diplômée, de Moose Jaw, est venue assister au mariage de son frère, Eric, à Shaunavon, tout en s'arrêtant quelques jours chez ses parents, M. et Mme Joachim Poliquin.

On apprend que Mme Amédée Piché, du Manoir de Ponteix, et Mme Léofooghe, de "St. Anthony's Home" de Moose Jaw, viennent d'entrer au foyer Youville de Gravelbourg. Meilleurs voeux de longue vie.

Mme A. Toupin est revenue d'un voyage au Tennessee, où elle a visité des parents.

M. et Mme Fortunat Poliquin se rendirent à Toronto et à Detroit visiter des amis, tout en ramenant une automobile.

M. Nick Wocjik s'est rendu en Angleterre, par avion, visiter sa mère qu'il n'avait pas vue depuis plusieurs années.

M. l'abbé M. Minne, accompagné de sa mère, s'est rendu à Radville voir sa soeur, Thérèse.

Radville

Visiteurs

Etaient en visite chez leurs parents et amis à l'occasion de la fête de Pâques, M. et Mme Léon Bert, ainsi que Mlles Yolande et Lorraine Tétreault, de Calgary, M. et Mme Léo Tétreault, de Saskatoon, et M. et Mme Laurent Pyle, de Regina.

Ça et là

La chute de neige et la pluie des 3 et 4 avril ont beaucoup amélioré le terrain pour les semences qui commenceront bientôt.

M. Louis Mazing, hospitalisé depuis deux mois, est en bonne voie de guérison et espère sortir dans quelques jours.

M. André Vigoureux, de Gladmar, est hospitalisé à Radville.

Trois enfants de M. G. Lindkog, en visite chez leurs grands-parents, ont été transportés d'urgence à l'hôpital, après avoir avalé le contenu d'une boite de pilules pour le coeur; leur état est stationnaire. Le docteur Scott avertit les parents de tenir leurs remèdes sous clé.

Cadillac

Mmes Albinet, Wernicke et Rak sont revenues de l'hôpital.

M. George Waddington a subi une intervention chirurgicale à l'hôpital Général de Regina.

La partie de cartes annuelle des dames de la Ligue Féminine Catholique eut lieu le 19 mars dernier.

M. Lorne Happenreys est allé travailler en Ontario et demeurera chez sa soeur, Vivian.

Tous les étudiants sont revenus dans leurs familles à l'occasion de Pâques.

Mlle Pauline Duclos, de Saskatoon, a rendu visite à ses parents.

M. et Mme V. Côté, de Morinville, Alta, étaient en promenade chez leurs parents.

Ont aussi visité leurs parents respectifs, M. et Mme Hervé Lambert et M. Osias Duclos et son fils, Denis.

Un cordial merci au R. P. Fernand Binette, O.M.I., du collège de Gravelbourg, qui a entendu les confessions pascales et aidé aux cérémonies des Jeudi et Vendredi Saints.

Storthoaks

M. Gilles Beaudoin est parti à Morden, Man., où il a un emploi comme chef de gare.

M. le Dr et Mme Ovila Millette et leurs enfants, de Melville, ont rendu visite à leur mère et grand-mère, Mme M.-R. Millette.

Félicitations

Félicitations et meilleurs voeux de bonheur à M. et Mme Wilfrid Chicoine (Gisèle Aubin) à l'occasion de leur mariage qui eut lieu le samedi 8 avril à St-Adolphe. Sont allés pour la circonstance, M. Arthur Chicoine, MM. et Mmes Jules Pierret et Henri Blérot et leur fille, Yvette, et MM. et Mmes Alfred et Alcide Chicoine.

Réunion de la L.F.C.

Le conseil des dames de la L.F.C. de Storthoaks tenait sa réunion générale le lundi 13 mars, sous la direction de la présidente, Mme Marie Millette, et du directeur, M. l'abbé M. George. Dix-huit dames étaient présentes.

Il a été proposé qu'une grand-messe, dont les honoraires proviendraient de la ligue, serait chantée pour le repos de l'âme de M. Théodore Martin.

Il fut aussi décidé d'avoir un thé le 14 mai, jour de la fête des Mères. Mme Cécile Lapierre, aidée de Mmes Marie Millette, Blanche Pierret et Antoinette Blézy, en serait l'organisatrice.

Un comité de nomination fut proposé: Mmes Gabrielle Perret, Rita Gauthier et Marie Dubois. Les noms des candidates pour présidente, secrétaire, trésorière, 1ère, 2e et 3e vice-présidente, doivent être inscrits sur un billet et remis à une des trois dames nommées ci-dessus. L'élection des nouveaux membres aura lieu à l'assemblée annuelle du mois d'avril.

Film

Une foule nombreuse assistait à la représentation d'un film offert par la compagnie "Case", dans la salle paroissiale le mercredi 5 avril. Des beignes et du café furent servis gratuitement. Le prix d'entrée fut gagné par Mme John Leyten.

Condoléances

Sincères condoléances à Mme Thomas Dubois à l'occasion du décès de son père.

Bingo

Le dimanche 9 avril, dans la salle paroissiale, eut lieu un bingo organisé par le 4e et dernier groupe de la paroisse. Les recettes furent de $135.00 approximativement. Les heureux gagnants furent Mmes Philippe Paradis, Désiré Toupin, Jean Carrière, H. Gofflot (2), Léon Gofflot, John Leyten, Urbain Beaudoin, Willie Toupin, et Wilfrid Blérot, MM. Lionel Paradis, René Dumaine, Paul Pierret et Jean-Guy Lapierre, Mlle Jeannine Henrion et la petite Mona Blérot. Mme Albert Lapierre gagna pour la carte entière. MM. Urbain Beaudoin et J.-B. Dumaine gagnèrent la cagnotte.

Val Marie

Funérailles

Le mardi 4 avril eurent lieu les funérailles de M. Léo St-Jean décédé accidentellement à l'âge de 28 ans.

Le service funèbre fut chanté par M. l'abbé O. Lemay, curé, assisté de MM. les abbés G. Laprise, de Cadillac, et B. Roy, de Masefield, comme diacre et sous-diacre.

Les porteurs étaient MM. Philippe Beaulieu, Albert Bellefeuille, Paul Denniel, Fidèle Nadeau, Jean Beauchamps et Gérard Beau. M. Hector Bellefeuille portait la croix.

Le défunt laisse dans le deuil son père et sa mère, M. et Mme A. St-Jean; deux soeurs, Thérèse (Mme P. Beaulieu) et Antoinette (Mme J. Beauchamps), de Frenchville, et un frère, Albert, de Swift Current.

Remerciements

La famille St-Jean désire remercier toutes les personnes qui lui ont témoigné une si grande sympathie à l'occasion de ce deuil.

Va-et-vient

M. et Mme O. Pinel ont reçu la visite de M. et Mme Eudore Desautels, de Ponteix, et de Mme Cécile Bourget et sa fille, Eliane, de Coderre.

M. et Mme A. Cyr et leur fille, Cécile, de Giroux, Man., ont passé quelques jours à Val Marie.

M. et Mme Jean Perreault et leur famille, de Moose Jaw, ont rendu visite à Mme G. Sincennes et sa famille.

M. et Mme Paul Le Corre, de Moose Jaw, ont visité M. et Mme Emile Paradis.

Prompt rétablissement à Mme J. Perreault hospitalisée à Saskatoon, et à Mme F. Perreault qui est patiente dans un hôpital de Calgary.

Assemblée annuelle de la LFC tenue le 5 avril à Prince-Albert

L'assemblée annuelle de la Branche Générale de la paroisse du Sacré-Coeur eut lieu le mercredi 5 avril. Mme I. Moker présidait. Mgr J.-A. Boucher, P.D., ouvrit la réunion par la prière usuelle. Des lettres de remerciements furent reçues du R. P. T. Walsh, S.J., pour la contribution faite au programme "Radio Sacré-Coeur", et du Dr Woodrow pour l'assistance apportée lors de la campagne anti-poliomyélite.

Il fut aussi décidé de donner $25.00 au Centre Catholique pour les leçons de catéchisme par correspondance, et un autre $15.00 pour une bourse d'étude qui sera décernée lors de la graduation des élèves du collège St. Mary.

Plusieurs membres s'occupèrent de solliciter à domicile en faveur de la campagne contre le cancer.

Le 27 avril, fête de Notre-Dame du Bon Conseil, une messe sera dite à 4 h. p.m. Il y aura ensuite un goûter auquel les Guides et les Jeannettes seront invitées, ainsi que les sociétaires, membres de la ligue.

Le renouvellement des voeux fut dirigé par Mme A. Colleaux. Mmes E. Dimert et H. Lucas étaient en charge du goûter. Mme Maurice (Yvonne) Casgrain dirigeait le choeur de chants.

Le thé annuel sera servi le 15 mai dans l'auditorium de la cathédrale du Sacré-Coeur, et toutes les branches de la ligue y participeront.

Elections des officiers

Le nouvel exécutif se compose de Mmes M. MacDonald, présidente; H. Horvath, secrétaire; Yvonne Casgrain, trésorière; vice-présidentes, 1ère, Mmes E. Benoit; 2e, C. Ménard; 3e, H. Symak; 4e, M. Gaudet, et 5e, A. Lemieux.

Au nom de la L.F.C., Mgr Boucher présenta des cadeaux à Mmes Moker, Diemert et Lucas, sortant de charge; il les louangea pour le magnifique travail accompli au cours de l'année écoulée, et souhaita la bienvenue aux nouvelles élues.

Mlle R. McLellan, présidente du Conseil des Indiens et des Métis de cette localité, adressa la parole. Elle souligna le but et l'objet de ce Conseil, surtout de l'aide que ces gens sont en droit d'attendre de la part du public en général, soit de Prince-Albert ou des environs.

Mme Casgrain remercia Mlle McLellan pour sa très intéressante causerie. Le goûter fut servi par quelques dames de la branche "Marian".

Congrès "S.U.M.A."

Son honneur le maire J.-M. Cueleneare, de Prince-Albert, et la Commissionaire J. W. Oliver furent élus membres de l'exécutif de la "Saskatchewan Urban Municipalities Association" au cours du congrès annuel tenu à Regina, récemment. L'échevin, Mme Marion Sherman, fut nommée représentante de la Ligue anti-tuberculeuse.

Cours d'instruction religieuse

La première leçon de ce cours sur la foi catholique commencera à l'évêché le lundi 17 avril à 7 h. 30 p.m.

Va-et-vient

L'honorable sénateur W.-A. Boucher retournera à Ottawa le dimanche 23 avril après avoir passé les vacances de Pâques avec sa famille, à Prince-Albert.

M. et Mme J.-E. Beausoleil et leur famille, de White Fish, Montana, ont passé la fin de semaine chez les parents de Mme Beausoleil, M. et Mme E. Boucher.

Mlle Alma Studer, de Calgary, Alta, ainsi que M. et Mme L. Glassen et leurs fils, Keith et Brent, de Saskatoon, ont visité leurs parents, M. et Mme Adolphe Studer.

M. Dennis Dobson, du collège St. Thomas More de Saskatoon, est venu prendre quelques jours de repos chez ses parents, M. et Mme Frank Dobson.

M. R. Jutras, étudiant à l'Université de Saskatoon, a passé quelques jours chez ses parents, M. et Mme Pierre Jutras.

M. l'abbé Roger St-Pierre est retourné au Grand Séminaire de St-Boniface, Man., après un court séjour à Prince-Albert avec ses parents, M. et Mme Alex. St-Pierre.

Périgord

Visite de l'école

Le 29 mars, journée des visiteurs, maîtresses et élèves de l'école de Périgord souhaitaient la bienvenue à plusieurs parents.

Un court programme avait été préparé par les élèves pour cette occasion. Les gagnants de chaque classe du concours oratoire donnèrent leurs discours et déclamations. Ensuite la chorale de l'école exécuta quelques chants. Aussi, les benjamins de chaque famille présentèrent un livret souvenir à leurs parents. Sur l'invitation des maîtresses, les parents visitèrent ensuite les classes.

Tous retournèrent à la maison, enchantés de ces quelques heures passées à l'école avec leurs enfants.

L'école de Périgord est sous la direction des Filles de la Providence.

Saint-Hubert

Bapteme

Le 19 mars: Dale-Joseph-André, fils de M. et Mme André Dartige. Parrain et marraine, M. Joseph Dartige et Mlle Thérèse Paquin.

Semaine Sainte

Les cérémonies de la Semaine Sainte et du jour de Pâques furent fidèlement suivies par les paroissiens.

Dames d'Autel

A la réunion des Dames d'Autel tenue le 6 avril chez Mme W. Jordens, 11 membres étaient présents. Après lecture des minutes et rapports, le R. P. J. Bordet, curé, lut une lettre de Mgr M.-C. O'Neill, concernant le jubilé d'or de l'archidiocèse de Regina. Il suggéra de former un comité qui s'occuperait de l'historique de la société des Dames d'Autel depuis sa fondation. Mmes R. Istace, M. Boutin et E. Gatin ont accepté de faire ce travail.

La conférence Cana qui ne put avoir lieu au mois de janvier se tiendra le dimanche 30 avril si le prédicateur est disponible pour cette date.

Après discussions sur différentes questions on procéda au tirage du prix d'entrée qui fut gagné par Mlle Van den Heyden. Le traditionnel goûter termina la soirée.

Six colis, soit 100 livres de vêtements usagés, ont été expédiés le 27 mars par les Dames d'Autel. Une lettre fut reçue de la baronne De Hueck exprimant sa reconnaissance envers les Dames d'Autel et leur demandant d'expédier les vêtements usagés à Barry's Bay, Ont., via Canadien National.

La prochaine réunion se tiendra chez Mme M. Boutin, le 11 mai prochain.

Va-et-vient

Sont venus à l'occasion de la fête de Pâques: Mlles Octavie Istace, étudiante garde-malade chez les Soeurs Grises, Patsy Jordens et Cécile Brûlé, de Regina; Mlle Vivianne Pelletier, du couvent de Forget; Mlle Victa Decelles, institutrice à Kendal; Mlles M., R. et G. Brûlé et M. et Mme A. Gatin, de Moose Jaw; M. J. Beaulac, de Debden; MM. et Mmes G. Mercer et Louis et Georges Matile, de Winnipeg; M. et Mme J. Decelles et leur famille, de Shoal Lake, Man.; M. et Mme V. Grimeau, de Lebret; M. et Mme S. Nixon et leur famille, de Kentleton; M. et Mme T. Johnson, de Burrows; Mme Keeler, de Whitewood; M. et Mme A. Payot, de Grenfell; M. et Mme Dureault et leurs fillettes, de Wolseley; M. Jean Boutin, de Brandon; Mmes James et Ross et leurs familles, d'Alexander et Rivers, Man.; M. Roderigue Beaujot, du collège de Gravelbourg.

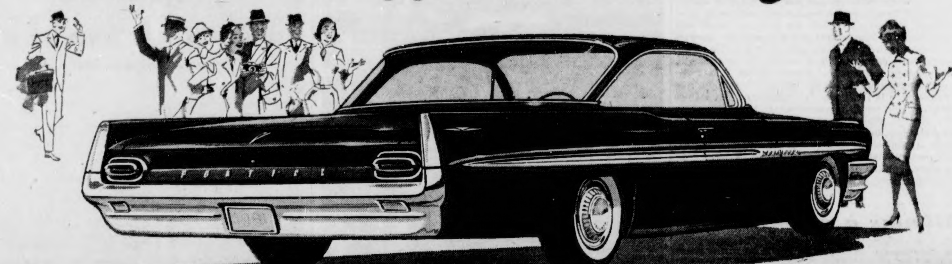
MM. Fernand Dartige et Garry Flick sont de retour de Thompson, Man., où ils ont été employés quelques mois.

M. et Mme P. Jordens sont allés rendre visite à leurs fille et gendre, M. et Mme J. Swanson, de Calgary, pour la fête de Pâques.

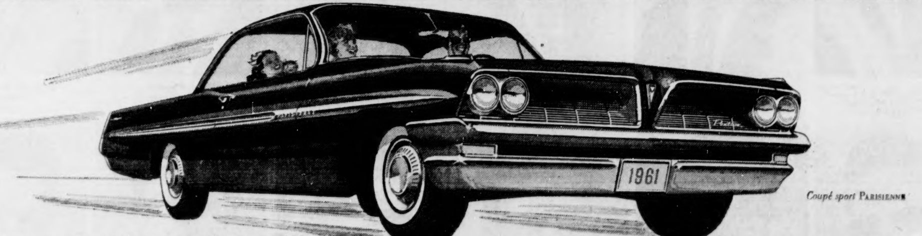
M. et Mme C. Bachtold et leurs enfants ont visité leur parenté à Regina, pour Pâques.

M. et Mme F. Flick et leur fils, Garry, sont allés à Regina la semaine dernière.

M. et Mme Albert Poncelet, ainsi qu'un grand nombre d'autres personnes sont allés à Regina pour l'exposition d'hiver.







Coupé sport PARISIENNE

"Le Coin des jeunes"

Soyez fiers de votre héritage

Chers cousins et cousines,

La semaine dernière, j'ai pu assister à deux grandes manifestations de notre vie française au Manitoba, et c'est vous les jeunes qui en étiez les principaux artisans. Je tiens à vous féliciter, chers lauréats du Concours de Bonne Expression Française et chers participants du grand Gala-Folklore. Je suis fier de vous, comme les centaines d'auditeurs et spectateurs qui vous ont si chaudement applaudis en ces deux circonstances. Je constate avec joie que, membres de la Relève Franco-Manitobaine, vous jouez avec ferveur votre rôle dans ce mouvement prometteur.

Votre Gala-Folklore fut un spectacle de beauté. Vos beaux visages souriants à la foule bienveillante manifestaient votre joie de chanter ces beaux chants qui étaient une semence de gaieté et d'entrain, qui racontaient parfois des détails pittoresques de notre petite histoire, qui apportaient leur message de courage, de loyauté, d'affection familiale, de fidélité nationale, de reconnaissance à Dieu. La présentation des choeurs, votre bonne tenue en public, votre mise soignée, votre respect d'une discipline à la fois ferme et souple, tout contribuait à cette beauté qui captivait les regards et suscitait l'admiration de vos auditeurs.

Spectacle de beauté pour les yeux, mais aussi pour les oreilles qui entendaient les mélodies de groupes bien exercés, des mélodies parfaitement rendues, aux syllabes françaises bien articulées, aux notes musicales harmonieuses vibrant fort et sans gêne. Spectacle de beauté pour l'esprit, enfin, car ce festival avait été préparé intelligemment dans son ensemble et dans ses différentes parties. Aussi ce festival était en quelque sorte tissé de toutes vos qualités de chantres, d'acteurs, de déclamateurs, de musiciens, et aussi des nombreux actes de bonne volonté et de dévouement qu'exigea une préparation sans doute longue et certainement harassante.

Je sais que ce travail considérable s'ajouta à vos travaux ordinaires d'écoliers. Mais n'ayez crainte, vous n'avez pas perdu votre temps. Le gala-folklore vous donne ce complément indispensable de formation qu'est une bonne connaissance de notre belle langue française, vous instille le cran de la parler et de la chanter de façon ferme, distincte, claire. Il témoigne publiquement que vous voulez garder, parler, chanter, perfectionner votre français, développer votre vocabulaire, perfectionner votre diction et votre articulation. Il forme votre goût dans le choix des chansons, il vous fait surtout aimer celles de notre folklore. Il développe votre mémoire et votre esprit et élève votre coeur au niveau de sentiments nobles et supérieurs. Il vous entraine à la musique, au rythme et à la mélodie. Il vous permet aussi d'enrichir et d'égayer, au moins une fois par année, la vie sociale franco-manitobaine.

Si j'avais le temps, j'adresserais mes compliments à chacun de vous en particulier, qu'il s'agisse des groupes représentant telle ou telle école, ou encore de tel ou tel qui joua un rôle plus individuel. Malheureusement Cousin José a beaucoup à faire et ne peut souvent se permettre un message précis. En tout cas, je ne puis conclure sans adresser mes félicitations spéciales aux six lauréats du Concours de Bonne Expression Française. Je sais qu'ils représentaient des centaines et des centaines de cousins et cousines qui, depuis quelques semaines, s'acharnaient à perfectionner leur français. Pour que vous ne puissiez oublier vos leçons et aussi pour que vos cousins et cousines de la Saskatchewan apprennent les mêmes expressions françaises que vous, je commencerai la semaine prochaine dans cette page la publication des listes de bonnes expressions qu'on vous a apprises. Relisez ces listes, servez-vous en chaque jour, car sans cela la mémoire vous jouera le vilain tour d'oublier.

De nouveau, mes félicitations. Continuez à bien parler, à bien chanter, à bien jouer. Paroles, chants, théâtre, que tout cela fasse de vous des Canadiens français fiers de leur héritage.

Cousin JOSE.

Albums à colorier

Cher Cousin José,

Vous méritez des éloges pour le beau travail que vous accomplissez auprès de la jeunesse dans la Page des Jeunes. C'est intéressant et instructif. Vos petits lecteurs sont intelligents, sérieux et débrouillards. Ils montrent de bons sentiments qui permettent à leurs aînés d'espérer en l'avenir de la cause française dans l'Ouest.

C'est donc avec confiance que je viens solliciter votre concours dans l'exécution d'un plan qui devrait intéresser tous nos compatriotes canadiens-français, spécialement les petits et les jeunes.

Ceux qui ont lu les pages consacrées à notre paroisse dans **La Liberté et le Patriote** du 24 mars dernier ont dû remarquer que l'annonce de la Société St-Jean-Baptiste de La Broquerie mentionnait un concours d'albums à colorier. Vous me permettrez d'exposer ici les principaux buts de l'initiative et de faire quelques suggestions.

Les albums à colorier dont il s'agit poursuivent un triple but: 1) conserver de pittoresques souvenirs de la vie de nos ancêtres dans l'Ouest, illustrer ces souvenirs avant que nos pionniers soient tous disparus; 2) faire contrepoids à la propagande des comiques malsains, par la production de comiques intelligents et non grotesques, de scènes captivantes non par le ridicule des caricatures, mais par la finesse de l'esprit; 3) raviver le culte de notre belle langue française grâce à un texte précis.

Dès lors j'invite vos "cousins et cousines" à se procurer l'album à colorier "Le Jour de l'An 1889", texte de Marie-Louise Boily, dessins de Liliane Fournier, qui contient un coupon donnant droit de prendre part à un concours. Répondre aux questions posées sur ce coupon. Inscrire nom et adresse du concurrent et . . . du vendeur de l'album. Adresser le tout à: Concours des albums à colorier, Société St-Jean-Baptiste, La Broquerie, Manitoba. Dès que nous aurons vendu un nombre suffisant d'album "Le Jour de l'An 1889", nous pourrons en faire imprimer d'autres (déjà en préparation): Un Méchant Bélier, Peu Galant, L'Echelle Déplacée, Bonne Volonté, La Sauce de Grand-Mère, etc., illustrant d'autres scènes de notre passé.

Ce concours pourrait durer de septembre 1961 à fin janvier 1962. Je songe à donner de magnifiques prix (en argent) aux gagnants qui auraient vendu le plus grand nombre d'albums, qui auraient colorié à la perfection l'album, etc. Je suis certaine qu'il y aurait moyen d'intéresser institutions, organisations et commerçants à fournir ces prix, et ainsi à permettre d'écrire en images notre petite histoire manitobaine.

Vos jeunes sont-ils intéressés? Si oui, ils n'ont qu'à me demander des albums (à prix minime).

Marie-Louise BOILY,
La Broquerie, Man.

J'ai parlé de ce concours à des responsables de l'Association d'Education et à des institutrices. Tous conseillent à Mlle Boily d'envoyer des copies de son album dans nos écoles françaises. Les institutrices vendront ces copies aux écoliers qui, tout en passant un temps agréable à colorier, apprendront ainsi notre petite histoire et pourront peut-être gagner de beaux prix. Je vous conseille, cousins et cousines, d'écrire à Mlle Boily.

Cousin JOSE.



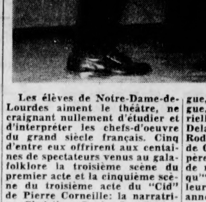
Le programme du gala-folklore comporta une variété remarquable: chants à voix égales, chants à voix mixtes, chants mimés, gymnastique mimée, théâtre classique, courte saynète et aussi déclamations. Le jeune déclamateur, Gabriel Dubé, représentait l'école Dandurand de Haywood. Il s'acquitta de sa tâche parfaitement, comme un vrai professionnel du théâtre, sachant s'imposer à ses auditeurs adultes par la fermeté et les intonations à mille nuances de sa voix, par sa belle prononciation, par ses gestes élégants . . . Il sut susciter et maintenir l'attention de ses auditeurs, tout en les faisant éclater de rire à l'occasion. M. l'abbé Pierre Raymond, organisateur du gala-folklore et maître de cérémonies, vit dans ce jeune déclamateur un futur membre de la troupe du Cercle Molière.



Les élèves de langue française des écoles du Manitoba offraient à leurs parents, curés et instituteurs religieux et laïcs leur gala-folklore, sous le haut patronage de S. H. le maire de St-Boniface, M. Joseph-P. Guay, au gymnase Notre-Dame, le jeudi soir 6 avril. L'on voit ci-dessus la chorale de l'Institut Collégial Provencher, sous la direction de M. Antoine Gaborieau, qui participa au programme avec les chorales des écoles de St-Jean-Baptiste, St-Adolphe, St-Malo, St-Pierre, Sacré-Coeur, St-Charles et Otterburne (Collège St-Joseph). Félicitation et merci à ces gars et filles qui chantèrent avec aisance, entrain et gaieté même les chants les plus difficiles — tout en respectant toujours les lois d'une parfaite prononciation. Merci aussi aux directeurs et directrices de ces chorales, aux accompagnatrices, à celles qui préparèrent les costumes pour les chants mimés, comme ceux des trois gentils tambours.



Mlle Georgette LeGal, de St-Adolphe, gagnante provinciale du concours de bonne expression française, reçoit des mains de M. Gabriel Dufault, président de la Relève, le magnifique prix offert par M. Damien Giordani, consul de France.



Les élèves de Notre-Dame-de-Lourdes aiment le théâtre, ne craignant nullement d'étudier et d'interpréter les chefs-d'oeuvre du grand siècle français. Cinq d'entre eux offrirent aux centaines de spectateurs venus au gala-folklore la troisième scène du premier acte et la cinquième scène du troisième acte du "Cid" de Pierre Corneille: la narratrice, Christiane Bazin; Don Rodrigue, Maurice Tarko; Don Diègue, Robert Roch; Chimène, Murielle Dupuis; Elvire, Jocelyne Delaquis. L'on voit ci-dessus Don Rodrigue qui s'offre au courroux de Chimène, après avoir tué son père par devoir filial. Il convient de répéter à ces jeunes acteurs qu'"aux âmes bien nées la valeur n'attend pas le nombre des années".



M. Hervé Sala, vice-président de l'Association d'Education, remet à Antoine Geirnaert, de Mariapolis, vainqueur du concours de bonne expression française de la Relève dans la Division de la Montagne, le trophée que lui mérita sa victoire. Il était le seul garçon parmi les six lauréats qui prirent part au concours provincial lors de l'ouverture du congrès des instituteurs et institutrices de langue française à St-Boniface le 5 avril dernier.

Cher cousin José,

Un élève de ma classe a apporté le "Coin des jeunes". Notre maitresse a lu vos bons conseils. Former notre coeur et fortifier notre volonté. Il vaut mieux connaitre Jésus notre Créateur que d'inventer des engins nouveaux ou découvrir des planètes éloignées.

Puis les suggestions! Toute la classe préfère pas trop de devinettes, mais nos compositions et celles de nos amis nous intéressent. On les découpe et on les garde dans nos bureaux. C'est un humble avis. Joyeuses Pâques, des oeufs à plein paniers.

Votre cousin,

Denis TELLIER,
4e année,
Sacré-Coeur, Winnipeg.

Les Finissants du Collège de St-Boniface



Noël Allard
St-Charles
Education



Jacques-André Auger
Louiseville, Que.
Commerce



Hubert Balcaen
La Broquerie
Education



Kathleen Banville
Ste-Anne-des-Chênes
Education



Paul Baudry
St-Boniface
Psychologie



Jean de Cruyenaere
St-Boniface
Arts



Gilbert Delannoy
St-Boniface
Education



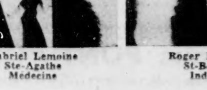
Maurice Emond
St-Boniface
Education



Gérard Glenn
Winnipeg
Médecine



Rémi Lafrenière
St-Boniface
Droit





Gabriel Lemoine
Ste-Agathe
Médecine



Roger Levasseur
St-Boniface
Industrie





Robert Painchaud
St-Boniface
Sciences sociales et journalisme



Georges Picton
Haywood
Comptabilité

Paul Proteau
St-Boniface
Médecine



Rhéal Teffaine
St-Boniface
Droit

Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

Laisse parler ton coeur

par M. Beuve-Méry

Reproduit avec l'autorisation de la Société des Gens de Lettres

NUMERO 23

Un moment paralysée, Christiane se leva et se dirigea avec précaution vers une hutte plus haute que les autres; elle ne put se rappeler plus tard comment elle réussit à sauter sur le toit.

Pas une minute trop tôt, car maître l'Ours, quittant son abri, clignait des yeux dans le soleil en se secouant comme un chien qui se réveille. La bête puissante et dangereuse, qui sortait affamée de son long hiver, eut tôt fait de découvrir la retraite de la jeune fille et tourna autour, cherchant un moyen d'ascension. N'en trouvant pas, elle s'assit devant la hutte, ses yeux rusés fixés sur la proie convoitée.

La pause ne fut pas longue. Le redoutable compagnon se leva et, dressé sur ses pattes de derrière, posa celles de devant sur le toit. La gueule ouverte, il se préparait à bondir.

Le danger était pressant. Christiane tira son revolver et fit feu. La balle porta, mais fut inoffensive: l'ours se contenta de secouer la tête.

Après quelques secondes où elle ne respira qu'avec peine, la jeune fille vit, avec un indicible soulagement, l'assaillant se détourner et s'éloigner dans la direction de la carrière où il disparut.

Cinq minutes passèrent. Après un regard soigneux autour d'elle, Christiane jugea qu'elle pouvait descendre. Elle le fit sans bruit et atteignit l'extrémité de la carrière où elle retrouva le sentier.

Dès qu'elle eut tourné l'angle, son coeur sauta dans sa poitrine. La brute avait fait demi-tour et se trouvait de nouveau en face d'elle. Debout sur ses membres de derrière, l'ours paraissait de taille formidable.

En hâte, Christiane courut pour revenir à son abri. La bête retomba sur ses quatre pattes et la suivit d'un lourd galop.

Une chasse angoissante commença. La jeune fille allait et venait parmi les huttes abandonnées, l'adversaire la poursuivait avec une incroyable rapidité. Quelquefois, Christiane revenait sur ses pas; le fauve comprenait le manège et ne se laissait pas dépister.

Les forces de Christiane l'abandonnaient. Un élan final lui permit de s'accrocher au bord d'un toit; elle en tentait l'escalade quand la bête saisit sa jupe. Avec un cri, elle tomba à terre. En même temps, elle entendit un appel, puis deux coups de fusil se suivant de si près qu'ils lui semblèrent simultanés.

Le fauve s'affala sur ses genoux. Christiane, elle, se remit sur ses pieds, et elle vit Antoine Barroy, son rifle fumant entre les mains.

L'ours maintenant portait son attention sur le nouveau venu et, redressé, fonçait sur lui. Barroy lui logea une nouvelle balle à l'épaule, dans la direction du coeur.

La bête s'écroula, frissonna convulsivement, puis resta immobile, paralysée. Ses yeux cruels dévisageaient son ennemi.

Barroy l'acheva d'un coup derrière l'oreille.

Christiane, à bout de nerfs, éclata en sanglots convulsifs, et son sauveteur, ne sachant pas que cet éclat était, autant que le péril encouru, l'aboutissement de la lutte de la jeune fille contre ses sentiments envers Kerlay, en fut déconcerté.

— Allons, allons, dit-il, ne vous laissez pas aller. C'est fini. Une chance que Gaddy ait su me dire le chemin que vous aviez pris, car il n'y a pas de doute, maître l'Ours est un vilain courtisan, sauvage après son jeûne de l'hiver.

D'un violent effort, Christiane se ressaisit.

— Comment vous remercierai-je, monsieur Barroy? Qu'aurais-je fait si vous n'étiez survenu, ou plutôt qu'est-ce que ce monstre aurait fait de moi?

— N'y pensez plus, dit-il, la prenant familièrement par l'épaule. Appuyez-vous sur mon bras, et nous allons nous rendre à Carolay.

CHAPITRE XXVI

Un après-midi de mai, un peu avant le coucher du soleil, Christiane sortit avec Gaddy pour une promenade au bois de sapins couronnant la colline.

Christiane s'assit sur la pente, pendant que Gaddy courait avec les chiens dans la folle poursuite d'un lièvre.

Gérard Kerlay vint la rejoindre.

— Je vous ai suivie, dit-il délibérément en s'asseyant près d'elle sur l'herbe courte. J'espère que vous n'avez aucune raison spéciale de désirer rester seule.

— Je ne suis pas seule. Gaddy est, comme d'habitude, mon compagnon.

Il alluma sa pipe, puis annonça d'une voix tranquille:

— C'est d'affaires que je désire m'entretenir avec vous.

— D'affaires? dit-elle, levant sur lui ses beaux yeux sérieux.

— Je vous ai parlé, il y a quelque temps, de mon intention de quitter Carolay.

Il la vit changer de couleur. Elle répondit, d'une voix un peu voilée:

— Oui, je me souviens. Sans doute en avez-vous assez de la mine.

— J'en ai assez . . . de beaucoup de choses. Pourquoi ne pas vous dire une alternative que j'envisage? . . . Je voudrais que vous considériez la possibilité de placer nos deux mines sous la même direction.

— Je ne vous comprends pas.

Sa voix était calme, presque froide, mais il vit que ses lèvres tremblaient.

Il se rapprocha un peu.

Le soleil descendait lentement derrière les pins, jetant une lueur rouge sur leurs visages émus.

— Vous vous rappelez peut-être qu'il y a quelques mois je vous ai dit . . . que je vous aimais.

Oui, elle se souvenait. Elle ne le dit pas.

— Vous vous rappelez? demanda-t-il, inflexible.

— Vous le savez bien, répondit-elle dans un souffle.

— Eh bien! continua-t-il avec dans sa voix une singulière note de tendresse contenue, depuis, j'ai sans cesse essayé d'éteindre cet amour — sans succès. Je surestimais ma puissance de volonté. Je n'ai pu étouffer ma tendresse pour une femme qui m'a montré clairement, en plusieurs occasions, qu'elle ne m'aimait pas. Ma force de caractère ne va pas jusqu'à supporter de vivre en face de ce que je désire et ne puis atteindre. En conséquence, je m'éloigne, à moins que . . .

Il s'arrêta. Les mains crispées sur ses genoux, et ses yeux sur le soleil couchant, elle répéta:

— A moins que . . .

— A moins, redit-il lentement, que certains droits me soient accordés par la propriétaire de Roseterre.

— Certains droits? dit-elle, épouvantée.

Il prit une de ses mains.

— Celui-ci, dit-il, la portant à ses lèvres.

Puis, d'une voix grave:

— Christiane, depuis plusieurs mois, vous me rendez très malheureux. Ne pensez-vous pas qu'il est temps que cela finisse?

Elle ne retira pas sa main, et, sans le regarder:

— Comment aurais-je su que vous étiez malheureux? Vous ne l'avez jamais laissé paraître. Je pensais . . . je croyais que vous aviez cessé . . .

— Non, je n'ai jamais cessé de vous aimer.

Il se rapprocha davantage et passa son bras autour d'elle.

— Et maintenant que vous savez que je n'ai jamais cessé et que je ne cesserai jamais, quels sont vos sentiments à vous, Christiane?

— Mes sentiments? Ah! Gérard, si vous partez, vous me briserez le coeur!

Il la tint plus près encore.

— Faut-il que je reste? Et exploiterons-nous en commun les mines de Carolay et de Roseterre? Me donnerez-vous les droits dont j'ai besoin?

— Je me donnerai moi-même, dit-elle, cachant son visage sur son épaule.

Il le prit dans ses mains, le couvrit de baisers, murmurant les mots incohérents que chaque amoureux prononce.

Un coup de sifflet prolongé les arracha à leur brève extase. Gaddy, tout près, les regardait avec un dédain comique.

— Eh bien! dit-il, je pense que vous allez vous marier . . .

Assuré par Gérard que sa supposition était exacte, il ajouta d'un air supérieur:

— Il y a longtemps que je l'ai deviné.

Mélie non plus ne fut pas étonnée quand on lui fit part de la nouvelle.

— Il n'y aura pas dans tout le Canada un plus beau couple que votre patronne et mon patron, lui disait un soir le dévoué Michel. Et, pour finir, Roseterre et Carolay, ce sera le même attelage.

— Puisque les propriétaires seront attelés ensemble, pourquoi pas les propriétés? Cela va de soi. Pour mon compte, je n'approuve pas les mines comme moyen de faire fortune. Mais on ne me demande pas mon avis. Ce sera, comme vous dite, le plus beau couple que l'on puisse trouver. Pour eux comme pour tous, les joies et les peines sont devant eux; que Dieu les aide!

• • •

Aucune crainte des soucis futurs n'obscurcissait la joie des deux fiancés montant lentement le sentier du bois de sapins gardant pour eux le plus doux souvenir.

— Petite aimée, disait l'homme tendrement, croyez-vous que je saurai vous rendre heureuse?

— Si je ne le suis pas, dit-elle, glissant sa main sous son bras, ce n'est pas à vous, mais à moi qu'en sera la faute. Et vous? Je me demande si je saurai faire votre bonheur.

Il ne répondit pas. Les mots n'étaient pas nécessaires.

Quand ils pénétrèrent sous le couvert des arbres, Gérard mit ses mains doucement sur les épaules de l'aimée. Leurs yeux se rencontrèrent. Il se pencha sur elle et l'embrassa.

FIN

Les maris russes se font mener par le bout du nez

LONDRES — Deux Anglaises qui ont effectué un voyage d'étude en URSS ont trouvé que là-bas les maris se faisaient mener par le bout du nez.

Mlles Lesley Souter et Rosina Wineslade, deux ingénieurs, ont dit que leurs collègues russes s'attendaient à beaucoup d'aide de leur mari dans le domaine des travaux ménagers et avaient en cela l'appui du gouvernement.

"C'est à l'homme qu'incombe la responsabilité de porter et de chercher le lavage et de rapporter les lourds sacs de provisions", ont révélé les deux femmes lors d'une réunion de l'Institute of Electrical Engineers.

"Et il y a bien des hommes qui ne le font pas de bon gré. Par ailleurs on trouve plusieurs articles dans les journaux où les chroniqueurs s'inquiètent du prestige de leurs compatriotes, disant que ces maris bienveillant auraient besoin de quelques bons conseils".

Les demoiselles ont avoué qu'à leur avis la chose était parfois poussée à tel point que "les hommes avaient raison de se plaindre".

BELLE-MÈRE vs BELLE-FILLE

On a suffisamment célébré la haine des gendres contre leur belle-mère. Mais la jeune mariée, elle aussi, se prend parfois d'une jalousie féroce contre la mère de son mari.

Alors, si la belle-mère et la bru sont toujours en présence l'une de l'autre ou, même, si vivant séparées, elles se voient assez fréquemment, la vie de tous est troublée par cette jeune femme qui veut être l'unique amour de son mari, qui veut chasser du coeur de celui-ci les sentiments les plus naturels.

C'est tout le contraire qui devrait arriver et la jeune bru devrait se dire: Voici une pauvre femme qui, pendant vingt-cinq ou trente ans, a prodigué toutes choses à son fils: amour, soins, dévouement, sacrifices. A l'âge où ce fils pouvait enfin lui tenir compte de tout ce qu'elle a fait pour lui, il aperçoit une jeune fille qui ne lui a pas encore accordé une pensée; cependant, dans un seul regard, il lui a donné toute son âme, — et elle sait, la pauvre mère que la tendresse filiale est pâle, auprès de cette tendresse ardente qui vient de naître subitement pour l'inconnue, pour celle qui n'a rien fait encore pour mériter le coeur, qui était son bien à elle, la mère.

Qu'elle aurait de grâce, la jeune bru, à se faire pardonner le rapt qu'elle a involontairement commis. Comme elle y parviendrait vite à force de douceur, de déférence, d'affection pour celle qu'elle vient de reléguer au second plan . . . qui souffre, peut-être de son fait.

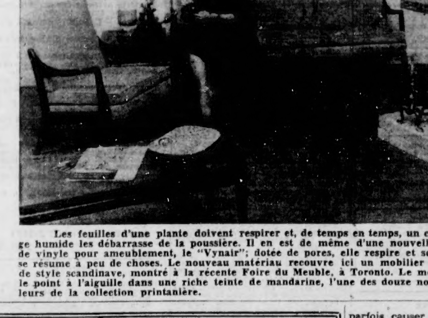
Au lieu de surveiller la mère et le fils, de les contraindre par ses sarcasmes et ses reproches, de gêner leurs effusions, il lui appartient de se montrer franchement heureuse de l'amour de son mari pour cette mère qu'il doit aimer. Comment ne comprend-elle pas qu'il y a place dans le coeur de l'homme pour ces affections si différentes les unes des autres, et si légitimes qu'ici la jalousie paraît une monstruosité.

Mais la jeune bru ne daigne pas réfléchir. Sa belle-mère, voilà l'ennemi. Aussi, loin de lui demander des conseils que devrait lui faire rechercher son inexpérience, repousse-t-elle ceux qui lui sont offerts, s'indigne-t-elle d'une observation présentée avec ménagement. Elle se fait une joie de critiquer sa belle-mère, de la contredire. La bienveillance disparaît alors des relations de part et d'autre.

La jeune femme n'a plus qu'un but: détacher son mari de celle qui l'a élevé. Ce mari, elle croit qu'il lui appartient exclusivement. Elle n'est heureuse que si elle réussit à rompre des relations sacrées sans penser que l'homme qui ose manquer à sa mère manquera encore plus facilement à sa femme quand l'amour aura disparu.

Eloigner son mari de sa mère, c'est le priver de sa mère, c'est le priver d'une part de bonheur auquel il a droit. Saura-t-on donner l'équivalent de ce qu'on lui arrache? Non, car on n'a pas dans le coeur ce qu'il faut pour rendre les autres heureux, l'abnégation, le dévouement, l'esprit de justice.

En ces circonstances, il semble même qu'il soit inutile d'invoquer les grands sentiments: un grain de bon sens et de raison suffirait pour se diriger dans la route du devoir.



Les feuilles d'une plante doivent respirer et, de temps en temps, un coup d'éponge humide les débarrasse de la poussière. Il en est de même d'une nouvelle tapisserie de vinyle pour ameublement, le "Vynair"; dotée de pores, elle respire et son entretien se résume à peu de choses. Le nouveau matériau recouvre ici un mobilier Trendholm, de style scandinave, montré à la récente Foire du Meuble, à Toronto. Le motif rappelle le point à l'aiguille dans une riche teinte de mandarine, l'une des douze nouvelles couleurs de la collection printanière.

AU SERVICE DE VOTRE BONHEUR

L'abus des délices de la table met souvent la vie en danger

par le Dr Adrien Plouffe

Ceux et celles qui ne conçoivent l'art de vivre qu'à l'enseigne des délices abondantes de la table, ne peuvent que s'attendre à un embonpoint prématuré. Le contraire serait surprenant, un phénomène inusité, inédit.

Certes, il y a des exceptions, car on rencontre des gens qui n'engraissent jamais. Cependant, en règle générale, les gros mangeurs, les goinfres et les gloutons préparent admirablement leur candidature à l'obésité. Et il y a un danger auquel les amateurs d'aliments gras ne pensent que rarement, c'est que la graisse se forme partout dans l'organisme, même dans les artères, **et que cette graisse est souvent cause de mort subite.**

Que les profanes ne s'occupent pas de ce qui se passe dans l'étiologie et la pathologie des maladies du coeur et des artères, qu'ils se contentent de savoir que l'abus prolongé des aliments trop gras comporte un danger pour la vie elle-même. C'est un point que nos gourmangeurs doivent connaître, **s'ils ne veulent pas jouer avec le risque de mourir prématurément.**

La goinfrerie existe chez les hommes et chez les femmes. Au point de vue de la santé, la gourmangeaille est aussi grave chez les uns que chez les autres. Elle serait peut-être un peu moins grave chez les hommes qui ont une vie plus active. Et cependant elle est toujours sérieuse et c'est une habitude dont les gros monsieurs et les grosses madames doivent se débarrasser, dans l'intérêt de leur bien-être physique!

Il ne faut pas oublier que la gastrite aiguë (indigestion) peut parfois causer de la paralysie, voire la mort.

Ce sont des accidents qui arrivent souvent dans notre province et, bien entendu, ils sont plus fréquents au temps des Fêtes, de la Noël, aux Rois! C'est un accident qu'on peut prévenir en évitant de manger comme Gargantua et Pentagruel! Malheureusement, nos gourmangeurs s'empiffrent tellement que la gastrite aiguë éclate après un repas plantureux et il arrive souvent que le médecin et le curé s'amènent trop tard. **La mort est déjà dans la place!**

Les médecins hygiénistes reviennent souvent sur ce sujet et on les accuse d'être des empêcheurs de danser en rond! Si on les considérait plutôt pour des empêcheurs de mourir en choeur et bien avant le temps, ce serait plus juste.

Que les gourmands, les goinfres, les gloutons et compagnie se le tiennent pour dit et qu'ils se débrouillent pour ne pas partir trop tôt pour le grand voyage et pour une petite conversation avec saint Pierre!

Les statues de deux missionnaires au Capitole de Washington

WASHINGTON — A Washington, le Capitole possède une série de statues représentant les grands hommes des Etats-Unis. Chaque Etat a le droit de faire ériger deux statues. Prochainement, deux prêtres catholiques prendront place parmi ceux qui se sont dévoués pour le bien des habitants des Etats-Unis.

La première statue sera celle du Père Damien de Veuster, qui a sacrifié sa vie pour les lépreux de l'île de Molokai, où il mourut à l'âge de 49 ans, victime lui-même de la terrible maladie. Une pétition a réuni plus de 25,000 signatures, demandant de faire de ce religieux l'un des représentants des îles Hawaii.

L'Arizona, de son côté, va faire ériger la statue du R. P. Eusèbe Kino, S.J. Ce religieux est fort connu à la suite de ces voyages d'études et d'évangélisation chez les Indiens. Il entreprit de vastes tournées tant au Mexique qu'en Arizona, érigeant 25 stations de mission et baptisant personnellement plus de 4,500 Indiens. Il mourut en 1711, à l'âge de 65 ans.

Ces deux statues s'ajouteront à celles de deux autres prêtres qui existent déjà au Capitole. L'une est celle du R. P. Marquette, S.J., l'autre, celle du religieux franciscain Junipère Serra.



Quiche Lorraine aux asperges

(donne 5 à 6 portions)

Une abaisse de tartes de 9" (non cuite)
1 boîte (10 onces) d'asperges congelées
3 onces de Gruyère (fromage suisse) (environ 3 tranches de ⅛ de pouce d'épaisseur)
1 c. à table de farine tout usage
½ c. à thé de sel
¼ de c. à thé de poivre
1⅔ de tasse (grosse boîte) de lait évaporé non dilué
4 oeufs battus

Cuire les asperges selon les instructions sur la boîte; égoutter si nécessaire. Disposer les asperges dans l'abaisse, couvrir des tranches de fromage. Mêler la farine et les épices; délayer graduellement avec le lait évaporé. Ajouter les oeufs battus. Bien battre. Verser dans le moule creux; cuire à four chaud (400°) 25 à 30 minutes ou jusqu'à ce que la garniture n'attache pas à un couteau que l'on pique au centre. Servir immédiatement.

Pâte

1 tasse de farine tout usage tamisée
¼ de c. à thé de sel
une pincée de sel d'ail
⅓ de tasse de lard ou de graisse végétale
2 à 3 c. à table d'eau froide

Tamiser ensemble la farine, le sel et le sel d'ail. Incorporer la graisse en la coupant en miettes semblables à des petits pois. Ajouter l'eau froide par cuillerées à thé, tout en soulevant légèrement le mélange avec une fourchette. Rassembler la pâte en boule; l'aplatir quelque peu et réfrigérer 10 minutes. Rouler en une abaisse pour un moule de 9".

Remarque: La pâte ainsi que la garniture peuvent être préparées d'avance.



Q. — Voudriez-vous me dire s'il nous est permis de faire plus qu'un repas de viande par jour pendant le Carême? Aussi, pour clore une discussion, les Etats-Unis ont-ils les même règlements que nous au Canada? Merci.

LECTRICE.

R. — Nous pouvons, depuis les nouveaux règlements, qui datent de plus de deux ans déjà, prendre plus qu'un repas de viande. Je crois qu'aux Etats-Unis les lois du Carême sont demeurées à peu près les mêmes dans l'ensemble.

• • •

Q. — Nous devons offrir un cadeau à une parente à l'occasion de la réception de son diplôme d'infirmière. Je vous serais reconnaissante si vous vouliez bien nous suggérer quelques objets qui pourraient convenir. Nos revenus sont limités. — MADAME X.

R. — Si vous avez l'occasion de vous rendre à la ville et dans un des grands magasins, on saura vous faire toute une liste d'articles très pratiques et même très jolis, parmi lesquels vous pourriez choisir. Au cas où cela ne vous serait pas possible, en voici quelques-uns: petite valise dans laquelle la nouvelle garde-malade pourra transporter son costume, ses souliers, etc., étui contenant stylo, crayon et deux thermomètres, un manuel de poche spécial portant sur les soins et médicaments essentiels, montre-bracelet avec troisième aiguille, etc. J'espère avoir pu vous être utile, chère Madame.

• • •

Q. — Pourriez-vous me dire la meilleure manière d'employer le parfum, l'eau de toilette et l'eau de Cologne? Je n'ai pas la moindre idée de l'usage qu'on peut faire de ces deux derniers produits. J'en ai reçu en cadeau de mes enfants et je n'aime pas demander à mon entourage pour ne pas trahir mon ignorance. J'ai été élevée par une mère si pratique que jamais je ne m'étais payée le luxe de ces choses-là, mais dans les circonstances, je veux bien me moderniser un peu pour plaire à mes enfants.

Je ne manque jamais de suivre votre courrier et je le trouve toujours intéressant. Tout en vous remerciant, je reste ROSE FANEE.

R. — C'est vous qui le dites, Madame, mais je n'en crois rien. Vous avez l'esprit beaucoup trop éveillé pour qu'il habite un corps défraîchi, et puisque vous tenez à vous mettre à la page pour faire plaisir aux vôtres permettez-moi de vous féliciter. Maintenant, pour répondre à votre question, voici: le parfum est l'essence pur. Il est le produit le plus dispendieux et celui qu'on doit utiliser avec grande discrétion afin de ne pas dégager une odeur trop forte qui deviendrait déplaisante. L'eau de Cologne est l'essence diluée un peu, par conséquent, moins forte et moins chère. Son odeur s'évapore plus rapidement, mais on peut l'employée en plus grande quantité. Elle a un effet particulièrement rafraîchissant et soulage quelquefois les maux de tête. L'eau de toilette est une solution encore plus faible de la même essence que le parfum. On l'utilise plus particulièrement pour faire des frictions après le bain, surtout en été lorsqu'elle remplace la poudre de talc ou de bain. L'usage des parfums et de leurs dérivés est tout un art et je pourrais écrire longuement à ce sujet. Certaines règles très simples peuvent vous guider sur leur usage. D'abord, l'automne et l'hiver on emploie des parfums plus lourds qui portent généralement des noms assez romanesques: le printemps et l'été les parfums à l'essence de fleurs légères sont de rigueur. Une règle dit: une femme peut être élégante sans parfum, elle ne l'est jamais si elle en abuse ou si son odeur ne lui convient pas. C'est pourquoi, de nos jours, on porte généralement le parfum pour les grandes sorties du soir et on se contente, le jour, d'eau de Cologne, ou même d'eau de toilette. Il est bon de choisir son parfum et d'y rester fidèle. Certaines femmes vaporisent leur odeur préférée dans leur chambre ou dans tout leur appartement. Cela leur donne un cachet bien féminin et très personnel. Que votre parfum, ou ses dérivés soient toujours de la meilleure qualité, usez-en, mais n'en abusez pas et vous serez toujours dans la note. Commencez petit à petit, mettez-en dans vos tiroirs à sous-vêtements, dans votre porte-mouchoir, vous verrez, vous y prendrez goût et lorsqu'il vous arrivera de l'oublier, vous vous en rendrez compte et vous y verrez. Laissez-moi vous redire toutes mes félicitations pour la bonne volonté dont vous faites preuve en voulant vous adapter à de petites habitudes de luxe qui vous ont manquées quand vous étiez plus jeune.

• • •

Q. — Seriez-vous assez aimable pour me dire par la voie du Courrier, quelle est la durée du deuil pour un frère. J'aime bien votre courrier et le trouve très intéressant. Merci d'avance. Je suis celle qui a téléphoné au bureau.

LECTRICE ASSIDUE.

R. — De nos jours, on porte généralement le deuil durant 6 mois pour un frère. Comme la coutume varie beaucoup selon les lieux qu'on habite, vous pourriez porter trois mois de noir, relevé d'un peu de blanc et ensuite trois mois de demi-deuil. Evidemment, les vêtements portés pour le deuil d'un frère sont moins sévères que ceux pour le deuil d'un époux, d'un père ou d'une mère. Merci de vos bonnes remarques et de votre intérêt. J'espère que la réponse vous arrivera assez promptement.

LOUISE.

Bijoux et bibelots

Coffret de Rosette

L'enfant écoute toujours mieux lorsqu'il sent que votre autorité n'est pas dictée contre lui. Mettez-vous à sa place et essayez de voir, avec ses yeux, en vous demandant quel motif le pousse à vouloir agir d'une façon plutôt que d'une autre. Si vous désirez aider votre enfant dans la formation de son caractère, retenez surtout une chose: c'est que la compréhension est aussi nécessaire que la fermeté, car la compréhension seule, crée chez l'enfant un sentiment de confiance et de coopération.

Il doit sentir que, si vous lui refusez quelque chose, c'est vraiment pour son bien, et non pour être désagréable à son égard. Il ne sait pas, lui, il ne comprend surtout pas la raison de votre refus. L'éducation d'un enfant est un perpétuel recommencement; vous devez donc vous armer de patience et persévérer en répétant, toujours et à chaque occasion, les mêmes conseils, car il oublie et retombe souvent, lui qui est tout petit.

✦ ✲ ✦

Le docteur Barbadoux est appelé au chevet de monsieur Brindezing. Après l'examen médical, Madame emmène le médecin au salon: "Alors, Docteur? . . . Entre nous . . . Comment trouvez-vous mon mari?" Le docteur hésite un instant. Puis: "Je ne sais pas si je devrais vous le dire . . . mais il ne me plaît pas du tout, votre mari! . . ." Alors Madame Brindezing, sur un ton de confidence: "A moi non plus, docteur!"

✦ ✲ ✦

Si certaines de vos fenêtres possèdent des verres mats, il vous faut les laver avec de l'eau chaude additionnée de vinaigre pour qu'ils conservent leur aspect laiteux.

✦ ✲ ✦

Il est inconvenant, en société, de chercher à appeler l'attention de quelqu'un au moyen de signes, signaux, en simulant une petite toux, en poussant le coude ou le pied. Tout indice d'intimité, toute privauté, tout air de mystère est de mauvais ton.

✦ ✲ ✦

Une tache de rouille sur le linge peut s'enlever sans danger de la manière suivante: vous appliquez sur la tache une rondelle de citron et vous repassez de l'autre côté avec un fer très chaud.

✦ ✲ ✦

Une jeune femme avait laissé son bébé en garde pour aller magasiner. A son retour, elle trouve la bonne qui agitait vigoureusement le bébé qu'elle tenait dans ses bras. "Mais, qu'est-ce que vous avez à l'agiter ainsi?", dit-elle. "Bien, Madame", répond la bonne, "je lui ai donné du sirop et je me suis aperçu que j'avais oublié d'agiter la bouteille."

✦ ✲ ✦

Nous faisons trop partie des choses qui nous sont familières pour les évaluer à leur juste valeur, pour attribuer à chacune avec justice, sa part de qualités ou de défauts.

Jacqueline Darveau

✦ ✲ ✦

Si les vêtements sont bien repassés avant de les placer, il y aura peu de danger qu'ils soient mités, parce que le repassage aura tué tous les oeufs de mites.

✦ ✲ ✦

Servez-vous d'un linge humide pour ramasser le verre cassé. Il vous protégera et ne laissera aucune pièce par terre.

✦ ✲ ✦

Le visiteur: "Je ne peux pas voir ce que vous pouvez faire dans ce village perdu, pour vous tenir constamment occupé . . ."

L'habitant: "Moi non plus . . . et c'est pourquoi je l'aime."

✦ ✲ ✦

Saviez-vous que le premier bureau de poste au Canada fut établi à Halifax en 1755?

Petites Annonces

Tarif, 3 sous par mot. Minimum, 75c. Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Pas de changement de texte. Ajouter 25c pour un numéro de boite.

Vol. 48—No 3

Pour téléphoner une petite annonce signalez SPruce 5-8443
entre 9 h. du matin et midi ou entre 2 h. et 4 h. de l'après-midi du lundi au vendredi

TISANE CISBEY — Vous pouvez maintenant vous procurer la célèbre TISANE CISBEY chez **M. E. Sabourin 193, avenue Provencher St-Boniface** Par la poste: $1.00 franco 132-T.F

ON DEMANDE demoiselle ou dame pour travail dans maison privée. Chambre ou non. **Signaler: CHapel 7-5436, après 6 h.** 2-733-3C.

REPRESENTANTS DEMANDES! Occasion de faire de l'argent en vendant dans votre voisinage produits garantis, nettoyeurs pour le grand ménage du printemps. Expérience non nécessaire. Excellente commission, boni, nombreux avantages. **Produits Familex, Dépt. M-2, 1600, Delorimier, Montréal, P.Q.**

JEUNE FILLE DE 18 ANS, bilingue, 2e année d'université, possédant dactylographie, désire emploi, de mai à septembre. **Signaler: CHapel 7-6777.** 1-684-T.F

COURS PRIVES DE FRANCAIS pour vous préparer aux examens de fin d'année. **Signaler: CEdar 3-5434.** 1-689-2C.

HOMME POUR TRAVAIL DE FERME Salaire courant. **S'adresser à Roger Piché, Fannystelle, téléphone: Elm Creek 307-R4.** 1-718-2P.

ON DEMANDE gardes-malades diplômées pour hôpital de 29 lits, situé à 30 milles de Winnipeg. Salaire mensuel: $315, minimum. Chambres et pension: $45 par mois. Vacances: 3 semaines payées. Pour tout autre renseignement, s'adresser à l'**"Administrateur, Hôpital De Salaberry, St-Pierre, Man."**. 1-698-4C.

A LOUER — St-Boniface, 366, rue Des Meurons. Logis: 3 pièces. Salle de bains et entrée privées. 2e étage. Près autobus. $65.00. Libre. **Signaler: CEdar 3-2601 entre 4 h. et 9 h. p.m.** 49-635-T.F.

A LOUER — St-Boniface, 135, rue Masson. Logis meublé: 2 pièces. Poêle et réfrigérateur. Usage du téléphone. Pour 1 ou 2 jeunes hommes ou couple bien tranquille. Possession immédiate. **Signaler: CHapel 7-4919.** 40-475-T.F.

Pas de cheveux gris . . .
Si vous faites usage du merveilleux produit JAMAIS GRIS. Aussi si vous souffrez de Rhumatisme ou d'Arthrite.
Ecrivez pour nos dépliants gratuits
C. C. Jamieson
Boite postale 22, Transcona, Man.
Téléphone: CAstle 2-4492

ROVATZOS "Flowerland"
Spécialité: fleurs pour mariages
Bouquets de corsage et autres
Couronnes mortuaires
253, avenue Notre-Dame. Winnipeg
Téléphone: WHitehall 3-2934

Signalez CHapel 7-4288
Transit Service Station
567, rue Marion, St-Boniface
(près de l'hôtel Transit)
Gabriel Tétrault propriétaire
Entretenons automobiles de toutes les marques
Lubrification - Réparation de pneus

Pour réparations de dactylographes, de machine à additionner, pour achat et location de dactylotypes neuves et d'occasion,
adressez-vous à
Reliance Typewriter Co.
ROGER-A. SABOURIN, gérant
Téléphone
Bureau WHitehall 2-7052
322, rue Donald, Winnipeg


PHARMACIE **Préfontaine** PHARMACY
Maintenant située à
243, rue Marion, Norwood
A l'angle de la rue Traverse à mi-chemin entre les rues Taché et Des Meurons
Téléphone: CHapel 7-3533
Nous livrons à domicile
Cartes de souhaits en français et en anglais

Mesdames!
Faites-vous donner votre permanente pour le printemps MAINTENANT chez
Golden Beauty Salon
à partir de
$5.95
Pas de rendez-vous nécessaire
GRATIS
Une paire de bas de nylon avec chaque permanente durant cette offre spéciale.
AMENEZ VOTRE FAMILLE
Golden Beauty Salon
Angle de Hargrave et St. Mary's
A une rue du dépôt d'autobus
En face de la cathédrale Ste-Marie
Vous pouvez jouir d'un bon repas chez GOLDEN DRUGS. Haute qualité, prix modique.

PERSONNEL

VIEUX, EPUISE? Les Tablettes toniques Ostrex aident à ravigoter des milliers d'hommes, femmes après 40. Seulement 69c. Toutes pharmacies.

ON DEMANDE CONCIERGE pour maison-appartement moderne. Homme à sa retraite ou qui désire augmenter son revenu. Logis privé 3½ pièces, partiellement meublé, plus salaire de $23. **Signaler: GLobe 2-3480.** 2-733-T.F.

A LOUER — St-Boniface, 379, Place Cabana. Logis: 2 pièces. Libre immédiatement. 43-316-T.F.

A LOUER — Précieux-Sang. Chambre meublée. Facilités de cuisine. $20. **Signaler: CHapel 7-6082.** 1-482-T.F.

A LOUER — St-Boniface, 458, rue Aulneau. Logis non meublé: 3 pièces. Libre. 1-696-2C.

A LOUER — St-Boniface, rue Dumoulin. Logis: 4 pièces. Privé. Adultes de préférence. Près autobus. **Signaler: CEdar 3-3583.** 1-710-T.F.

A LOUER — Norwood, 278, rue Eugénie. Chambre meublée. Libre immédiatement. **Signaler: CEdar 3-1768.** 1-706-2C.

A LOUER — St-Boniface, rue Dumoulin. Logis non meublé: 3 grandes pièces. Nouvellement décoré. Entièrement privée. Libre. Pour couple. **Signaler: WHitehall 3-9024.** 1-705-2C.

A LOUER — St-Boniface. Logis non meublé: 3 pièces. Pour couple tranquille ou qui travaille. **Signaler: CHapel 7-8689.** 1-703-2C.

A LOUER — St-Boniface, 397, rue Desautels. Grande chambre meublée. **Signaler: CEdar 3-6104.** 2-732-3C.

A LOUER — Norwood, 193, rue Horace. Logis: 3 pièces. Entrée et salle de bains privées. Libre: 15 avril. **Signaler: CHapel 7-1963.** 51-671-2C.

A LOUER — Norwood. Chambre avec pension. Pour 2 demoiselles ou dames. $50 par mois chacune. Usage du téléphone. **Signaler: WHitehall 3-7915.** 2-727-2C.

A LOUER — St-Boniface, 280, rue La Vérendrye. Chambre meublée. **Signaler: WHitehall 3-8910.** 2-728-2C.

A LOUER — St-Boniface, près hôpital et autobus. 2 chambres meublées. Entrée privée. **Signaler: CHapel 7-6236.** 2-729-4C.

A LOUER — St-Boniface, 200, rue Aubert. Logis meublé: 3 pièces. Entrée privée. **Signaler: CEdar 3-2128.** 2-730-4C.

A LOUER — St-Boniface, rue Dumoulin. Logis moderne: 3 pièces. Non meublé. Entrée et salle de bain privées. Libre. **Signaler: CEdar 3-4281.** 2-726-2C.

A LOUER — St-Boniface, 186, blvd Dollard. Chambres meublées. **Signaler: CEdar 3-1726.** 2-722-2C.

A LOUER — Précieux-Sang. Logis: 5 pièces. Salle de bain privée. Chauffé. 1 ou 2 enfants bienvenus. **Signaler: CEdar 3-5618.** 51-676-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 4 pièces. Salle de bain et entrée privées. **Signaler: WHitehall 2-3756 entre 10 h. et 5 h. du lundi au vendredi.** 1-707-2C.

A LOUER — 533, rue Des Meurons. Logis: 3½ pièces. Meublé. Salle de bain et entrée privées. Libre: 1er mai. **Signaler: CHapel 7-2460.** 2-740-3C.

A LOUER — St-Boniface, 426, rue Jeanne d'Arc. Logis meublé: 2 pièces. Entrée et salle de bain privées. Couple qui travaille. **Signaler: CHapel 7-7131 après 6 h.** 2-736-2C.

A LOUER — St-Boniface. 2 chambres, 1er plancher. Libre: 1er mai. **AUSSI** logis non meublé: 3 pièces, 2e étage. Salle de bain privée. Libre: 15 avril. **Signaler: CHapel 7-5436, après 6 h.** 2-734-3C.

A LOUER

SALLE DU CLUB ST-MICHEL. Pour banquets, assemblées, danses, occasions diverses. Prix très raisonnable. **Appeler: Louis Boucher, CEdar 3-6173, Georges LaVergner, EDison 4-6170, Henri Gauthier, CHapel 7-8564.** 1-691-6C.

A VENDRE — Ste-Anne. Lot de rivière: 90 acres, avec maison 7 pièces. Commodités modernes. **Signaler: Winnipeg, WHitehall 6-7823; Ste-Anne, GArden 2-5141.** 51-675-T.F.

A VENDRE — St-Boniface. Magasin général, mercerie. Nouvel étalage. Nouvellement peinturé. Bien situé. **Signaler: GRover 4-2862 ou WHitehall 3-6453.** 2-720-2C.

SPENCER
Vêtements de base faits sur mesure pour soulagement des maux de dos et mauvaise posture.
Pour un rendez-vous, appelez, après 4 heures, Mme J. Haskell, représentante, JUstice 9-2671, 281, rue Lansdowne, Winnipeg 4. Pour références, appelez Mme Courteau, CEdar 3-5016.

Horloger suisse
Louis Matile & Fils
maintenant au no 237, rue Garry vis-à-vis le nouvel Hôtel des Postes
Téléphone: WHitehall 2-6625

PIANOS ET ORGUES A VENDRE
Agent exclusif pour les pianos Heintzman et Sherlock-Manning et les orgues Hammond.
Communiquez avec notre représentant français, M. Jean Carignan.
J. J. H. McLean & Co. Ltd.
Angle des rues Graham et Edmonton
Winnipeg - Tél.: WHitehall 2-4231
Affilié à la Procure Générale

GUERTIN Frères
MARCHANDS DE PEINTURES
— Gros et détail —
Accessoires pour peintres
1135, rue St. James, Winnipeg
Téléphone: SUnset 3-7258

Pour achat, vente ou échange de propriétés de ville ou de campagne, fermes, commerces ou hôtels
Prêts — Tout genre d'assurances
S'adresser à
ARPIN REALTY
120, ave Provencher, St-Boniface
E.-J.-R. ARPIN
Téléphones: Bur.: CHapel 7-8023
Rés.: GLobe 2-3618

On vous débarrassera promptement et gratuitement des animaux morts.
MID-WEST RENDERING LTD.
Appelez à nos frais
Usine: CHapel 7-1347
Après les heures de bureau: CHapel 7-9293
St-Boniface, Manitoba

A VENDRE — Formules de reçus bilingues. Livrets de 25 reçus: 15c. Livrets de 50 reçus: 25c (Ajouter 5c pour frais de poste). Prix spéciaux pour commandes de 10 livrets ou plus. **S'adresser à Boite 422, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2.** 36-422-T.F

A VENDRE — St-Boniface, rue St-Joseph, près rue Provencher. Maison, deux logis, 3 pièces en haut; 3 en bas. **S'adresser à 26, Place St-Marc, St-Vital, ou signaler: CHapel 7-6410.** 1-697-3C.

A VENDRE — District scolaire Lorette Centre. 5 ou 30 acres de terre avec bonne maison et autres bâtiments. **S'adresser à Jos. Grossman, Lorette, Man.** 1-692-2P.

A VENDRE — 237, rue Berry. Fournaise "Booker" avec contrôle électrique. Aucune offre raisonnable refusée. **Signaler: CEdar 3-5434.** 1-690-2C.

A VENDRE — Transcona est. Bungalow moderne: 2 ans. 3½ pièces. 3 grandes chambres à coucher. Près écoles Assomption et Blessed Sacrement. $1,500 comptant. **Signaler: CAstle 2-0496.** 1-681-T.F.

A VENDRE — St-Boniface, 43, Burning Bush Bay. Maison: 5 pièces. 3 chambres à coucher. Beaucoup d'extra. **Signaler: ALpine 6-0252.** 1-680-T.F.

A VENDRE — Transcona. Maison: 4 pièces décorée. 2 ans. Cour paysagée. Près école et église. **Signaler: CAstle 2-6450.** 2-739-2C.

A VENDRE — St-Boniface, avenue Provencher. Bungalow: 5 pièces. 2 chambres à coucher. Grand lot. Garage neuf. Taxe: $129. Prix: $8,500. Pas d'agents. **Signaler: CEdar 3-3651.** 2-721-3C.

A VENDRE — Norwood. $18,500. Comptant requis: $8,000. Près église et école catholiques. Bungalow: 6 ans. 4 chambres à coucher. Cave à grandeur. Plomberie double. Chauffage: plinthe, eau chaude, huile. Grande cuisine. Beaucoup d'armoires. Plancher: chêne. Lot: 55' x 110'. Garage. **Signaler: CEdar 3-4458.** 49-640-T.F.

A VENDRE — Norwood, 414, rue Eugénie. Maison de famille: 1½ étage. Cuisine, salon, 4 chambres à coucher. Salle de bain au 1er. Chauffage: gaz. Planchers: bois dur. Garage. Lot clôturé: 40' x 120'. Près église et école catholiques. Le tout en très bon état. Taxe: $154. Comptant requis: $4,000. Propriétaire assumerait 2e hypothèque de $1,500 à $2,000. **Signaler: CEdar 3-3130 pour rendez-vous pour visiter.** 2-723-3C.

A VENDRE — Transcona. Près église et école catholiques bilingues. Grand bungalow: 5 pièces. 2 ans. Salon, salle à manger en "L", 2 chambres à coucher. Cave à grandeur. Chauffage gaz: $115. Armoires et portes en acajou. Douche et table de toilette. Lot: 40' x 100'. $12,900. Hypothèque N.H.A., 6%. Paiements mensuels: $83 P.I.T. $3,000 comptant. **Signaler: CAstle 2-9986.** 2-724-3C.

A VENDRE — St-Norbert. 2 beaux lots de choix. Face à la rivière. 64' x 140' de profondeur. Près église et école. **Pour renseignements, s'adresser à G. Boux, C.P. 87, St-Norbert, ou signaler: GLobe 2-6627.** 2-731-3C.

ATTENTION
Salon de barbier à vendre
Tout équipé: 2 chaises. Service d'un grand territoire canadien-français catholique. Pièce pour coiffeuses. Cause de vente: maladie. **S'adresser à Philias Brière, Ponteix, Sask.** 2-719-3P.

A VENDRE

Transcona — Bungalow: 5 pièces. 3 chambres à coucher. 8 ans. Lot clôturé et paysagé. Equipement de salle de bain (4 pièces) en couleur. Garage: 14' x 22'. Porte à bascule. Comptant requis: $2,500. Hypothèque à 5¼% disponible. Appeler: M. Parent, ALpine 3-1515.

Transcona — Maison: 1½ étage. 5 pièces. 3 chambres à coucher. Salon et salle à manger combinés: 11½' x 26½'. Bonne maison de famille. Chauffage: huile. Soubassement à la grandeur. Garage: 16' x 22'. Prix complet: $10,500. $1,000 comptant seulement. Appeler: M. Parent, ALpine 3-1515.

Choisissez votre nouvelle maison parmi le 12 plans, offrant tous le confort moderne. Paiements initiaux commençant à $995, pour bungalow à 2 ou 3 chambres à coucher. Accepterait votre ancienne maison en échange.

Grand choix de nouvelles ou anciennes maisons à Transcona, Windsor Park et autres quartiers. Appeler: M. Parent, ALpine 3-1515. 2-725-2C.

A VENDRE

St-Boniface — Rue Deschambault. Maison de rapport. 1 logis: 4 pièces et 2 logis: 3 pièces. Chauffage moderne: huile. 3 plomberies. Entrées privées. Bon revenu. $11,000 à termes faciles.

St-Boniface — Rue Dumoulin. Bungalow: 4 pièces. 13 ans. Soubassement à grandeur. Taxe: $196. $12,000 à termes.

Norwood — Rue Horace. Maison de rapport. 1 logis: 5 pièces et un de 2 pièces. Plomberie double. Chauffage: gaz. $14,000. $5,000 comptant.

Rue Louis Riel — Maison moderne: 4 chambres à coucher. Salle de bain au 1er étage. Chauffage: gaz. $7,000 comptant. Balance à termes.

Rue Ritchot — Bungalow: 2 chambres à coucher. Chauffage moderne. Taxe: $162. $12,000. $5,000 comptant.

Kildonan Nord — Bungalow ultra moderne. 2 ans. 5 pièces. 3 chambres à coucher. Lot: 100' x 114'. Taxe: $144. Eau en abondance. Puisard (sceptic tank). $13,000. $6,000 comptant.

30 milles de la ville — Village canadien-français. Poulailler moderne: 28' x 128'. 1,600 poules pondeuses. Couvoir, 2 étages: 20' x 24' avec tout équipement. Ecurie: 18' x 22'. Maison moderne: 7 pièces. 3 acres de terre. $12,500 à termes faciles.

Magasin général — 20 milles de la ville. Logis attenant: 7 pièces. Propriété et équipement: $11,000. Marchandise: environ $7,000. A termes.

S'adresser à A. AYOTTE
191, blvd Dollard, St-Boniface
Téléphone: CEdar 3-5845
ou
Charles Jamault, représentant
CEdar 3-4281
1-693-2C.

POUR VENTE de maisons à St-Boniface, Norwood ou St-Vital, ou pour achat avec $500 comptant ou plus, **appeler à H. Ledoyen, CHapel 7-6350, ou A. Desaulniers, CHapel 7-6964.** 42-508-T.F

POUR ACHAT ET VENTE DE PROPRIETES de ville ou de campagne, assurances: feu, automobile, **s'adresser à A. SYLVESTRE, 455, rue Louis Riel, St-Boniface. Téléphone: CEdar 3-5050.** 31-469-T.F.

POUR TOUT ACHAT, VENTE DE PROPRIETE OU PLACEMENT D'HYPOTHEQUE, s'il vous plait appeler **Paul Gagnon à CEdar 3-6217 ou Ray Thériault, à LEnox 3-6017.** 34-396-T.F

SI VOUS DESIREZ TOUT COMPTANT pour votre maison, **appelez Gus Fredette à SPruce 5-3363. Aussi à VENDRE** maison avec comptant requis à partir de $500! 26-299-T.F

POUR ACHAT, VENTE OU ECHANGE de propriétés de ville ou de campagne, fermes, commerces ou hôtels. Prêts. **S'adresser à A. Ayotte, 191, blvd Dollard, St-Boniface. Téléphone: CEdar 3-5845.** 24-196A-T.E

POUR ACHAT OU VENTE de propriétés à la ville ou à la campagne. **Appeler A. Hamelin à WHitehall 3-3434 le jour, ou ALpine 3-4192 le soir.** 43-513-T.F.

AVIS IMPORTANT

INSTITUTEURS: L'Association d'Education est à votre disposition pour vous aider à trouver un emploi.

COMMISSAIRES D'ECOLES: L'Association d'Education peut vous aider à trouver les instituteurs dont vous avez besoin.

Avant de signer un contrat, informez-vous à l'Association d'Education, 577, rue Des Meurons, St-Boniface. CHapel 7-2394

ON DEMANDE
Instituteur (ou institutrice) qualifié pour l'école Dupont, St-Georges
Grades 1 à 8, 15 élèves
Salaire: $200.00 au-dessus de l'octroi
Logis attenant fourni gratuitement (chauffage à l'huile, etc.)
Service d'autobus quotidien
S'adresser à M. Jean Dupont, secrétaire, St-Georges.
49-633-2C.

ON DEMANDE
2 jeunes instituteurs expérimentés pour enseigner aux garçons des grades 6 et 7 à l'école paroissiale du Précieux-Sang. S'adresser immédiatement au Presbytère, 200, rue Kenny, Norwood, Man., ou signaler: CEdar 3-2874. 2-738-2C.

VETERANS REALTY
302, édifice McIntyre
Téléphone: WHitehall 2-7125

A VENDRE

St-Boniface — Centre. Bungalow: 6 pièces, 3 chambres à coucher. Cave à grandeur. Chauffage: huile. Garage. A termes.

St-Boniface — Près église Ste-Famille. $10,500. Bungalow: stuc. 4 pièces. 6 ans. Très propre. Cave à la grandeur. Chauffage: huile. Lot: 50'. Garage. A termes.

St-Boniface — Duplex: 7 pièces. $11,900. 4 et 3. Revenu annuel: $1,560. Plomberie double. Entrées privées. Cave à la grandeur. Chauffage: eau chaude, huile. Lot: 50'. A termes.

St-Boniface — 226, rue Berry. Maison: 5 pièces. 3 chambres à coucher. 2 plomberies. Chauffage neuf: gaz. Garage. Comptant requis: $1,800 ou moins. Balance: $80.00 par mois.

Norwood — Près Précieux-Sang. $12,300. Bungalow, stuc. 14 ans. 6 pièces. 3 chambres à coucher, 2 au soubassement. Salle de récréation. Chauffage: huile. Taxe: $161. A termes.

Norwood — Maison: 6 pièces. Lot: 33' x 120'. Planchers: bois dur. Taxe: $160.00. Titre clair. Comptant requis: $3,000. A termes.

St-Norbert — Maison: 6 pièces. 14 ans. 4 chambres à coucher. Chauffage: gaz, eau chaude. Lot: 50'. Garage. A termes.

St-Pierre — Ferme: 195 acres. Près hôpital. Maison: 6 pièces. Puits artésien. 145 acres en culture. Appelez M. Jos. Carrière, GLobe 2-1422.

Richer, Man. — Ferme: 320 acres. Idéal pour élevage d'animaux. 75 acres en culture, 165 acres en foin. Balance: pâturage. Vendrait avec roulant.

N. Bernier, 594, rue St-Jean-Baptiste CEdar 3-2027

Jos. Carrière, 133, rue Taché GLobe 2-1422
1-685-2C.

A VENDRE

St-Boniface — Epicerie et viande, logis: 5 pièces chauffé. Chauffage: eau chaude, gaz. Chiffre d'affaires mensuel: $6,000. Prix: $20,000 à termes faciles. Marchandises: $6,000. Considérerait propriété de ville en échange.

Norwood — Maison: 8 pièces. Chauffage: eau chaude, huile. Bien située. Taxe: $140. Prix: $12,500. Termes faciles. Balance assumée par propriétaire.

Près église Ste-Famille — Bungalow: 4 pièces avec salle de récréation. Chauffage: gaz. Prix: $11,000. Hypothèque: $5,500. Paiements: $53, P.T.I. 6%.

St-Vital — Près église St-Eugène. Maison: 6 pièces, 3 chambres à coucher. Chauffage: gaz. Lot: 45'. Taxe: $160. Prix: $10,000.

Garage, 30 milles de la ville, construit en 1956. Equipement complet. Prix: $14,000 à termes faciles. Marchandises: $3,000. Fait de très bonnes affaires. Considérerait ferme ou propriété de ville en échange. Cause de vente: maladie.

St-Boniface — Rue Langevin. Maison: 6 pièces. Chauffage: huile. Grand lot, garage, possession immédiate. Prix: $11,500 à termes.

Route no 1 est — 15 acres de terre avec logis: 6 pièces. Garage, petite étable. Prix: $4,500.

Ferme: 96 acres — 30 milles de la ville. Centre canadien-français. Logis: 8 pièces, bonne étable, autres bâtiments. Bonne eau. Sur chemin gravelé. Prix: $8,000; avec animaux, $9,600.

Ferme: 460 acres — Centre canadien-français. Très bons bâtiments, eau courante, puits artésien. Prix: $36,000. Pourrait être achetée avec équipement. Considérerait propriété de ville en échange.

Pour plus de renseignements,
S'adresser à
M. E. COLLETTE
312, rue Hamel, St-Boniface
Telephone: CHapel 7-9970
1-737-2C.

MARION REALTY
66, rue Marion, Norwood

A VENDRE

NORWOOD — $10,900
Bungalow: 4 pièces, 2 chambres à coucher. Moderne. Salon: 13' x 17'. Revenu pour terrain de stationnement.

ST-VITAL — $3,000 comptant
Bungalow: 6 pièces, 3 chambres à coucher. Garage. Grand lot. Près école. $11,500.

ST-BONIFACE — $10,500
Maison: 6 pièces, 3 chambres à coucher. Garage. Près hôpital.

ST-BONIFACE — $6,000 comptant
Maison de revenu. Près hôpital. 11 pièces. 5 pièces pour propriétaire, plus $140 de revenu. Très bon état.

ST-BONIFACE — Duplex — $5,000 comptant
6 et 5. Grand garage. Belle location. Pourrait aménager un troisième logis.

ST-BONIFACE — $4,900
Lot: 33' x 120. Convenable pour duplex.

NORWOOD — $3,500 comptant
Maison: 9 pièces: Double plomberie. Garage. Près écoles. Bon état.

ST-BONIFACE — $10,000 comptant
Près du collège. Duplex: 4 et 4. Salle de récréation et 2 chambres au soubassement. 3 plomberies. Chauffage: gaz. Réservoir à eau chaude. Double garage. Beau grand lot. Termes faciles.

ST-BONIFACE — $12,000 comptant
Epicerie, stock et équipement. Grand logis pour propriétaire. Garage. Chiffre d'affaires: au-delà de $30,000. Très bonne location.

ST-VITAL — $8,800
Bungalow: 5 pièces. 3 chambres à coucher. Près école Ste-Marie.

M. Paul Gagnon, CEdar 3-6217
ou
M. Ray Thériault, LEnox 3-6017
1-713-2C.

M. John Fisher fera partie du bureau de M. Diefenbaker

OTTAWA — La nomination de M. John Fisher, conférencier et commentateur bien connu, comme membre du personnel de M. Diefenbaker à titre d'assistant spécial, a été annoncée.

Sa principale tâche sera de diriger les préparatifs de la célébration du centenaire de la Confédération.

A VENDRE

Norwood — Rue Eugénie, près Taché. Bungalow stuc: 5 pièces, 2 chambres à coucher. Grande cuisine. Cave finie à la grandeur. Chauffage: gaz. Comptant requis: $4,000.

St-Boniface — Centre. Triplex fini en stuc. 10 ans. Chauffage: eau chaude. Revenu mensuel: $180, plus 4 chambres pour propriétaire. Garage double. Comptant requis: $6,500.

S'adresser à
A.-C. DESAULNIERS
GLobe 3-4745 ou CHapel 7-6964
1-714-2C.

A VENDRE

St-Boniface — Rue Berry. 5 pièces. Lot: 50' x 120'. Soubassement. $10,800. Comptant requis: $2,000.

Rue St-Jean-Baptiste — 10 pièces. Revenu mensuel: $150. Comptant: $3,000.

Spécial $800 comptant

Rue Bertrand — 5 pièces. 3 chambres à coucher. Soubassement: ¾. Stuc. Fenêtres: aluminium. Chauffage: huile. Balance: $75 par mois.

Appelez R.-G. Lavigne
Téléphone: ALpine 3-0546
1-715-2C.

TOUGAS REALTY
190, avenue Provencher

A VENDRE

St-Boniface — Semi-duplex: 8 pièces. Chauffage: huile. $12,600.

St-Boniface — Cottage moderne: 6 pièces. $12,600.

St-Boniface — Maison ultra-moderne: 6 pièces. $22,000.

St-Boniface — Duplex moderne: 7 pièces. Chauffage: gaz, eau chaude. $14,700. Comptant requis: $3,000.

St-Boniface — Maison de revenu: moderne. Près basilique. Chauffage: huile. Revenu mensuel: $149, plus 5 pièces pour propriétaire. Prix: $19,900.

St-Boniface — Maison moderne: 6 pièces. Chauffage: gaz. $11,500. Comptant requis: $2,500.

St-Boniface — Triplex près basilique. 2 logis entièrement meublés. Revenu mensuel: $240. Chauffage: huile. Comptant rquis: $6,000.

Lorette — Duplex moderne: 8 pièces. $10,500, à termes.

Ste-Anne, Man. — Maison: 16' x 30'. Prix: $600.

Téléphones:
BUREAU: CHapel 7-8178
A.-J. Boulanger: WH 3-2134
1-688-2C.

A VENDRE

St-Boniface — Près basilique. Immeuble appartement: 21 pièces. 6 plomberies. Revenu annuel: $4,380. $32,000. $10,000 comptant. Propriétaire assumera balance.

St-Boniface — Près hôpital. Bungalow: 4 pièces. Soubassement à grandeur. Possession immédiate. $8,500. $2,000 comptant.

Rue Bertrand — 2 étages. 3 chambres à coucher. Chauffage: gaz. Très bonne maison pour $12,900. $3,000 comptant.

St-Boniface — 10 ans. Duplex: 5 pièces au 1er, 3 au 2e. Plomberie double. Revenu du 2e étage: $70.00. Chauffage: gaz. Garage. $19,300. $6,000 comptant. Balance assumée par propriétaire.

Norwood — Maison: 8 pièces. 4 au 1er, 4 au 2e. Chauffage: huile. Garage. $11,800. $3,000 comptant.

St-Vital — Avenue Worthington. Possession immédiate. Bungalow neuf: 4 pièces. 2 lots. $12,500 à termes faciles.

St-Pierre — Ferme: 320 acres. Complètement moderne. Eau courante venant d'un puits artésien. $16,000. Moitié comptant.

J.-R. Poirier REALTY,
202, ave Harvard, Winnipeg 9
Téléphone: GRover 5-1876
ou
M. Jos. Trudeau,
70, De Bourmont Bay
Téléphone: ALpine 3-0425
1-694-2C.

NOTICE TO CREDITORS

IN THE MATTER of the Estate of THERESE LAVOIE, late of the City of St. Boniface, in the Province of Manitoba, Spinster.

ALL claims against the above estate, duly verified by statutory declaration, must be sent to the undersigned, Messrs. Grafton, Deniset, Dowhan, Betournay & Muldoon, at 4-431 Main Street, Winnipeg, Manitoba, on or before the 22nd day of May, A.D. 1961.

DATED at the City of Winnipeg, in the Province of Manitoba, this 7th day of April, A.D. 1961.

GRAFTON, DENISET, DOWHAN, BETOURNAY & MULDOON,
Solicitors for the Administrator.



SOUMISSIONS

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au Secrétaire, Ministère des Travaux Publics, pièce B-322, édifice Sir Charles Tupper, Promenade Riverside, Ottawa, et portant la mention: "SOUMISSION POUR EDIFICE DE DORTOIR ET RAJOUT DE BUANDERIE A DAUPHIN (MAN.)", seront reçues jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure avancée de l'Est), le MERCREDI 17 MAI 1961.

On peut prendre connaissance des plans, devis et formules de soumission, ou se les procurer en déposant une somme de $75.00 sous forme d'un chèque bancaire VISE établi au nom du RECEVEUR GENERAL DU CANADA, par l'entremise de: L'architecte en chef, pièce D-715, édifice Sir Charles Tupper, Promenade Riverside, Ottawa (Ont.); l'architecte régional, 201 édifice Fédéral, 269, rue Main, Winnipeg (Man.); et on peut les consulter aux bureaux de poste de Brandon et Dauphin (Man.).

Le dépôt sera remis dès que les documents seront renvoyés en bon état, pourvu que ce soit au plus tard un mois après la date fixée pour la réception des soumissions. Sinon, il sera confisqué.

On ne tiendra compte que des soumissions:

a) auxquelles est annexé l'un des différents dépôts de cautionnement mentionnés aux documents de soumission;

b) qui seront présentées sur les formules imprimées fournies par le Ministère et faites en conformité des conditions qui y sont stipulées.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
Directeur des services administratifs et secrétaire.
DPW-ARCH-61-44

PAUL PAQUIN
Assurances générales
989 AUTUMNWOOD
ST-BONIFACE
Boite 68, St-Boniface, Man.
Téléphone: ALpine 3-9805

Monsieur . . . Aimez-vous la mécanique?
Madame, cherchez-vous une machine à laver pas chère?
VOYEZ
Fontaine & Compagnie
Nous en avons tout un choix et pour certaines machines ne demandons pas plus que le prix du moteur.
Fontaine & Compagnie
165, avenue Provencher
Téléphone: CHapel 7-1425

ON DEMANDE FILLES OU FEMMES
Travail délicat — Meilleurs gages
Femmes inexpérimentées demandées pour apprendre le métier de
COIFFEUSES
Les offres d'emplois pour les coiffeuses graduées sont plus nombreuses que celles-ci
Jamais auparavant y a-t-il eu tant d'occasions pour les jeunes filles ambitieuses
Ecrivez pour obtenir un catalogue gratuit
MARVEL BEAUTY SCHOOL
309, rue Donald, Winnipeg Man.
Succursales: Regina, Saskatoon, Calgary, Edmonton, Toronto

Noces — Fêtes scolaires — Sociétés
PHOTOS DE GROUPE
NAPOLEON MILEJSZO
(Photographe régulier de La Liberté et le Patriote)
Studio: 275, avenue Selkirk, Winnipeg
Téléphone: JUstice 2-3095



Machines à laver Kenmore
Laveuses et sécheuses automatiques
En vente chez
Simpson-Sears Ltd.
Polo Park, Winnipeg
Appelez "Charlie" Bohémier à SPruce 5-7011

APPRENEZ À CONDUIRE
Téléphonez aujourd'hui — Commencez demain
L'école SHERMAN AUTO DRIVING
Vous offre des leçons sur les grandes routes et les rues de ville, et aussi de stationnement parallèle, sous la direction d'instructeurs expérimentés et qualifiés. Elle loue des automobiles pour le temps de l'examen officiel. Prix: $6.50, la leçon de 2 heures, dans une automobile à changement de vitesse automatique ou à double contrôle. Plusieurs années de service à Winnipeg et au Manitoba.
Signalez SUnset 3-7525

Assurance d'autos
Protection pour 6 mois au tarif régulier
CO-OP
ASSURANCES GÉNÉRALES
FEU — VOL — ETC.
CO-OPERATIVE FIRE & CASUALTY CO.
Omer Monuin CHapel 7-9124 · Représentants · Téléphone: TUrner 8-1305 · Georges Boisjoli GLobe 2-4724

Au Sacré-Coeur

Banquet du Club

Le banquet annuel du Club du Sacré-Coeur aura lieu le samedi 15 avril, à 6 h. 30 p.m., dans la salle paroissiale. Les billets au prix de $2.00 sont en vente chez MM. Jos. Courchaine (SPruce 4-4242) et Albert Gamache (SPruce 5-5846). Il y aura distribution des trophées aux gagnants des différentes activités du Club. Suivra un programme récréatif. Bienvenue à tous.

Dames de Ste-Anne

La réunion régulière des Dames de Ste-Anne se tiendra le dimanche 16 avril, après la messe de 9 h. a.m. On prie les dames de noter que c'est également leur dimanche de communion générale. Profitons de la belle température pour venir nombreuses.

Première communion

La première communion des enfants qui fréquentent l'école du Sacré-Coeur aura lieu le dimanche 30 avril. Le samedi 29 avril, à 3 h. p.m., on entendra la confession des premiers communiants. Les parents, au moins le père ou la mère, devront accompagner leur enfant pour cette première confession. Les parents sont les premiers responsables à voir à ce que les enfants soient bien préparés et à leur donner l'exemple en pareille circonstance en venant eux-mêmes recevoir les sacrements. Les enfants des autres écoles qui fréquentent les classes de catéchisme du samedi feront leur première communion au mois de juillet après deux semaines intenses de catéchisme au début des vacances.



388, rue Bertrand, St-Boniface, Manitoba
CHapel 7-1105

"Alec" Tricité vous le dit:



Vous jouissez de tous ces avantages quand vous **LOUEZ** un **CHAUFFE-EAU ÉLECTRIQUE**

- **Pas besoin de dépenser pour l'achat d'un nouveau chauffe-eau. Ceux qu'on offre à louer sont des chauffe-eau McClary Everdur, les meilleurs sans contredit, avec réservoirs de cuivre capables de résister à la rouille et à la corrosion; deux réchauffeurs et thermostats pour une production rapide d'eau chaude nouvelle; entièrement recouverts de fibres de verre et d'un revêtement d'acier fini en émail blanc attrayant.**
- **Installation gratuite, quand on remplace un réservoir ancien.**
- **Le client n'a pas la responsabilité des réparations ou du service.**
- **Taux de louage mensuels très bas, de $2.00 et plus — qui peuvent être inclus dans votre facture d'électricité.**
- **On vous garantit en tout temps une abondance d'eau chaude propre.**
- **Réservoirs de toutes grandeurs à votre disposition, selon vos besoins particuliers.**
- **SOUVENEZ-VOUS! L'électricité est la manière la plus économique, propre et sûre de chauffer l'eau.**

Pour informations complètes, demandez à

City Hydro

Salles d'exposition: 405, avenue Portage
WHitehall 6-8201



Notre renommée est pour vous l'assurance de dignité et d'excellence

Salon Mortuaire
DESJARDINS
138, boulevard Dollard
St-Boniface, Manitoba
Téléphone: CEdar 3-4949



Ernst Liddle & Wolfe Ltd.
ASSURANCES — IMMEUBLES — HYPOTHEQUES
ADMINISTRATIONS DE PROPRIETES
100, édifice Paris — Téléphone: WHitehall 3-5408 — Winnipeg 2